

ISSN 0242-603 X

Année 2001

Volume 19

*Bulletin de la  
Société Linnéenne  
Nord-Picardie*



- Siège Social -  
Maison des Sciences et de la Nature  
14, place Vogel - 80000AMIENS

**Bulletin  
de la  
Société Linnéenne Nord-Picardie**

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976  
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

---

**Constitution du Conseil de la Société  
pour l'année 2001**

Bureau

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Président                 | M. Guillaume DECOCQ   |
| Président d'honneur       | M. Jean-Roger WATTEZ  |
| Vice-Présidents           | M. Philippe CLOWEZ, Gérard SULMONT, , Jean-Paul LEGRAND             |
| Vice-Président d'honneur  | M. Marcel BON   |
| Secrétaire                | M. Pierre ROYER   |
| Secrétaires adjoints      | Mlle Sophie RAYNAUD, MM. Jean-Christophe HAUGUEL et<br>Michel SIMON |
| Trésorier                 | M. Philippe FAUCHILLE   |
| Trésorier adjoint         | M. Philippe ANTHEAUME   |
| Bibliothécaire-Archiviste | M. Gilbert GUILLOUARD   |
| Bibliothécaire adjointe   | Mme Nadine BAWEDIN  |

Conseil d'Administration

Melle Véronique HURTEL et MM. Eric DIAZ, Marcel DOUCHET, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER.

Rédaction du bulletin : Michel SIMON et Jean-Christophe HAUGUEL

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant juin. La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel.

**Bibliothèque 2002**

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés lors de sa permanence mensuelle le troisième Mercredi de chaque mois de 16H30 à 19H (sauf juillet et août) au siège de la Société 14, place Vogel à Amiens. Certains ouvrages sont prêtés pour une période d'un mois.

**Trésorerie**

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

Cotisation-Abonnement au bulletin 2002

Individuel : 20 euros - Couple : 30 euros - Etudiant et moins de 25 ans : 10 euros

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).

Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 3 euros), soit par virement bancaire international (ajouter 15 euros)

Adresser toute correspondance à :  
**Société Linnéenne Nord-Picardie**

**Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS**

## EDITORIAL

### ALERTE AUX PLANTES INVASIVES EN PICARDIE !

« *Alerte aux plantes invasives en Picardie !* », c'est le titre d'une plaquette d'information destinée au grand public, dont la réalisation a été confiée à la Société Linnéenne Nord Picardie, en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul. Ce tryptique pédagogique vise à informer et à sensibiliser le citoyen sur les risques liés à l'introduction d'espèces végétales exotiques dans notre région, notamment lorsque celles-ci deviennent envahissantes au point d'éliminer les espèces indigènes et d'entraîner un certain nombre de conséquences écologiques (dysfonctionnements des écosystèmes, érosion de la biodiversité), économiques et sanitaires. Il s'agit d'un phénomène planétaire, actuellement considéré comme la deuxième cause de disparition des espèces après la destruction des habitats, qui n'épargne pas notre région. Ainsi, la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) est-elle devenue familière de nos bords de route, de nos terrains vagues et de nos zones humides – bien que la plupart du temps le public non averti ne sache pas attribuer un nom à cette plante, qu'il considère tout au plus comme une « mauvaise herbe ». Mais les « pestes végétales », comme elles sont souvent baptisées, s'attaquent désormais à tous les milieux : la jussie (*Ludwigia grandiflora*), loin de son Venezuela natal, a investi les eaux de la vallée de la Somme et devient un problème crucial dans les hortillonnages d'Amiens, où de vastes campagnes d'arrachage sont organisées ; le cousin américain de notre merisier, le cerisier tardif (*Prunus serotina*) a envahi littéralement la forêt de Compiègne où il pourrait compromettre à moyen terme la régénération naturelle du massif ; et les exemples peuvent être multipliés... C'est dire s'il devenait urgent d'entreprendre une campagne de sensibilisation du public, rôle naturellement dévoué à notre Société. A noter que la SLNP n'a pas attendu que les pouvoirs publics se décident à participer au financement d'une telle action, puisqu'elle commença à informer ses membres au travers d'un article de vulgarisation (voir Bulletin 1999, vol. 17) et d'une sortie sur le terrain (« Les pestes végétales au cœur de la ville », voir compte rendu dans ce bulletin). La plaquette d'information devrait être diffusée dans le courant de l'été ou de l'automne 2002 et sera officiellement présentée lors d'une « Journée d'information », qui visera également le grand public, ainsi que certaines professions « cibles » (horticulteurs, pépiniéristes, forestiers, gardes pêche, enseignants de biologie, etc.). Le programme de cette manifestation, conçue et organisée par la Société Linnéenne et le Conservatoire botanique national de Bailleul, est en cours d'achèvement et pourra bientôt vous être proposé.

L'implication de la SLNP dans cette campagne de sensibilisation permet également d'initier un partenariat avec le Centre régional de Phytosociologie/Conservatoire botanique national de Bailleul, qui devrait aller au-delà du programme « Pestes végétales » et être prochainement formalisé au travers d'une convention entre nos deux organismes. Il est en effet plus nécessaire que jamais que notre Société s'ouvre vers d'autres structures, associatives ou non, poursuivant des objectifs similaires et/ou complémentaires. C'est à cette condition que sa pérennité sera assurée et son identité conservée. Ce n'est bien sûr pas la seule condition, la combinaison de l'érudition scientifique héritée de la « Société savante » avec l'esprit associatif né de la transformation par la « loi de 1901 », doit rester le fondement même de « l'esprit linnéen ».

**Guillaume DECOCQ**  
**Président de la SLNP**

**In memoriam**  
**Guy CLAUS (1919 -2001)**

Dans le courant de l'été 2001, les membres de la Société Linnéenne eurent la douloureuse surprise d'apprendre le décès de Guy CLAUS survenu brusquement quelques semaines auparavant, à la fin du mois de juin à l'âge de 81 ans.

Toute l'activité professionnelle de G.CLAUS se déroula dans le monde de l'enseignement; tout d'abord instituteur en région parisienne, il prépara successivement une licence de droit, puis une licence de Sciences Naturelles.

Après avoir été assistant à l'université, il revint dans l'enseignement secondaire de façon à suivre son épouse nommée à Abbeville.

Nommé Professeur agrégé au Lycée Boucher de Perthes d'Abbeville (1959), il se plut dans la capitale du Ponthieu et s'y fixa avec sa famille.

Son amour de la Nature l'amena à entrer en relation avec les naturalistes de la région abbevilloise qui tous étaient membres de la Société Linnéenne, tels Mr et Mme André BOUCLET si affables et l'infatigable Marcel BON de St Valéry. En peu de temps, Guy CLAUS, souvent accompagné par son épouse, devint un familier des excursions dominicales de la Société Linnéenne, contribuant d'ailleurs à l'organisation et au déroulement de bon nombre d'entre elles; le littoral, la basse vallée de la Somme et le massif forestier d'Eu l'attiraient particulièrement.

Peu à peu s'affirma son goût pour la mycologie dont il ne tarda pas à devenir un véritable spécialiste dans le sillage de son ami Marcel BON.

Ses qualités d'enseignant et de pédagogue l'incitèrent à réaliser de beaux tableaux qu'il mettait à la disposition des organisateurs de journées mycologiques : Amiens, Poix et St Omer en particulier.

Dans le même esprit, il réalisa en collaboration avec son collègue et ami Jacques VAST (disparu en 1995) un ouvrage illustré de nombreuses photos intitulé : "**Champignons de Nord- Picardie au fil des saisons**" (96 p), qui fut apprécié par les mycologues du nord de la France.

Tous deux furent d'ailleurs des animateurs particulièrement dévoués lorsqu'il s'agissait de mettre en place une exposition ou de diriger une excursion sur le terrain; les colloques annuels de Bellême les voyaient revenir régulièrement.

Guy CLAUS siégea longtemps au C.A. de la Société Linnéenne dont il fut l'un des vice-présidents de 1965 à 1988.

Depuis une dizaine d'années, Guy CLAUS ne participait plus guère aux sorties de la Société Linnéenne du fait de son mauvais état de santé, mais ses amis botanistes et mycologues s'efforçaient de demeurer en contact avec lui.

C'est dire la peine qu'ils ont éprouvée en apprenant sa disparition soudaine.

Les membres de la Société Linnéenne Nord-Picardie expriment à son épouse Andrée, et à ses enfants Eric et Pascale leurs sincères condoléances.

Jean-Roger WATTEZ

## RENVERSEMENT DE VALEURS...

Un article où il est question de la beauté des tourbières  
dans la littérature et la peinture,  
et de quelques autres sujets accessoires.

**J-Patrice MATYSIAK**  
54, Rue Ferrez  
62 220 CARVIN

Les tourbières, si longtemps dédaignées du point de vue esthétique, sont devenues  
subitement des bijoux inestimables.

Que s'est-il donc passé ?



( Photothèque Augustin Boutique-Grard, Douai)

Pendant bien longtemps, le terme « tourbière » ne fut utilisé que pour désigner le lieu d'exploitation de la tourbe souvent situé au sein de vastes landes ou marais pâturés.

Mais, au Moyen-Age, ces endroits sont aussi « hantés », habités par le surnaturel.

En Bretagne, l'entrée de l'Enfer se trouve, d'après le Roman du Roi Arthur, dans les marais du Yeun,. Certains marais, sans rives ni fond, abritent parfois des dragons. Il arrive aussi qu'on y disparaisse à jamais, comme dans la Fontaine Hideuse, près de Béthune.

Mais ce sont aussi des endroits où règne Dieu, avec l'arrivée des moines qui entreprennent de grands travaux de défrichements et de drainage. Parmi les puissantes abbayes de la vallée de la Scarpe, figure celle de Marchiennes fondée par sainte Rictrude au VII<sup>ème</sup> siècle. Un document du début du 12<sup>ème</sup> siècle (cf. Bernard DELMAIRE, L'Histoire Polyptique de l'Abbaye de Marchiennes – 1126/1121, Etude critique et Edition, Centre Belge d'Histoire rurale, n°84, Louvain La Neuve, 1985) évoque, chose rare à l'époque, le paysage : « Le site de Marchiennes est entouré d'eau et de marais. Légèrement surélevé dans une courbe, la terre sableuse est infertile, bien que les habitants la fument souvent. [...] Aux environs la terre est rare parce que, à cause de la faible pente et des écluses des moulins, la terre jadis fertile est devenue marais. Le lit du fleuve appartient à Marchiennes. [...] De chaque côté s'étendent de grands prés et une abondante végétation de marais, une grande forêt qui donne du bois pour tous les usages. [...] Aux alentours [du hameau d'Alnes], comme autour de Marchiennes et d'Hamage, on trouve de la tourbe. [...] Un moine prêtre digne de foi rapporte l'histoire de bateliers qui s'en retournaient de nuit chez eux, faisant avancer leur barque chargée à force de rames. Soudain dans la nuit opaque, vers la quatrième veille, ils voient par les fenêtres ouvertes de la basilique briller une grande lumière qui illumine l'eau, les roseaux et la forêt ; elle s'apaisa peu à peu tandis qu'une odeur délicieuse flattait leurs narines ». Bien des siècles plus tard, d'autres lumières allaient illuminer la nuit : les hauts – fourneaux et les industries...

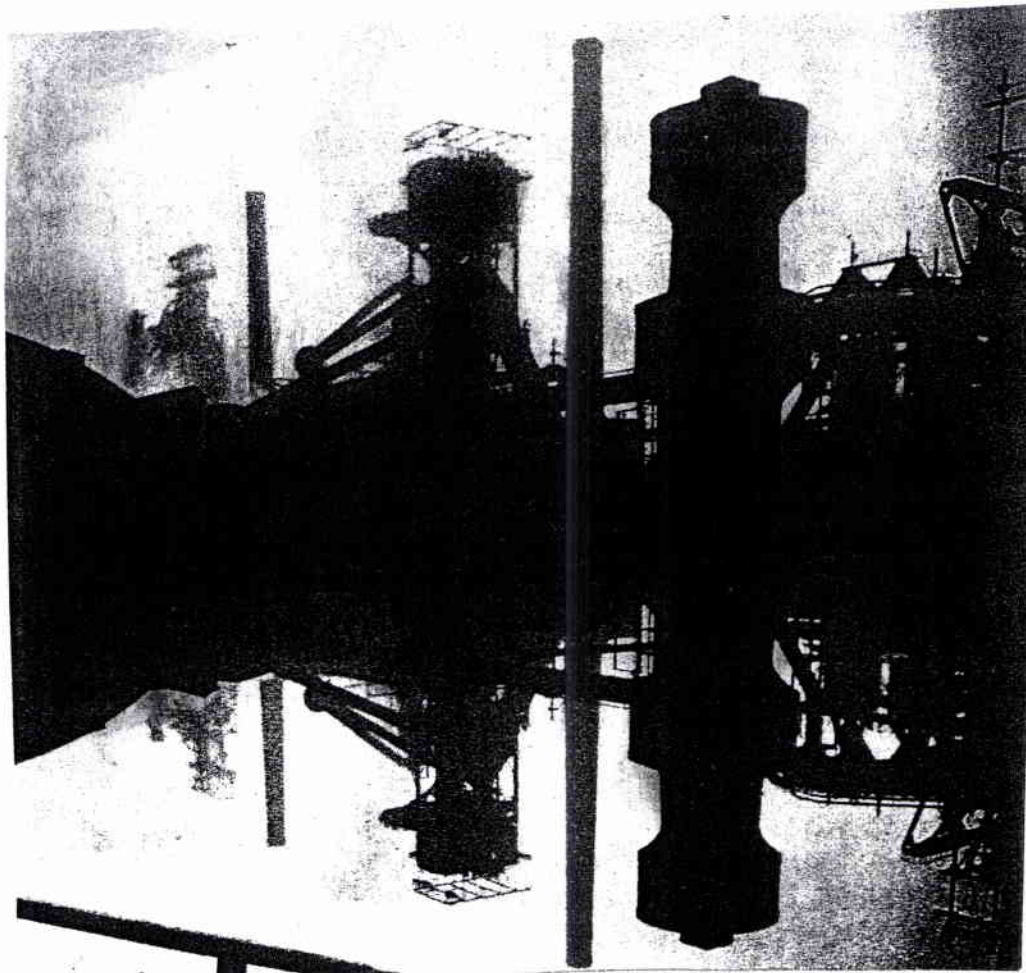
I fait nuit. L'peuple arpos' dins l'grand' ville ouverrière.  
Seuls, les bruits d'l'aciéri' rambuquent dins l'cité.  
In intind les vapeurs agaçant's d'eun' chaudière  
Qui lanc'nt les chiffelmints d'un monstre épouvinté.

In n'vot point les étoil's muché's par el feumière.  
Parfois l'ciel s'invélopp' d'eun' pleine obscurité.  
Alors, ch'est infernal, dins l'nuit, les bruits d'tonnerre,  
Et l'in pins' qué l'indrot n'peut point être habité.

Soudain, d'un haut-fourniau s'écappe el font' bouillante.  
L'ciel s'éclaire aussitôt d'eun' leumière éclatante  
Et les feumièr's s'amoutr'nt in lumineux flocons.

Su l'pays indormi el clarté s'projette,  
Et la vie apparaît ein gracieus's silhouettes  
D'amoureux inlacés par derrièr' les corons.

Au pays du travail  
Jules MOUSSERON



« Cependant, le tableau, certains soirs, était magique, quand, parfois, près des hauts-fourneaux, les cheminées se reflétaient à contre-sens dans les vapeurs disséminées au-dessus du paysage infernal. » (A. JURENIL)

XXe siècle

« Inhorruerat vero tenebrarum densissima caligo, nec luna nec sideribus apparentibus, sed, ut sibi videbatur, a celo terrareus per inane aeris quasi omnem mundum tenebris eisdem occupantibus, cum ecce subito // circa quartam vigiliam noctis per medium ejusdem terre caliginis a longe intuerentur per illius sancte basilice patentes fenestras magni splendoris lucem emicuisse, ita ut aqua que pre oculis prius latebat conspectibus eorum fieret perspicabilis ; hinc harundinetum, inde comam silvestrem clarius conspicerent, que lucis continuatio tam diu ab eis visa est donec leni allapsu vicinius adessent. Factum est autem, cum paulatim rarecendo se fulgor ille diffusus reprimeret, ut indificentis perspicuitate claritudinis odor quidam gratissimus nares eorum perstringeret, qui nimirum terrore attonitos plenius recrearet. » XIIe siècle

**Des lumières dans la nuit ...**

Mais, peu à peu, marais et tourbières perdent tout enchantement.

A partir de la Renaissance et surtout sous l'Ancien Régime, ils ne représentent plus, aux yeux du pouvoir royal et de ses représentants, que des lieux incultes, nauséabonds, et donc inutiles, auxquels s'accrochent des communautés rurales arriérées. C'est l'avis même des physiocrates, agronomes ou grands propriétaires du Siècle des Lumières, qui visent à une exploitation optimale et raisonnée du territoire et préconisent une réforme profonde de l'agriculture. Ils souhaitent la disparition des biens communaux et le défrichement de toutes ces « terres vaines et vagues ». Pour eux, seule la belle campagne est digne d'intérêt.

Les hygiénistes de l'Ancien Régime, se basant sur la théorie du « pneuma » (air), classent les airs en respirables et irrespirables ; les exhalaisons des marais, saturés de « miasmes », figurent parmi les airs à éviter. Cette aversion finira par gagner toute la société pour devenir un fait acquis.

« Il y a grande quantité de palus et marais inondez et entrepris d'eau, et presque inutiles, et de peu de profit, qui tiennent beaucoup de pays comme déserts et inhabités, et incommode les habitans voisins, tant à cause de leurs mauvaises vapeurs et exhalations, que de ce qu'ils rendent les passages fort difficiles et dangereux ; lesquels palus et marais estans desseichez, serviront en partie en labour et partie en prairies et pasturages ».

Edit Royal de Henri IV du 8 avril 1599



LETTRES - PATENTES  
DU ROI,  
SUR ARRÊT,



QUI ordonnent le défrichement & le partage des Marais  
dans les Châtellenies de Lille, Douay & Orchies.

Données à Versailles, le vingt-sept Mars 1777.

Révisées au Parlement, le 14 Novembre 1777.



LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A NOS AMIS & FEAUX les Gens tenans notre Cour de Parlement de Douay ; SALUT. Nos Chers & bien Amis les Grands-Baillis des quatre Seigneurs Hauts-Justiciers, représentant les États de la Flandre Wallonne, Nous ont fait exposer que les Particuliers de leur Province laissent en friche, & même dégradent par le tourbage, une portion considérable de marais possédés par les Communautés d'Habitans qui composent les trois Châtellenies de Lille, Douay & Orchies ; que le profit que les Habitans retirent du tourbage,

Louis XVI ordonne le  
défrichement des marais...

**MIASME** ( 1695 ; grec : miasma « souillure » ) : Emanation à laquelle on attribuait les maladies infectieuses et les épidémies avant les découvertes pasturiennes ; gaz putride, provenant de déchets végétaux ou animaux en décomposition



De fait, les transformations tant souhaitées au 18<sup>ème</sup> siècle se produisent durant le siècle suivant, avec l'ouverture du monde agricole sur l'extérieur et le passage à une économie de marché, avec ses lois, ses contraintes et ses fluctuations. Les tourbières jurent dans cette atmosphère de rentabilité, cette course à l'industrialisation en tous domaines. Elles font figure de lieux archaïques, reflets d'un autre monde.

C'est alors que le changement s'amorce.

En effet, elles se trouvent progressivement valorisées du fait qu'elles incarnent, dans le contexte romantique de l'époque, une des facettes de la nature intacte, une nature par ailleurs en plein bouleversement.

Dans son livre « L'Ensorcelée » publié en 1850, Jules Barbey d'Aureville parle des landes de Lessay, en Normandie, comme encore d'endroits arides, sans vie. Cependant, il leur trouve, fait nouveau, un « charme bizarre et profond » qui émane de leur caractère mystérieux, sinistre, voire dangereux. En un mot, elles deviennent sublimes, dans l'acception donnée à ce terme au 18<sup>ème</sup> siècle.

Du point de vue esthétique, est « sublime » ce qui mêle le plaisir et l'effroi, pour reprendre les termes de Diderot (Salon de 1767). De même, chez Kant, l'aspect d'une chaîne de montagnes, ou la description d'un ouragan relèvent du Sublime dans la mesure où « nous y prenons un plaisir mêlé d'effroi », alors que la vue des prés parsemés de fleurs, des vallées où serpentent les ruisseaux, où paissent les troupeaux « nous causent aussi des sentiments agréables, mais qui n'ont rien que de joyeux et de souriant ». En ce sens, ils ressortent au Beau (Observations sur le Sentiment du Beau et du Sublime, 1764).

Ce sentiment d'effroi provient non seulement du danger bien réel que représentent la montagne et ses précipices ou l'océan sous l'ouragan, mais aussi des terreurs et croyances qui en découlent, notamment au sein des populations locales. De Saussure, au 18<sup>e</sup> siècle, parle du « petit peuple des environs du Mont Blanc » qui qualifie de « maudites » les montagnes environnantes et pour qui les neiges éternelles sont « l'effet d'une malédiction que les habitants de ces montagnes se sont attirés par leurs crimes » (Voyage dans les Alpes). De même, l'océan représente un véritable danger, une source de frayeur bien réelle pour les populations du littoral qui en vivent, qui y vivent. A l'instar de De Saussure, Barbey d'Aureville cite toutes ces légendes qui rendent la lande à la fois si redoutable et si attirante...

Il y a en définitive, dans ce cénacle avide de sublime et d'émotions fortes, un certain luxe à pouvoir jouer ainsi avec l'effroi et à trouver une beauté dans le danger.

Bien peu sont ceux qui peuvent se targuer de manipuler la peur. Puissance de celui qui n'est plus englué dans la terrible réalité du commun des mortels.

Mais ces vastes marais sont aussi, pour Barbey d'Aureville ou d'autres comme Maupassant, des lieux propres à inspirer de nouveaux rêves, des points de départ pour l'imaginaire ouvrant à l'esprit des horizons inédits. Les tourbières acquièrent ainsi une dimension paysagère dans la mesure où elle se trouvent investies de qualités esthétiques et émotionnelles. A la fois milieux physiques et lieux de méditation et de contemplation, elles participent enfin au paysage.

Le paysage, une notion très fouillée ces quelques dernières dizaines d'années, est à la fois d'ordre matériel et culturel. Tout comme les montagnes ou l'océan avaient été « découverts » du point de vue paysager au 18<sup>ème</sup> siècle, les marais et tourbières s'affirment au 19<sup>ème</sup> siècle. On retrouve ce même processus en cette fin de 20<sup>ème</sup> siècle avec la « révélation » des terrils du bassin minier du nord de la France. Après une phase de rejet, ils sont devenus les symboles d'une époque et des éléments à part entière du paysage.

« La lande de Lessay est une des plus considérables de cette portion de la Normandie qu'on appelle la presqu'île du Cotentin. [...] Ces lacunes de culture, ces places vides de végétation, ces têtes chauves pour ainsi dire, forment d'ordinaire un frappant contraste avec les terrains qui les environnent. Elles sont à ces pays cultivés des oasis arides, comme il y a des oasis de verdure. Elles jettent dans ces paysages frais, riants et féconds, de soudaines interruptions de mélancolie, des airs soucieux, des aspects sévères. [...] Mais si, par exception, on en trouve d'une vaste largeur de circuit, on ne saurait dire l'effet qu'elles produisent sur l'imagination de ceux qui les traversent, de quel charme bizarre et profond elles saisissent les yeux et le cœur. Qui ne sait ce charme des landes ? [...] Haillons sacrés qui disparaîtront au premier jour sous le souffle de l'industrialisme moderne ; car notre époque, grossièrement matérialiste et utilitaire, a pour prétention de faire disparaître toute espèce de friche et de broussailles aussi bien du globe que de l'âme humaine. [...] Pour peu que cet effroyable mouvement de la pensée moderne continue, nous n'aurons plus, dans quelques années, un pauvre bout de lande où l'imagination puisse poser son pied pour rêver, comme le héron sur une de ses pattes. [...] C'était cette double poésie de l'inculture du sol et de l'ignorance de ceux qui la hantaient, qu'on retrouvait encore, il y a quelques années, dans la sauvage et fameuse lande de Lessay. [...] Ce désert normand déployait une grandeur de solitude et de tristesse désolée qu'il n'était pas facile d'oublier. [...] Dans l'opinion de tout le pays, c'était un passage redoutable. [...] On parlait vaguement d'assassinats qui s'y étaient commis à d'autres époques. [...] Si l'on en croyait les récits des charretiers qui s'y attardaient, la lande de Lessay était le théâtre des plus singulières apparitions. Dans le langage du pays, il y revenait. [...] C'était là le côté véritablement sinistre et menaçant de la lande, car l'imagination continuera d'être, d'ici longtemps, la plus puissante réalité qu'il y ait dans la vie des hommes. [...] Le soleil teignait d'un jaune soucieux cette chaumière brune comme une sépia, et dont la cheminée à moitié croulée envoyait rêveusement vers le ciel tranquille la maigre et petite fumée bleue de ces feux de tourbe que les pauvres gens recouvrent avec des feuilles de chou, pour en ralentir la consommation trop rapide. »

extraits de L'Ensorcelée de Jules BARBEY d'AUREVILLY, 1850

---

« On sent que partout autour de cette eau profonde il y a encore de l'eau, l'eau trompeuse, endormie et vivante des marais, les grandes nappes claires où se mire le ciel, où glissent les nuages, où fermente la mort, l'eau qui nourrit les fièvres et les miasmes, qui est, en même temps une sève et un poison, qui s'étale, attirante et jolie, sur les putréfactions mystérieuses. » [ Sur l'Eau ]

« Le marais c'est un monde entier sur la terre, monde différent, qui a sa vie propre, ses habitants sédentaires et ses voyageurs de passage, ses voix, ses bruits et son mystère surtout. Rien n'est plus troublant, plus inquiétant, plus effrayant parfois qu'un marécage. Pourquoi cette peur qui plane sur ces plaines basses couvertes d'eau ? Sont-ce les vagues rumeurs des roseaux, les étranges feux follets, le silence profond qui les enveloppe dans les nuits calmes ou bien les brumes bizarres qui traînent sur les joncs comme des robes de mortes ou bien encore l'imperceptible clapotement, si léger, si doux, plus terrifiant que le canon des hommes ou le tonnerre du ciel, qui fait ressembler les marais à un pays de rêve, à des pays redoutables cachant un secret inconnaissable et dangereux ? Non. Autre chose s'en dégage, un autre mystère plus profond, plus grave, flotte dans les brouillards épais, le mystère même de la création peut-être ! [« Amour », Le Horla ].

Guy de MAUPASSANT

Toujours au 19<sup>ème</sup> siècle, se développe autour du monde rural un mouvement qui allait aboutir au « folklore », au sens étymologique ; ce terme, apparu au milieu de ce même siècle, désigne « la science des traditions, des usages et de l'art populaires d'un pays » (définition du « Petit Robert »).

Dans la société en pleine mutation, une certaine nostalgie des époques antérieures se dessine en même temps que se façonne l'image, le type du paysan peu évolué, fruste, presque animal, mais d'autre part solide, riche dans sa vie sociale et ses valeurs, et en définitive dans sa primitivité même. La simplicité originelle. Cela devient pour les classes bourgeoise ou ouvrière une référence, le renvoi à un passé perdu. Bien sûr, la réalité est loin d'être aussi simple et les paysans sont tout autant impliqués dans la tourmente industrielle et ses incertitudes. Toujours est-il que cette chimère se forge rapidement et devient un sujet de prédilection en peinture. Les principaux thèmes développés dans cet art sont le travail, la prière, la vie familiale. Par contre, certaines scènes chères aux peintres flamands des siècles précédents, tels que Brueghel l'Ancien, sont délaissés : les loisirs, les fêtes, les moments de débauche ou de violence. L'image nouvelle du paysan est porteuse des principes moraux chers à la bourgeoisie qui, au sortir de la Révolution, cherche à asseoir ses propres valeurs, travail, famille, tradition...

On connaît les tableaux de Courbet ou de Millet. Dans le nord de la France, à Courrières, Jules Breton ne se lasse pas de peindre la vie aux champs d'une population agricole très pauvre et de plus en plus isolée, alors même que la découverte du charbon en 1860 va bouleverser la région. Van Gogh admire ce peintre. Il se rend à pied à Courrières pour le rencontrer. Déconcerté par l'aspect froid et luxueux de l'atelier, il n'osera pas frapper à la porte et repartira aussitôt, toujours à pied, vers la Belgique...

Van Gogh vend très mal de son vivant, alors que Millet ou Breton connaissent le succès. Chez les trois peintres, on retrouve pourtant le même désir de glorifier les paysans, mais ces deux derniers laissent de côté l'aspect misérable de la vie paysanne et développent l'hypothétique noblesse de leur sujet. Les dessins de Van Gogh sont trop réalistes, confinant à la crudité.

Pour Van Gogh, tous ces gens du peuple, paysans, mineurs, tisserands... se rejoignent dans la pauvreté. En cela, il se distingue également de la grande majorité des peintres de l'époque qui ne s'intéressent qu'à la paysannerie traditionnelle.

Van Gogh est un pauvre parmi les pauvres.

Autre différence, mais cette fois au niveau de la pure appréciation esthétique : au-delà de leur image académique de lieux arides et désolés, Van Gogh découvre peu à peu la beauté des landes et des tourbières, tout comme sans doute d'autres peintres flamands. La gamme subtile des coloris l'émerveille. Il faudra bien du temps pour qu'on la reconnaisse, qu'on la retrouve.

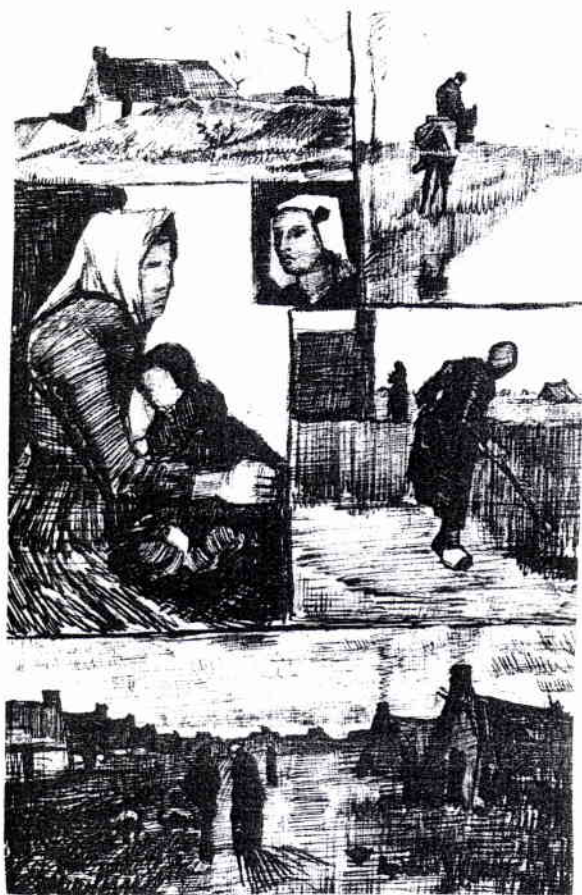
Cher Théo,

Je t'écris cette fois de ce coin perdu de la province de Drenthe où je suis arrivé après un long, un interminable parcours en barque de trait à travers la bruyère.

Te décrire le pays comme il le faudrait, je ne vois pas comment le faire ; les mots me manquent. Représente-toi les bords du canal comme un étalage ininterrompu, pendant des milles et des milles, de tableaux de Michel ou de Th. Rousseau, de Van Goyen ou de Ph. De Koninck.

De grandes étendues, toutes plates, des plaines de différentes couleurs, qui vont se rétrécissant de plus en plus à mesure qu'elles fuient vers l'horizon, relevées çà et là par les

taches que font une chaumière en mottes de gazon, une petite ferme, quelques bouleaux grêles, des peupliers, des chênes. Et partout, des tas de tourbe. Des barques passent, sans interruption, venant des marais, chargées de tourbe ou de laïches Ici et là, des vaches, maigres, belles de couleur, et souvent des moutons, des porcs. Les personnages qui paraissent de temps à autre dans cette plaine ont, en général, beaucoup de caractère, et parfois même un charme extrême, délicat. Ainsi, j'ai dessiné dans la barque une petite bonne femme, les tire-bouchons [coiffure des femmes de la Frise] de son bonnet voilés de crêpe (elle était en deuil) ; plus tard, une mère et son petit enfant, la mère avec un fichu violet noué sur la tête. [...]



Je suis absolument enchanté d'avoir fait ce voyage et j'ai la tête pleine de ce que j'ai vu. Ce soir, la bruyère était extraordinairement belle. [...] Le ciel était d'un blanc lilas délicat, inexprimable, avec des nuages, non pas moutonneux, mais au contraire entassés l'un sur l'autre, et qui couvraient le ciel entier, pareils à des flocons teintés de lilas, de gris, de blanc, avec une seule petite déchirure à travers laquelle le bleu paraissait. A l'horizon, une traînée rouge, magnifique ; et par dessous, l'immense bruyère, brune, sombre, étonnante ; enfin, silhouettée sur la bande rouge du ciel, la masse des toits bas de petites chaumières. Le soir, cette bruyère a souvent des effets que les Anglais désignent par les mots de *weird* et de *quaint* [bizarre, étrange]. [...] Le soir, un village comme celui-là, avec ses reflets, dans l'eau, dans la vase, dans les flaques, de ses fenêtres éclairées, est parfois prodigieusement émouvant. [...]

Cher Théo,

Je t'écris de nouveau, maintenant que j'ai parcouru ce coin-ci pendant toute la journée. Tout est parfaitement conforme à ce qui me plaît. Je veux dire que la paix y règne.

Autre chose encore que je trouve beau ; c'est le côté tragique du paysage. Mais le tragique existe partout, mais ici, il n'y a pas que des effets à la Van Goyen.

Hier, j'ai dessiné des racines pourries de chênes, ce qu'on appelle ici « des souches de tourbe ». (Ce sont des racines d'arbres qui ont séjourné, enfouies peut-être pendant un siècle, dans la tourbe, et qui ont elles-mêmes formé de la tourbe. L'exploitation de la tourbière les ramène au jour).

Ces racines étaient noyées dans la boue noire d'une mare.

Quelques-unes, noircies, étaient complètement sous l'eau qui miroitait au-dessus d'elles ; d'autres étaient comme blanchies par le temps sur cette plaine immense. Un sentier blanc courait le long de ces souches ; au-delà, encore de la tourbe, couleur de suie. Par-dessus, le ciel, un ciel d'orage. Cette mare boueuse avec ses racines pourries offraient un spectacle mélancolique et même dramatique ; un vrai Ruysdaël, ou un Jules Dupré.

Voici un petit croquis de la tourbière.



Ici, il y a souvent de curieuses oppositions de blanc et noir. Par exemple : un canal aux rives de sable blanc court à travers une étendue couleur de suie. C'est ce que tu vois sur le croquis : des figures noires sur un ciel blanc, et, à l'avant-plan, d'autres variétés de noir et de blanc dans le sable. [...]

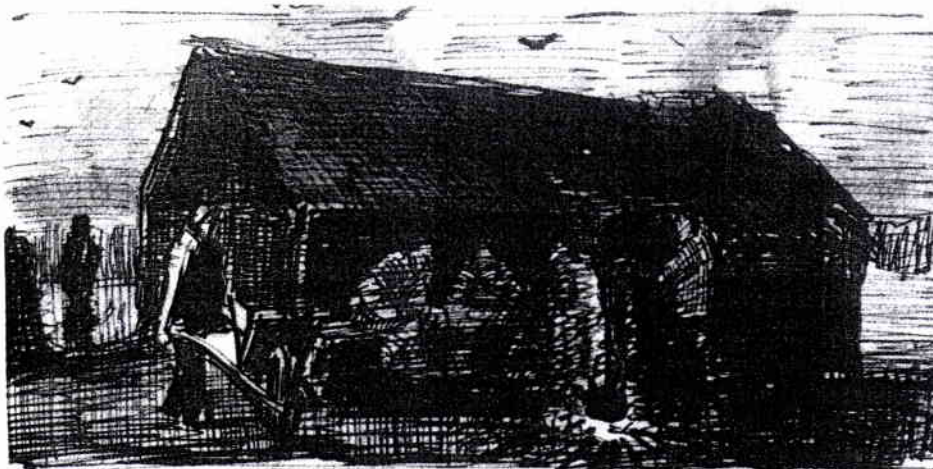
Mes chers parents,

J'ai reçu vos lettres. Je vous en remercie beaucoup. [...]

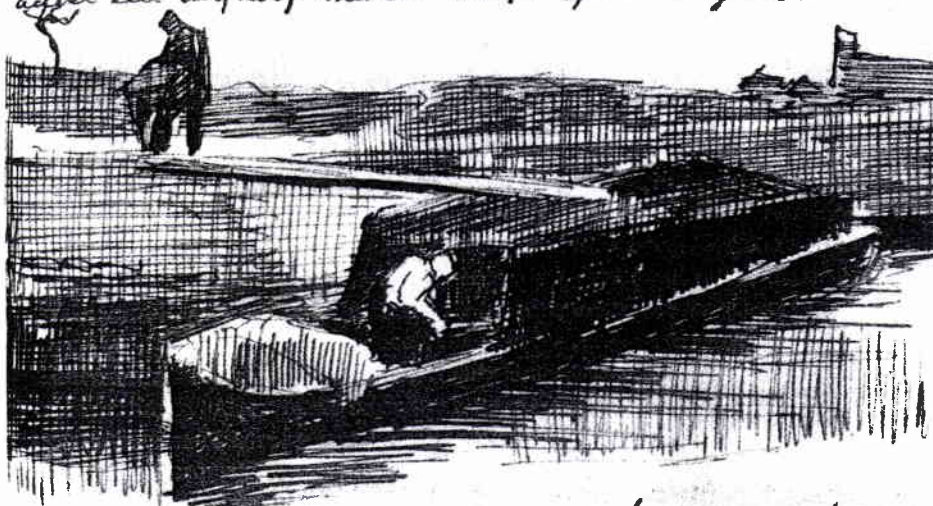
J'ai trouvé qu'Het Heike offrait un remarquable exemple d'énergie. Ces petites maisons, ayant chacune son petit bout de verdure, ce pauvre petit troupeau de gens luttant tous ensemble contre la lande stérile ! [...]

Si je mets en parallèle la population des villes et celle-ci, alors je n'hésite pas un instant à dire que ces habitants de la bruyère ou ces travailleurs de la tourbe me plaisent mieux. [...]

Oui, la différence alors me paraît énorme. [...]



*Het waren een drietal op 't turfveld, zij die juist a schepelen  
 achter een turf hoop met een vaantje op den voorgrond.*



*Het waren turf loaders doch ik vrees de krabbel  
 zij absoluut niet te ontzieren.*

Cher Frère,

[...] Point n'est besoin de te dire que je ne désire aucunement partir pour Paris, puisque je vis ici dans cette bruyère magnifique : sans ta lettre, l'idée ne m'en serait même pas venue. [...] J'aime autant rester ici, au pays des tourbières.

Il y a partout des sujets à peindre. Ce pays est très beau, et je crois que je deviens peintre en peignant. Je peins avec plaisir, tu dois comprendre cela. [...]

Voici les figures que j'ai surprises dans les tourbières ; en train de casser la croûte derrière un tas de tourbe ; un petit feu à l'avant-plan ; c'étaient des chargeurs de tourbe. Seulement, je crains que mes griffonnages ne soient pas assez nets.

Voici quelques effets du soir ; je m'escrime toujours sur le bonhomme qui brûle des mauvaises herbes, je l'ai mieux réussi dans une étude peinte que les autres fois, en tout cas pour le ton, tant et si bien que j'ai mieux rendu l'immensité de la plaine et le crépuscule ; le feu d'où s'échappe un peu de fumée, constitue l'unique tache claire. Je suis souvent sorti le soir pour le voir, et c'est lors d'une de ces promenades dans la boue, après une averse, que j'ai découvert la petite chaumière, si jolie au sein de la nature. [...]



*Le chien avec pour avoir efflué d'été may l'air de son  
 autrefois étranger de tel il voit son avenir en son géschidre*

Le pays est superbe, superbe, tout s'écrie : mais peins donc !

[...] Une terre noire, plate, immense, illimitée ; le ciel nu, de ce blanc lilas délicat. Cette terre fait germer le jeune blé, et, de ce blé, elle est toute comme persillée. Les bons terrains fertiles de la Drenthe, au fond, c'est cela, baignés dans une atmosphère de vapeur. [...]

Les mauvais terrains de la Drenthe sont pareils, sauf que la terre noire y est encore plus noire, pareille à de la suie, et non d'un noir lilas comme les sillons ; et mélancoliquement couverte de bruyère et d'une tourbe éternellement en train de pourrir. Je vois cela partout, et les accidents, sur ce fond immense, dans les tourbières ce sont les chaumières en mottes de terre, dans les régions fertiles les masses énormes, des plus primitives, de fermes et de bergeries, avec leurs petits murs très bas, et leurs énormes toits de mousse. Et des chênes tout alentour.[...]

Puis, comme le crépuscule tombait, représente-toi le silence, la paix de cette heure ! Représente-toi une petite allée de grands peupliers avec leur feuillage d'automne ; représente-toi un large chemin fait de boue, tout en boue noire avec, à droite, la bruyère à l'infini, à gauche, la bruyère à l'infini, les sombres silhouettes triangulaires de quelques chaumières de gazon, la clarté rouge de l'âtre dans leurs fenêtres, des flaques d'eau, d'un jaune sale, où le ciel se reflète et où pourrissent des racines ; représente-toi cet amas de boue, le soir au crépuscule, le ciel blanchâtre par-dessus, donc, toutes les choses noires sur un fond blanc. Et dans ce tas de boue, un personnage tout velu, le berger, masse ovale en deux moitiés, l'une de laine, l'autre de boue, se heurtant, se pénétrant mutuellement.

Extraits de « Van Gogh , Correspondance Générale », Gallimard, 1990

Bien des années après, à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, Yann Paranthoën, preneur de son à France-Culture, retournera sur les traces de Van Gogh ( cf. le film «Le Tailleur de son » de Th. Compain, co-produit par Lézard Vert et FR 3 Bretagne, 1992) pour enregistrer les sonorités propres à ces tourbières, tout en sachant bien que l'atmosphère de l'époque de Van Gogh a disparu. La notion de « paysage sonore » a été bien peu abordée, travaillée. Parler de paysage, ou, comme Y. Paranthoën, d' « images sonores » n'est pas excessif dans la mesure où les sons, les bruits, les voix, sont à la fois réalités physiques et puissances évocatrices pour l'esprit. Dans les vastes landes tourbeuses, les mouvements de l'eau, en profondeur, sont très discrets et le vent, en surface, peut s'épancher sans réserve dans l'espace ouvert à l'infini.

Le vent ...

Le ciel blanc

lilas

Le vent ....

LE VENT

L ' I M M E N S I T E

L ' homme - la chaumière

D E L A L A N D E

La tourbe

noire

Très cher frère...

« ... viens te rafraîchir au vent de tempête qui balaie la bruyère » (Van Gogh)

A chaque fois que Van Gogh dépeint les tourbières, c'est avec, à travers ceux qui y vivent. L'être humain, isolé, donne la dimension de la lande qui s'étend à l'infini.

Les chaumières misérables se détachent sur le ciel immense.

Quand Yves Paranthoën retrouve ces tourbières, le paysan les a déserté. Il n'y a plus que le vent, mais, grâce à un montage sonore, la communion se fait de nouveau : « Il y a un joli vent... Tout seul, il ne veut rien dire, mais lorsque les voix hollandaises se poseront sur le vent, il sera hollandais... ». L'homme scande la mesure du paysage, qu'il soit visuel ou sonore.



« Sur la bruyère infiniment,

Voici le vent hurlant,

Voici le vent cornant Novembre. », chante Emile

Verhaeren, poète belge de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Pour lui, les marais et tourbières restent des lieux de désolation, d'inertie, de stagnation, tant physique que psychologique, infestés de « Fièvres », pour reprendre le titre d'un poème des « Campagnes hallucinées » (1893).

## FIEVRES

La plaine, au loin, est uniforme et morne  
Et l'étendue est vide et grise  
Et Novembre qui se précise  
Bat l'infini, d'une aile grise.

Sous leur torchis qui se lézardent,  
Les chaumières, là-bas, regardent  
Comme des bêtes qui ont peur,  
Et seuls les grands oiseaux d'espace  
Jettent sur les enclos sans fleurs  
Leur cri des angoisses qui passent.

L'heure est venue où les soirs mous  
Pèsent sur les terres gangrenées,  
Où les marais visqueux et blancs,  
Dans leurs remous,  
A longs bras lents,  
Brassent les fièvres empoisonnées.

Parfois, comme un hoquet,  
Un flot pâteux mine la rive  
Et la glaise, comme un paquet,  
Tombe dans l'eau de bile et de salive.

Puis tout s'apaise et s'aplanit ;  
Des crapauds noirs, à fleur de boue,  
Gonflent leur peau que deux yeux trouent ;  
Et la lune monstrueuse préside,  
Telle l'hostie  
De l'inertie.

De la vase profonde et jaune  
D'où s'érigent, longues d'une aune,  
Les herbes d'eau,  
Des brouillards longs comme des traînes  
Déplient leur flottement parmi les drains ;  
On peut les suivre à travers champs,  
Vers les chaumes et les murs blancs ;  
Leurs fils subtils de pestilence  
Tissent la robe de silence,  
Gaze verte, tulle blême,  
Avec laquelle, au loin, la fièvre se promène

La fièvre,  
Elle est celle qui marche  
Sournoisement, courbée en arche,  
Et personne n'entend son pas. [...]

Aussi, lorsque la nuit, ne dormant pas,  
Ils [les malades] s'agitent entre leurs draps  
Songeant qu'aux alentours, de village en  
[village,

Les brouillards blancs sont en voyage,  
Voudraient-ils ouvrir la porte,  
Pour que d'un coup la fièvre les emporte,  
Vers les marais des landes  
Où les mousses et les herbes s'étendent  
Comme un tissu pourri de muscles et de  
[glandes

Où s'écoute, comme un hoquet,  
Un flot pâteux miner la rive,  
Où leur corps mort, comme un paquet,  
Choirait dans l'eau de bile et de salive.  
Mais la lune, là-bas, préside  
Telle l'hostie  
De l'inertie .

Les paysans du 19<sup>ème</sup> siècle entraînent avec eux les tourbières dans le domaine du folklore et leur transmettent leurs présumées qualités : simples, rudes, mais vraies, «naturelles» et à l'abri de l'influence pernicieuse de la civilisation moderne.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, et surtout après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, les progrès économiques s'accélérent. La pratique du tourbage devient le fait soit de professionnels qui emploient des méthodes d'exploitation que l'on peut qualifier d'industrielles, soit de communautés rurales qui n'ont plus que des droits d'usage très restreints, soit d'individus isolés qui vivent plus ou moins en marge de la société. Le géographe Albert DEMANGEON évoque ces problèmes dans son ouvrage de 1905, « La Picardie et les régions voisines ». Entre 1880 et 1901, la production de tourbes diminue de moitié dans le département de la Somme, des trois quarts dans le Pas-de-Calais, et les tourbiers des vallées doivent rechercher du travail ailleurs. Le marais devient un lieu de solitude...

« La plus grande activité des tourbiers se développa au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'invention du grand louchet par Eloi Morel, de Thézy-Glimont sur l'Avre, permit d'extraire la tourbe jusqu'à 8 mètres au-dessous du niveau de l'eau et d'atteindre les bancs de meilleure qualité. En même temps la disparition des forêts et la cherté du bois firent regarder la tourbe comme une matière précieuse dans ce pays dénudé ; pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux règlements assurent la police du tourbage. Avec les progrès de l'industrie, la tourbe prit une valeur plus grande encore.[...] Pendant la Révolution, le partage des communaux étendit encore l'exploitation et la vulgarisa : des vallées entières se creusèrent d'immenses excavations, profondes de plusieurs mètres, véritables lacs d'eau claire où les bateaux peuvent circuler. Mais une nouvelle réglementation intervint qui modifia l'exploitation, en même temps que la concurrence de la houille la ralentissait pour toujours.[...]

Ils [les tourbiers] vivent d'une existence isolée, au fond des marais, dans leurs chaumières d'argile, toutes basses et frêles, badigeonnées de chaux sur les murs, de goudron sur le soubassement ; presque toute l'année, ils travaillent là, dans les brouillards, sur une terre humide, coupée de canaux et de clairs.[...] La diminution des communaux a réduit l'étendue des pâtures qui nourrissait leur vache ; la tourbe se vend moins ; aussi voit-on maintenant les tourbiers quitter leur vallée pour se louer pendant la moisson aux cultivateurs du plateau ; la récolte terminée, ils reviennent à leur marais, passent l'hiver misérablement, puis vers le mois d'Avril, ils regagnent en barque le bord de l'étang sur lequel leur dur labeur les retiendra jusqu'en Juillet.[...]

Toute ces vallées tourbeuses, avec leurs forêts de peupliers, leurs fourrés de joncs et de roseaux, leurs clairières d'eau dormante, leurs solitudes brumeuses, leurs chétives cabanes et leurs pauvres habitants laissent au voyageur l'impression de quelque coin de la nature primitive, oublié là par l'homme au milieu de son domaine et de ses œuvres. »

Albert DEMANGEON, La Picardie et les régions voisines – Artois – Cambrésis – Beauvaisis – Paris, 1905.

**PREFECTURE DE LA SOMME.**

**VALLÉE DE SOMME**

**DESSÈCHEMENT**

**ASSAINISSEMENT & MISE EN VALEUR**

des Marais communaux et particuliers, situés, sur la rive  
gauche de la Somme, entre Hangest et Pont-Remy.

**ENQUÊTE**

En 1863 ...

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le « peuple des tourbières » intéresse de plus en plus les folkloristes et autres amateurs de curiosités humaines.

Les journalistes s'empresent de recueillir les témoignages, de faire les ultimes photos avant la disparition totale. Le symbole en acquiert plus de poids, et des régions comme la Picardie ou la Brière s'identifient aux dernier tourbiers, tout comme d'autres régions du Nord de la France se reconnaîtront par la suite dans leur population minière.

Le cas des villes et villages de la vallée de la Haute-Deule, dans le Pas-de-Calais, est particulièrement éloquent quant à la puissance de cette notion d'identité régionale. Les habitants de ces communes furent jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, ou parfois jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle, des spécialistes du tourbage (cf. l'article à paraître dans le Bulletin de la Société de Recherches historiques de Courrières) ; elles ont basculé dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle dans l'univers minier et industriel. Il ne reste pratiquement rien de leur passé rural, pas de « mémoire collective », pas un souvenir, pas la moindre anecdote transmise oralement ; seuls quelques textes écrits dans le cadre de décisions officielles permettent de se faire une idée, bien lointaine, de ce que fut la réalité quotidienne. Par contre, le patrimoine culturel minier a été scrupuleusement inventorié. Question d'époque... Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, les tourbiers ne présentaient d'intérêt pour personne.

## MONUMENTS & SITES DE PICARDIE

### XXIV

#### LES TOURBIÈRES DE LA SOMME

**V**oici l'époque de l'année où, sous les tours de Boves comme sous l'église de Long, aux alords de Ham aussi bien qu'à l'entrée d'Abbeville, l'on aperçoit par les carreaux des wagons de grandes taches brunes régulières qui tranchent sur le gazon des marais : ce sont les étentes des mottes de tourbe, des *tourbes* qui séchent. Sur ces chantiers, le petit peuple assez spécial des tourbiers. Hommes, femmes et enfants, s'agitent entre la berge des ch'ireu et l'étente, autour d'un abri de roseaux ou d'une cabane de torchis, encore semblables aux logis des très lointains aïeux. Si vous approchez de cette sorte de campement,

Une odeur vous prend à la gorge,  
Forte, âcre, effluve violent,  
A croire qu'un soufflet de forge  
En pousse vers vous le relent  
Scintille de toute une contrée,  
Sueur même de ce terroir.  
C'est la tourbe, au printemps tricie  
De l'entaille, immense miroir (1)

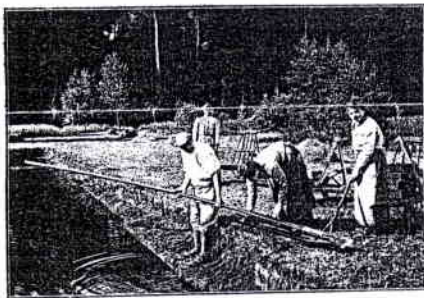
Les images ci-contre, d'après des clichés remarquables que nous devons au talent et à l'amabilité de M. Ad. Leroux, membre de la Société photographique de Picardie, montrent quelques moments de l'activité et de la vie traditionnelle de ces hommes à grandes lottes, de ces femmes dont le visage est enfoui sous la capeline d'indienne violette.

Parmi tous les départements de France, le nôtre est le plus grand producteur de tourbe, suivi, dans les statistiques, par la Loire inférieure, l'Oise et le Pas-de-Calais (2). Sur 38 000 hectares de tourbières françaises, la Somme en possède 3 000, communales ou particulières ; elles s'échelonnent en chalets dans nos vallées grandes ou petites : l'Angon, l'Airaimes, la Trir, le Dien, l'Amboise ou la Maye, ruisselets pourtant minuscules, s'élargissent en entalles exploitées, comme les « fleuves » Somme ou Authie et les plus notables affluents, Avre, Noye ou Ancre. Si nous feuilletons quelques-uns des récents rapports annuellement adressés par le Service des mines au Conseil général, nous y trouvons les chiffres suivants, assez variables suivant le succès de la « campagne » et les

conditions économiques : nous nous en débarrasserons bien vite en les groupant en tableau :

| ANNÉES | ÉTENTES DE TOURBIÈRES |                  |        | PRODUCTION en tonnes. | VALEUR au produit | NOMBRE de Ouvriers employés au Tourbage. |
|--------|-----------------------|------------------|--------|-----------------------|-------------------|--|
|        | Partie indicielle     | Comme indicielle | TOTAUX |                       |                   |  |
| 1889   | 110                   | 47               | 157    | 70 000                | 680 000 fr.       | 2 000                                    |
| 1895   | 224                   | 54               | 278    | 44 120                | 668 402 »         | 2 600                                    |
| 1900   | 221                   | 43               | 272    | 34 761                | 601 781 »         | ?  |
| 1902   | 234                   | 30               | 273    | 44 260                | 780 630 »         | 1 150                                    |
| 1903   | 226                   | 38               | 264    | 39 980                | 503 891 »         | 1 050                                    |
| 1905   | 137                   | 47               | 184    | 21 105                | 312 220 »         | 700                                      |

C'est, année moyenne, un demi-million qui est sorti, à coups de « louchet », du fond des marais. Nous verrons que cette fortune serait doublée, triplée peut-être si les chefs des Picards qui « vont à torcher », les entrepreneurs de tourrages, étaient mieux renseignés, plus ingénieux ou ambicieux. Ressource exceptionnellement abondante en Picardie, ressource qui sans trêve se renouève, aujourd'hui trop méprisée mais un avenir industriel certain, notre tourbe vaut bien que nous rappelions ce qu'elle est, comment et depuis quand elle s'est formée (1).



Cl. Ad. Leroux  
L'extraction de la tourbe. Deuxième mouvement : le tourbier renverse le « grand louchet »

Bellery, professeur de mathématiques à Amiens, ingénieur du comté d'Artois, disait de la tourbe, dans un mémoire couronné par l'Académie d'Amiens en 1754 (2).

(1) BULLOZONNET. Voici les titres de quelques-uns des ouvrages consacrés à la tourbe et spécialement ceux des travaux édités en Picardie : A. LEROUX, *comme combustible industriel*, Paris, 1876, in-8° et atlas ; A. LEROUX, *comme combustible industriel*, Paris, Masson, sans date, in-8° ; 2. NAILL, *Étude La Tourbe et les Tourbières*, Paris, Masson, sans date, in-8° ; 3. Bulletin de la Société sur les tourbes du Département de la Somme, dans le Bulletin de la Société Industrielle d'Amiens, IX (1876) p. 270-290 ; Communiqué de Marilly, *Étude des principales variétés de houilles... et de la tourbe*, Paris, 1877, in-8° ; 4. article du même dans le Bulletin de la Société Industrielle, II (1893) ; G.-R. CABAT, *Exposé de l'exploitation de la Tourbe dans le Nord de la France*, Abbeville, Coudron, 1881, in-12 ; V. BRANDICOURT, *La Tourbe en Picardie* (séance VIII des conférences des « Roussi picards », 1904).

(2) Dissertation sur la Tourbe de Picardie, Amiens, Godard, in-12, 1754, page 5.

(1) Léon Durauchel, *Le feu de tourbe dans Poèmes de Picardie*, Paris, Maisonneuve, 1903, p. 212.  
(2) Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 17<sup>e</sup> série, pp. 215 et suiv. Paris, Berger-Levrault, 1895.

# LE DERNIER TOURBIER DE LA VALLEE

Renaissance d'une très vieille et grosse industrie de Picardie ? Non, pas exactement. Respect d'un usage des « vieux », fidélité à une tradition ? Certainement.

Si l'on suit actuellement la route du Catelet à Long, au milieu des plus beaux des étangs qui miroitent entre Amiens et Abbeville, on peut être étonné d'apercevoir, à gauche, les taches noires que font, sur le tapis de la prairie, des piles de « mottes » de tourbe. On vient de découvrir l'unique petite tourbière qui soit encore ouverte dans le département.

Le vieux mot de « maintenir » nous

est moins familier qu'aux gens du Midi ; empruntons-le pour qualifier M. Julien Focquet, de Long, de mainteneur d'une activité propre à la région que nous habitons. Il n'a jamais, nous dit-il, cessé de « s'ier », dans le vaste marais communal, une provision de tourbe à son seul usage personnel ; car la tourbe ne se vend plus, même dans les périodes de haute prise des charbons ; ce qui est bien le cas présent.

Le dernier habitant de la vallée, qui « va à tourbes », méritait bien que fut publié son portrait « en action ». Cette première image le montre les pieds sur la

« ligne », planche fixée par des chevilles au bord de l'entaille, de « ch' treu » ; ainsi le tourbier avise, lors de ses efforts, de s'enfoncer dans la berge molle, glissante. Le moment soisi est celui où le « grand louchet », retiré de la « bon-

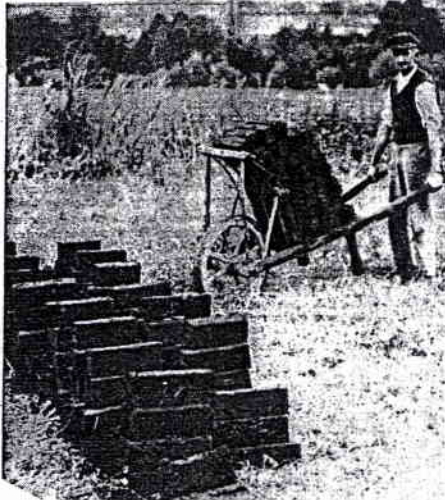
en plus grands, « gèrtes, tières, piles », ou cours des deux ou trois mois où elles sécheront sous la double action du soleil — s'il y en a — et des vents. Même si la pluie ne vient pas retarder la dessiccation, la tourbe, quand elle est amenée au

quet nous montre, à quelque distance son chantier, des prairies couvertes, et plus de gazon ras, mais de plus hautes herbes, prèles, apilées roses, chardonnées jaunées... Ce sont des tourbières peines entamées, découronnées par hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ne disaient que du « petit louchet », sorte bêche à ailerons coupants, n'élevant que soixante-dix ou quatre-vingt centimètres de la tourbe superficielle, la moins bon marché, à peine feutrée, ce « boustir » était si peu consistant qu'il le fallait verser dans des coissettes de bois aux dimensions d'une motte ; c'était la « tourbe moule ». Sous le monteau de ces herbes restes, n'en doutons pas, une réserve chaleur, d'énergie, un capital que l'avenir accordera sans doute une à valeur, quand la dernière mine de houille aura livré son dernier wagon, le dernier puits de pétrole sa dernière tonne. tourbière, elle, ne s'épuise pas ; le ment mais de façon continue, elle se forme ; comme le bois, c'est un comble qui naît devant nous.

Il y a seulement un demi-siècle, en 1889, dans notre département, le plus riche en tourbières (3.000 hectares) 38.000 dans l'ensemble de la France 157 tourbières, tant communales particulières, avaient occupé 2.000 vriers ; la production avait été de 70 tonnes, d'une valeur de 680.000 fr. Mais il y a vingt ans, en 1919, n'étaient plus recensés que 12 exploitations, 30 vriers, 3.500 tonnes estimées 66.000 fr. Et depuis 1925, le rapport annuel l'ingénieur des Mines adresse au Cc général constate chaque fois que l'irrigation de la tourbe n'est plus pratiquée, la vallée de la Somme ou dans celles des affluents.

Ce n'est pas ici la place — il le dira grande — de détailler les causes de cette disparition : focielle arrivée, et des chemins de fer, du charbon très cher ; difficultés de recruter la main d'œuvre pour un travail rude et seule temporaire ; défauts de la matière et encombrante, aqueuse, exigeant un ouvrier, malodorante, grande produ de cendres pour l'annus des ménages.

Pas davantage on ne dira comment pays grands tourbiers, Allemagne Nord, Suède, Hollande, Irlande, Co



Le tirage au grand louchet.

quette », ramène une « pointe » de tourbe ruisselet, longue de quatre-vingt centimètres. Ce grand louchet fut inventé en 1785 par Elias Morel, de Thézé ; il est juste qu'un modeste monument rappelle son souvenir sur la place de ce village et qu'une rue aménoise porte son nom, car il a permis aux Picards de beaucoup mieux profiter du sous-sol de leurs vallées, pendant plus d'un siècle. L'instrument très simple est fait d'une coisse métallique ouverte sur le devant et à bords tranchants, fixée à l'extrémité d'une perche de six mètres. L'homme l'enfonçait verticalement, puis l'arrête à lui en décollant la pointe mouillée dans la coisse. En se sautant, il vide cette longue cuillère, cette louche, sur le pré. Lui-même, plus souvent un aide, divise la pointe avec « l'copoère », un coutelet, en quatre « mottes » longues de vingt centimètres.

village, renferme encore un quart de son poids d'eau.

Ce dernier tourbier, on devait le rencontrer à Long, dont l'église moderne apparaît, toute blanche, dans le lointain du premier cliché. Ce grand village a été comme une capitale du tourbage, comme il reste un des centres les plus réputés de la chasse à la hutte et de la pêche du brochet. Autour de ses étangs, de ses « entailles » (dans son sens exact, le mot ne doit être appliqué qu'à une ancienne tourbière « entaillee » à coups de louchets), les diables de tourbes atteignent sept ou huit mètres d'épaisseur ; celle de meilleure qualité, la plus « faste », compacte et noire, est naturellement la plus profondément enfoncée. Celle-ci repose sur un lit d'argile et de sable, de très ancienne vase d'où sont toujours raménés par la sangle des coquillages marins, surtout des « herons »

Extrait d'un journal de la fin des années 30...

Les mêmes instruments, les mêmes gestes, les mêmes usages sont inlassablement décrits au fil des études et des articles.

« Une odeur vous prend à la gorge,  
Forte, âcre, effluve violent,  
A croire qu'un soufflet de forge,  
En pousse vers vous le relent.  
Senteur de toute une contrée,  
Sueur même de ce terroir,  
C'est la tourbe au printemps tirée  
De l'entaille, immense miroir. »

Cet extrait d'un recueil de poèmes de Léon Duvauchel ( Poèmes des Picardie, Paris, 1903) est reproduit à maintes reprises dans les publications consacrées à la tourbe. L'identification se fait aussi par le biais de l'odeur, un autre élément potentiel du paysage aussi peu exploité que le son.



Un watergang des marais de Saint-Omer...



En costume folklorique sur les rives de la Sensée...

Photographies d'Augustin Boutique, datant de la fin 19<sup>ème</sup> – début 20<sup>ème</sup> siècle, présentées dans « Le Nord : Paysages d'eau » (ainsi que la photographie de la première page de l'article), Photothèque Augustin Boutique-Grard, Conseil Général du Nord, Douai, 1997.

C'est à un véritable travail d'ethnologue que se livre Alphonse de Châteaubriant en Brière. La façon dont il relate sa rencontre avec les Briérons dans son livre « Au Pays de Brière » publié en 1923 (Ed. J. de Gigord, Paris), fait penser à la confrontation d'un explorateur avec une tribu de la brousse. Les habitants des marais sont les « hommes noirs », noirs de la tourbe qu'ils brûlent dans leurs chaumières et noirs des brûlures du soleil.

Pour A. de Châteaubriant, le marais est encore foncièrement hostile, étranger. Il est d'un autre monde. Mais, au-delà de l'évocation, d'ordre strictement culturel, des époques révolues, il représente aussi un souvenir de jeunesse : la découverte, par ce petit bourgeois de la ville, de l'existence d'êtres humains troubles, inquiétants.

La fascination qu'exerce sur un enfant un pauvre bougre de Briéron venu en ville vendre sa tourbe conduira, bien des années plus tard, à un émerveillement devant le spectacle du marais.

La Brière et ses habitants s'en trouvent imbriqués, liés par une sorte d'osmose.

« ...Je me souviens...il en vint un à la maison, un soir d'octobre, comme nous faisons nos devoirs, ma sœur et moi, assis à la grande table ronde où nous avons notre place tous les jours à notre rentrée de classe. Notre gouvernante cousait près de la fenêtre. Tout d'un coup la sonnette retentit et la domestique entra, en disant :

- Madame, c'est un Briéron.

« Un Briéron », cela avait un sens parfaitement complet en soi-même, car notre gouvernante demanda :

- Combien les vend-il ?

- Il dit : cinq francs le mille.

- Et bien, faites-le entrer.

Faites-le entrer ! Nous nous regardâmes avec anxiété, ma sœur et moi, car cette phrase était de mauvaise augure, notre père s'en était servi un jour : on avait sonné... Qu'est-ce que c'est ? – Monsieur, c'est un ours. – Un ours ? – Un ours, avec son montreur. –Faites entrer, avait dit mon père, cela amusera les enfants. Nous poussions des cris de terreur.

Le Briéron entra. Je n'osai pas me retourner, mais je vis ma sœur devenir blanche comme une morte. En un clin d'œil je mesurai le péril : chez nous, près de nous, au-dessus de nous, se dressait **l'homme noir** !

Figurez-vous un diable, avec des yeux de laque et quelques poils sur l'os du menton. Il se terrait silencieusement, appuyé contre le jambage de la porte. Il ne s'était même pas découvert. Son petit chapeau enfoncé rabattait le haut de ses oreilles pointues frottées de suie. Il ne parlait pas, il nous regardait. Il regarda même mon cahier. Et puis, je ne sais plus. Notre gouvernante tenait une motte dans sa main, la soupesait, l'examinait, prétendait qu'il en existait de plus sèche, qu'il surfaisait sa marchandise. L'homme se défendait d'une voix qui était un roulement rauque ; et ce que je reverrai toujours, toujours, c'est, dans sa longue main croche, dans sa main de charbon bigarrée de rose, dans sa main d'Ethiopien, dans sa main de singe, les ronds d'argent que notre gouvernante y déposa.

Il partit, nous respirâmes.[...]

- La voiture pour Saint Joachim, s'il vous plaît ?...

Une grosse femme, fumante comme une soupe, se présenta du fond d'une cuisine en flammes.

- C'est la carriole qui est à la porte, vous n'avez qu'à monter. [...]

Quelques instants après nous roulons, nous volons. [...] Autour de nous, la plaine, l'espace, l'immensité ; le vent, un vent frais, mouillé, qui sent à pleines narines le fond de l'outre d'Eole.

Cette étendue, sous ses nappes d'eau couleur de mercure, paraît être le séjour d'astéries et de méduses gigantesques. [...]

Ténèbres d'un village perdu. Quelques lampes veillent...

Je suis chez les Briérons, chez les hommes noirs, chez les lents passagers du grand fleuve qui se perd derrière moi dans l'océan de mon enfance.[...]

Je veux voir des chaumières... je veux voir et toucher les grands bonhommes calcinés, je veux parcourir ce pays d'eau morte et ranimer, si c'est possible, la fête de mes émotions d'antan. [...]



Cl. Le Boyer

... le chemin était bordé de vieilles chaumières grises, terreuses...

La Brière se déployait sous mes yeux, un canal s'y dirigeait, presque tout de suite il disparaissait sous le voile léger et mystérieux des roseaux.

Cà et là se déployaient sous un maigre tapis d'herbes, des régions de terres tourbeuses, dans lesquelles, tout récemment, on avait creusé de profondes entailles.

Ces noires blessures, et les tas de mottes dressées tout auprès, les uns en forme de mulons, les autres rectangulaires comme des mausolées, donnaient à tout ce pays une physionomie plus triste encore.

Et toujours les roseaux, l'eau, le silence, le désert, et au-delà, dans la brume, une ceinture bleuâtre de petites collines.

La Brière ! Sorte de mer morte dont le flot aurait été brassé avec les bas-fonds. Une seule petite route traverse cette morne terre, soumise depuis l'ère des grandes révolutions cosmiques, à un indéfectible silence.



Il me semble voir au loin une pauvre creusée jusqu'aux os par la famine. Des lambeaux d'étoffe verte et brûlée s'écrasent sur ses côtes nues, et elle grignote une nourriture sèche et rousse. Mais peut-être suffit-il à cette pauvre contre la désespérance du vent qui souffle sur elle, le cri vertigineux des trains qui passent au loin.

Malgré le manque d'arbres, l'absence de toute habitation visible, l'aspect de cette plaine ne me faisait naître aucune idée de dénuement ; mais il s'en exprimait plutôt une sorte de neutralité transcendante, si je puis dire, aussi distante de la couleur que de l'effacement, de la détresse que de la joie.

Pas une voix, pas un écho, à la surface de cette plaine fluide ne semblait remonter le mutisme épais des profondeurs. C'était impressionnant. Hors de l'obscurité, le silence nous semble toujours outrepasser son empire.[...]

Pendant plusieurs semaines, j'allais encore vivre dans ce pays, m'y nourrir de rêveries suscitées par un silence de plusieurs milliers d'années...

J'allais, moi, homme vivant par la vertu des variations incessantes, vivre au milieu de ces roseaux dont la houle ressemble à un mouvement de nuages, de ces eaux croupies par l'attente éternelle d'un second déluge. Bas-fond d'un arrière pays, la Brière reste perdue dans l'immense solitude de ses eaux et de ses tourbières.[...]

Le Briéron ne fait pas de bruit, on ne l'entend jamais venir, non seulement parce qu'il glisse sur l'eau, mais parce que tout son être répond à la constante volonté de voir et de ne pas être vu.

Son petit œil de tourbe observe toute chose avec méfiance, et sa méfiance n'a d'égale que sa ruse, sa ruse que sa taciturnité, sa taciturnité que le désordre farouche de sa barbe. Mais surtout ce qui fait du Briéron un homme à part, c'est qu'il possède son pays.

Debout, planté sur son noir chaland effilé, il se confond sous sa vêtue de rat d'eau avec la haute berge de tourbe, que dépassent seul son chapeau clabaud et sa figure ombrageuse.[...] Il apparaît formé des multiples enfantements de cette Brière qui l'a créé de son eau de vase et l'a fait surgir de ses profondeurs aquatiques. [...]



Cl. Le Boyer

... l'immense solitude de ses eaux et de ses tourbières...

De temps en temps, le soleil, par un interstice de nuages, envoyait un rayon qui se déplaçait avec la marche de la nuée et sous cette haute voûte sombre, l'eau était grise, métallique, opaque, les roseaux se détachaient en noir dans le contre-jour.

Au loin, une charrette de mottes s'éloignait entre les saules, suivie de trois femmes coiffées de mouchoirs blancs qui leur tombaient en pointe entre les épaules.

Puis, soudain, le soleil perça le nuage, de son foyer s'irradièrent mille rayons, et le marais fut changé en un grand lac de lumière. »



Village briéron

Cl. Bernard

Demain, je quitte la Brière.

J'ai pris le blin d'Aoustin et suis parti, ce soir pour la dernière fois, à travers curées et chalandières...

A mesure que j'avance, j'admire la variété dans la délicatesse et l'harmonie du chant de la lumière sur les eaux.

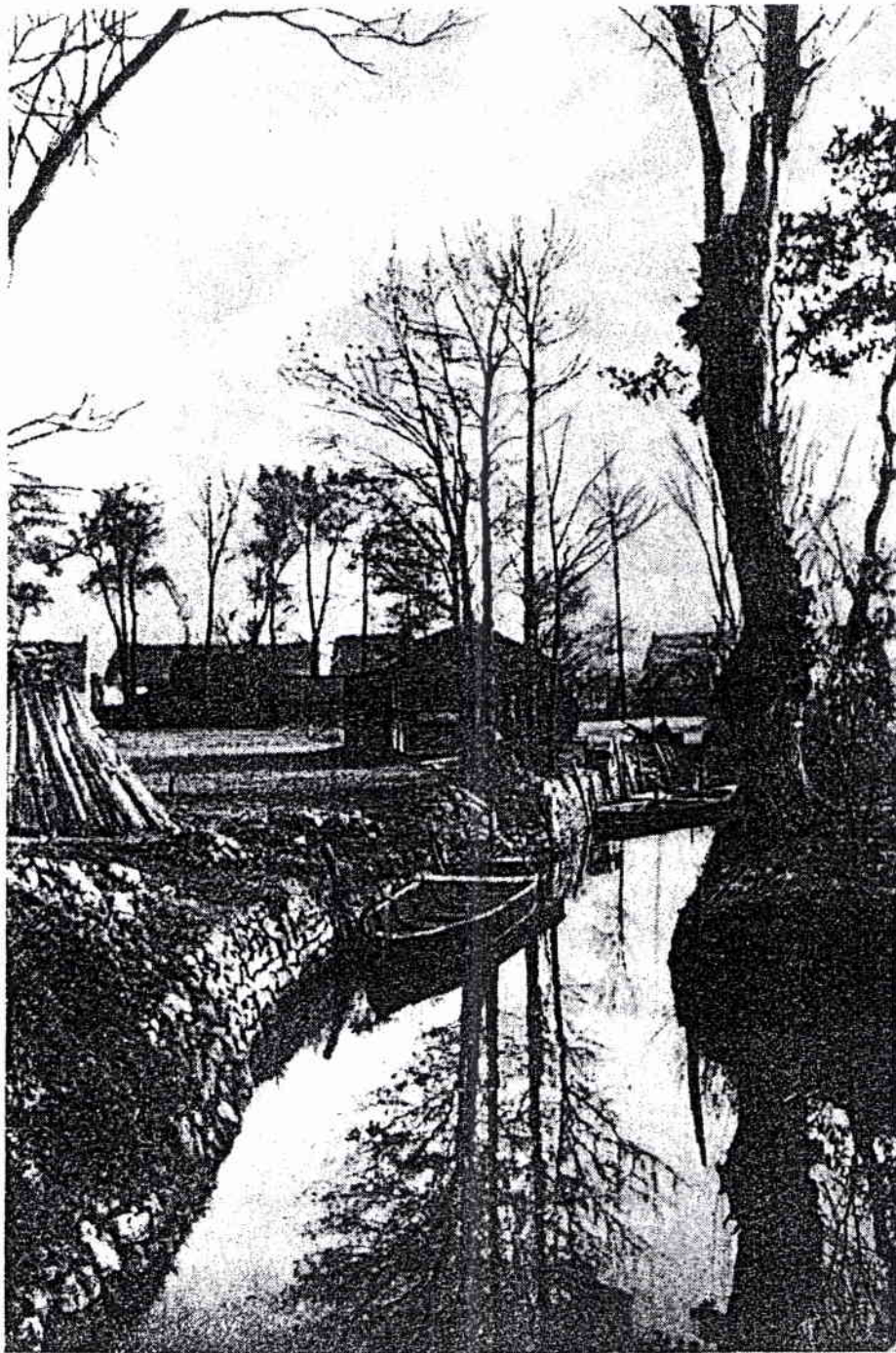
Mille combinaisons de couleurs surgissent et mille dessins onduleux et souples, des couronnes de vermeil dans des clartés solaires lentement se déroulent en rubans de moires sereines, qui traversent comme par l'effet d'une incantation magique, les clapotis frémissants.

Plus loin, dans l'étain liquide dort un soleil pâle,

145

Extraits de «Au Pays de Brière» d'Alphonse de Châteaubriant, J. de Gigord, Paris, 1923.  
(ainsi que la photographie de la page suivante)

Changement de tableau ...



Cl. Bernard

Le formidable développement des sciences de la nature aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles va modifier de façon notable la façon d'apprécier les tourbières.

Tout d'abord, le terme lui-même acquiert son sens actuel. Initialement simple lieu où l'on exploite la tourbe, la notion de « tourbière » implique un milieu humide où une certaine végétation produit de la tourbe, la tourbe ne désignant plus la brique destinée au chauffage, mais la matière même de la tourbière, matière végétale imparfaitement décomposée. Dans les siècles précédents, cette matière avait pour nom « mollingue » dans le nord de la France, terme repris d'ailleurs dans les décrets royaux. Cette définition précise des tourbières permet de mieux dessiner leurs caractéristiques, leur originalité, leur existence même.

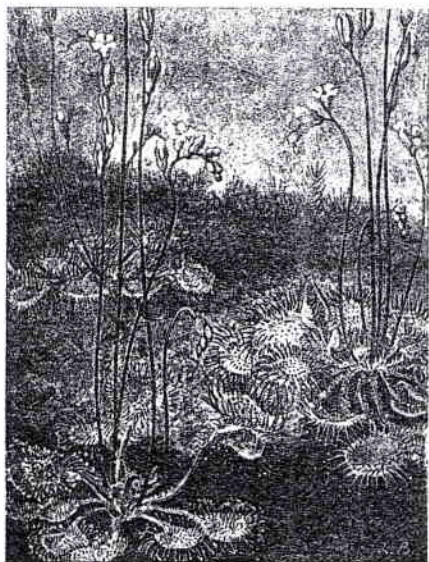
Mais, bien plus encore, les tourbières perdent tout aspect négatif quant à leur valeur esthétique ; d'espaces vides, elles se remplissent de vie et de sens. Cela peut sembler paradoxal dans la mesure où l'on considère souvent que le paysage relève du domaine artistique et qu'il est le fruit d'une « artialisation », pour reprendre le terme d'Alain Roger, du milieu naturel. Ici, c'est la démarche naturaliste qui amorcera la valorisation esthétique des tourbières en tant qu'éléments paysagers.

Léo Lesquereux est un des premiers scientifiques à réhabiliter les tourbières (cf. Quelques recherches sur les marais tourbeux, Neufchâtel, 1844). Pour lui, elles ne renferment aucune substance malsaine ou dangereuse ; bien au contraire, il en boit l'eau « sans éprouver la moindre incommodité », et ne ressent aucun dégoût quand il « avale le liquide contenu dans les sphaignes, en le faisant jaillir par compression ». De plus, il analyse très finement le processus de formation de la tourbe ; ses conclusions sont encore valables de nos jours. Il explique l'aversion générale pour les tourbières par des motifs plus humains que scientifiques, et place sans doute ainsi le problème à son juste niveau : « Le préjugé [défavorable] subsiste cependant, et il ne sera pas sans doute déraciné de sitôt. Car, pour excuser son égoïste incurie, l'homme s'applique à trouver aux œuvres de Dieu un côté faible, défectueux ou nuisible. D'ailleurs, nous le savons tous, il est très difficile de persuader ceux qui ont pour eux la raison la plus opiniâtre, celle de l'intérêt ».

Les botanistes de terrain, nombreux à la fin du 19<sup>ème</sup> et début du 20<sup>ème</sup> siècle, prospectent systématiquement leur région. Les caractéristiques floristiques des tourbières se précisent et certaines plantes s'avèrent strictement associées à ces milieux, et donc rares. On découvre des curiosités, comme les plantes carnivores, ce qui donne lieu à un débat quant au bien-fondé de l'emploi du terme « carnivore ». Les recherches se poursuivent sur le mode de formation de la tourbe, sur les différents types de tourbières, sur leur répartition. Tout ceci vient confirmer la nature originale et fragile des tourbières. Mais ces études sont de bien peu de poids face aux pressions économiques qui continuent à prôner le défrichage et le drainage. La destruction s'accélère. Les naturalistes y assistent, impuissants.

L'abbé Masclef, professeur de sciences naturelles au Petit-Séminaire d'Arras, constate, dans son « Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département du Pas-de-Calais » (Arras, 1886), que « l'action de l'homme sur la végétation spontanée est bien remarquable. Ainsi, la flore de nos grands marais tourbeux s'est sensiblement appauvrie, depuis un demi-siècle environ, par suite des travaux de dessèchement qui tendent à les convertir complètement en prairies et en champs cultivés. Des plantes intéressantes comme *Drosera rotundifolia* [...] sont disparues des marais d'Emmerin, près de Lille. [...] Nos beaux marais du littoral ne tarderont pas à subir le même sort. L'on peut facilement prévoir que les travaux de ce genre, pratiqués tous les jours dans ces marais, en feront disparaître, dans un avenir peu éloigné, les derniers débris de notre vieille flore indigène, comme *Gentiana pneumonanthe*, *Utricularia minor*, *Alisma natans* et *Carex limosa*. »

Dans les années 50, le botaniste douaisien Berton voit la tourbière de Sin-le-Noble disparaître sous un terril minier. Il ne peut que le déplorer, aucune mesure légale de protection n'existant à l'époque. Les Houillères sont les maîtres absolus.



Rosolis à feuilles rondes — *Drosera rotundifolia* L.  
Juin — septembre — Grand. nat.



Grassette vulgaire — *Pinguicula vulgaris* L.  
Mai — juin — Grand. nat.

Ces deux gravures sont extraites d'un petit manuel de poche destiné aux botanistes de terrain, « Les Fleurs des Marais, des Tourbières, des Cours d'eau, des Lacs et des Etangs » écrit par A. Camus et édité dans la collection de l'Encyclopédie Pratique du Naturaliste par les Ed. Paul Lechevalier, Paris, 1921. L'influence de la pollution sur les végétaux y est bien décrite ; par contre, le caractère « carnivore » des Rosolis (*Drosera* sp.), avancé par Darwin, y est encore signalé au conditionnel : « cette plante [*Drosera rotundifolia*], ainsi que les autres *Drosera*, est considérée par beaucoup de botanistes comme carnivore. Les feuilles irritables retiennent et emprisonnent les insectes qui seraient digérés par la pepsine sécrétée par les poils glanduleux ». La même réserve est émise en ce qui concerne la Grassette (*Pinguicula vulgaris*) qui n'est encore, à l'époque, qu'« assez rare aux environs de Paris » : les feuilles sont « munies en dessus de poils cristallins laissant exsuder un enduit mucilagineux retenant les insectes (les digérant d'après certains auteurs) ».

Il faut attendre les dernières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle pour que les tourbières soient reconnues par la gent politique sous la pression de la vague écologiste, phénomène à la fois scientifique et social. Les données accumulées par les naturalistes permettent de faire accéder les tourbières au statut d'espaces naturels.

De déserts sinistres, elles se métamorphosent en milieux prestigieux, riches de vie et de diversité.



Le Professeur de Botanique Jean-Roger Wattez photographiant des Linaigrettes dans la tourbière de Cucq-Villiers. Cette tourbière a été décrite dans sa thèse de doctorat d'Etat (1968) ; elle a failli disparaître, dans les années 70, sous les débris de la station balnéaire du Touquet-Paris Plage et a été sauvée in extremis.

Elles s'enrichissent de nouvelles qualités. Elles deviennent « ambiguës » (par les plantes carnivores qu'elles abritent, plantes qui tiennent de l'animal), « vivantes » (par la tourbe qui continue à s'y former), fragiles et « sensibles » (et dignes d'être protégées) ; ce sont des « mémoires » (par le pollen qu'elles renferment, ou les cadavres...), des sanctuaires (par les plantes des périodes glaciaires qui s'y maintiennent)... Elles se visitent et s'aménagent, trouvant leur place dans le paysage.

Mais, même domestiquées, elles gardent un côté inquiétant et dangereux qui apporte le frisson .

Il en reste quelque chose de sauvage...

## Le Désert

Les maisons construites dans ce matériau traversent les siècles. Il n'est pas rare de trouver des fermes dont la construction date des <sup>XVI</sup> ou <sup>XVII</sup> siècle. Solidement ancrées sur le sol, elles sont indissociables du paysage et composent un terroir sur lequel le temps ne semble pas avoir d'emprise. Certes, le travail des granitiers a évolué. S'ils fournissent toujours les matériaux nécessaires à la voirie, ils contribuent aujourd'hui à la réalisation de grands édifices urbains destinés à la postérité.

► **La pierre indestructible a nourri l'imagination** et les croyances locales. Sur les collines de Monthault, la Roche criante, de 13 m de longueur et 5 de largeur, était censée favoriser le mariage des jeunes filles. Elles devaient simplement se laisser glisser sur la roche et déposer un morceau d'étoffe pour voir leurs vœux exaucés. Les glissades successives ont laissé une trace indélébile témoignant de cette croyance. ■



## Nos adresses

Pays d'accueil de Fougères, tél. : 02 99 94 60 30.

Office de tourisme de Fougères, tél. : 02 99 94 12 20.



Les tourbières sont des écosystèmes fragiles très souvent protégés.



## Nature

### LES RICHESSES DE LA TOURBIÈRE

Sur la commune de Parigné, la tourbière de Lande-Marais fait un peu figure de vestige. Sauvée grâce à l'action du conseil général, la tourbière de Parigné a subi les assauts de l'homme au fil des siècles. D'abord asséché, puis utilisé pour la production commerciale de tourbe, le site est maintenant un lieu de visite abritant une faune et une flore très riches.

Née de la décomposition des sphaignes, des mousses qui se développent très lentement (3 mm par an), la tourbe forme aujourd'hui une couche de 2 m d'épaisseur. Extrêmement acide et pauvre en éléments nutritifs, la tourbe a facilité le développement de plantes rares comme le droséra, plante carnivore. Elle a aussi permis de retrouver des graines fossilisées vieilles de plusieurs siècles. Accès libre du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre. Visites guidées, tél. : 02 99 97 36 54.

## Découverte

### LE JARDIN DES CINQ CONTINENTS

Conçu en 1994, le parc floral de haute Bretagne n'est pas un jardin, mais une succession d'enclos fleuris évoquant les continents. Dans les dédales d'un jardin perse, inspiré des jardins d'eau islamiques dont il reprend les symboles, les cyprès et les lauriers-roses accompagnent le promeneur. Sur les vestiges d'un potager d'autrefois entièrement clos de hauts murs, le jardin antique remonte le temps. Sous le ciel de Bretagne, les massifs d'hortensias évoquent une agora athénienne. Vallon des poètes, Jardin japonais, Vallée des rois, les noms évocateurs des onze jardins traversés constituent un parcours original.

Ouvert jusqu'au 31 septembre tous les jours de 14 h à 18 h, et, du 10 juillet au 21 août à partir de 10 h 30 les dimanches et jours fériés. Entrée 43 F. Tél. : 02 99 95 48 32.

## Savoir-faire

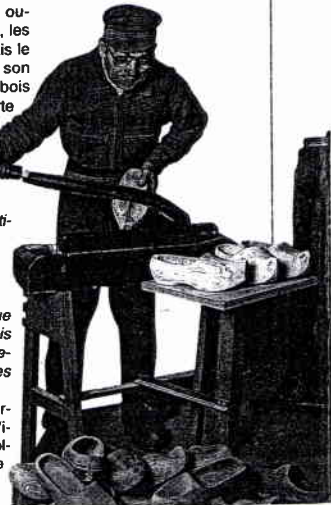
### LES SABOTS DE PARIGNÉ

Jean-Yves Levacher est sabotier depuis l'âge de quatorze ans. En 1977, il succède à son père, installé à Parigné depuis 1938. L'entreprise employait alors trois ouvriers. Avec les années, les ventes ont diminué, mais le sabotier reste fidèle à son métier. La semelle de bois destinée à être recouverte de cuir est venue donner de l'oxygène à un très petit marché.

"Ce qui compte pour moi, c'est de continuer à vivre de cette activité", commente le sabotier, "je veux travailler avec les mêmes exigences de qualité que mes ancêtres. Je choisis des bois qui ne s'éclateront pas après quelques mois d'utilisation."

Loin de l'étiquette du dernier sabotier d'Ille-et-Vilaine, qui pourrait lui colter à la peau, il préserve

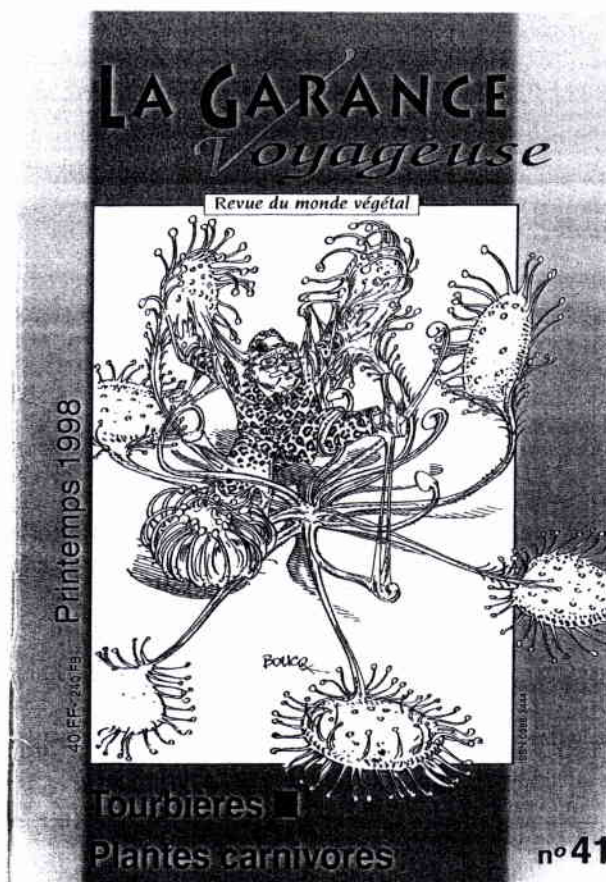
les règles d'un métier auquel il a consacré toute sa vie. Jean-Yves Levacher, 41, rue de la Mairie, 35133 Parigné. Tél. : 02 99 97 22 15.



Rustica, revue initialement consacrée au jardinage, a abordé par la suite d'autres sujets. C'est ainsi qu'une rubrique traite des particularités naturelles ( faune, flore, géologie), humaines ( architecture, métiers traditionnels, musées...) ou mixtes (types d'agriculture, paysages) de petites régions situées en France ou dans les pays limitrophes.

Ici, un extrait du n° 1589 du 7 juin 2000, ayant pour sujet « le Désert », terroir de Bretagne situé près de Fougères. Sont associés les aspects naturel, avec la tourbière de Lande-Marais, et culturel, avec le sabotier.

La 1<sup>ère</sup> de couverture du n° 41 de « La Garance Voyageuse » où tourbières et plantes carnivores sont en vedette...



**LES TOURBIÈRES C. BOUCHARDY**

Filles des glaces et du feu, les tourbières d'Auvergne sont nées il y a 10 000 ans de la fonte des glaces et du volcanisme. Le film raconte comment s'est formée la tourbe qui garde en mémoire les événements climatiques, tout en préservant des plantes rarissimes, vestiges des époques glaciaires, telles les plantes carnivores.



**LES TOURBIÈRES**

Durée : 26 min.

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| A) VHS SECAM ou PAL :     | 149 F 22,71 € |
| B) PRÊT et CONSULTATION : | 229 F 34,91 € |
| C) PROJECTIONS :          | 550 F 83,85 € |

Un film vidéo de C. Bouchardy, proposé dans le catalogue 2001 « Nature-Environnement » de Fifo-Distribution. Dans la présentation générale, sont mis en avant les contrastes, les aspects paradoxaux ou surprenants...La cassette décrit les tourbières sous les angles naturaliste et paysager.





ESPACE

La tourbière est un type particulier de marécage où s'accumulent des matières végétales non décomposées qui forment la tourbe. Les tourbières occupent environ 1 % de la surface terrestre, principalement dans les régions froides et pluvieuses comme l'ouest de l'Irlande ou le centre de la Finlande. En France, on les rencontre dans les régions arrosées de moyennes montagnes : Massif central, Jura et Vosges. Milieux de vie exceptionnels, riches d'une grande biodiversité, les tourbières sont rares et fragiles. Hélas, elles font l'objet de mesures de protection depuis quelques années en Europe.

**Page précédente :**

- Tourbière des Vosges.
- Tourbière du Massif central.
- Tourbière colonisée par des espèces de la toundra et de la forêt.

**Ci-contre :**

- Feuille de *Sphagnum* (plante carnivore) d'une tourbière du Massif central.
- Sphagnum avec spongiaires sur une tourbière. Les sphagnum sont des mousses inféodées aux tourbières. Leurs tiges serrées les unes contre les autres y forment des tapis denses et spongieux. Gorgées d'eau, elles animent dans leur environnement un micro-climat froid qui leur est favorable. Lorsqu'il fait chaud, elles transpirent, ce qui a pour effet de rafraîchir la température ambiante.



Gilles Clément, un paysagiste « hors norme » pour reprendre l'expression d'un journaliste, ne se contente pas de « dessiner des jardins » (définition du Petit Robert), mais aborde le paysage et les éléments qui le composent, naturels ou autres, d'un point de vue plus large, plus planétaire. Le jardin a franchi son muret de pierres moyenâgeux, ou sa clôture barbelée, et s'étend désormais à la Terre entière. Mais le jardinier est toujours le même, l'homme...

Les tourbières, « milieux de vie exceptionnels, riches d'une grande biodiversité » participe à son livre « Le Jardin Planétaire » publié en 1999 chez Albin Michel à l'occasion de l'exposition présentée à la Grande Halle de la Villette (sept 1999-janv 2000). Elles s'opposent, dans le chapitre intitulé « L'Assemblage », aux rizières, milieux également humides, mais hautement artificiels et très répandus sur la planète.



# *D*iversité *et* richesse *des* paysages *de* marais

Le tout récent « Paysages de Marais » écrit sous la direction de Pierre Donadieu (Ed. Jean-Pierre de Monza, Paris, 1996) dessine marais et tourbières sous leurs nouveaux éclairages, naturaliste, historique, mystique ou esthétique... Il cerne la relation contemporaine qui lie l'homme et les tourbières, basée tout à la fois sur la sensation fine et la connaissance précise du milieu :

« Les paysages de tourbières offrent à l'homme une quintessence de ses rapports avec la nature mouillée, ni aquatique, ni terrestre. Même si la vue est comblée, il s'agit d'abord d'un monde tactile. C'est du sol que viennent les sensations. Il ne « répond » pas comme à l'ordinaire. L'assise de la marche – le niveau où le pas cesse de s'enfoncer – devient incertaine, imprévisible.

Teintes et formes inaccoutumées : les roseaux s'épuisent. La nappe de molinies, prairie généreuse et rêche, mi-bleutée mi-paille, se concentre peu à peu en touffes puis en touradons. Le tapis végétal se distend et ménage deux étages, entre lesquels la pesanteur et l'équilibre choisissent pour vous. Au sol – mais peut-on encore désigner ainsi cette épaisseur molle ? – s'organisent de subtils arrangements de textures et de couleurs, parfois superbement insulaires, parfois confluentes. On les sent animées de concurrences féroces, sous la moelleuse apparence de leurs formes qui s'entrechoquent en silence, sans heurts, dans une autre échelle de temps. La

gamme de teintes et de densités est très précisément graduée. Des coussins drus et sanguins, puis fauves, étouffent une bruyère ou chevauchent un vieux touradon étêté. De souples mamelons vert pâle et bronze nappent les interstices entre ces bosses. Plus au creux encore, là où miroite encore l'eau prisonnière, comme sur le point d'être expurgée, les sphaignes vertes, fluorescentes, paraissent dans ces demi-flaques où le végétal se liquéfie.

On hésite à nommer « terre » le support de ces combats somptueux. Là où elle affleure, la tourbe semble toujours avoir été indûment mise à nue. Les seules variations de sa noirceur homogène sont plutôt des effets de surface, brillance ou matité, qui traduisent sa fluidité relative, son degré d'imbibition.

Ici plus qu'ailleurs, la question de l'imbrication de la vie et de la mort est posée, de manière à la fois crue et nuancée ».

Et toute cette précision dans le détail des coloris et des sensations rappelle l'arrivée de Van Gogh dans les landes tourbeuses de la Drenthe :

« Très cher Frère,

Je voudrais te parler un peu d'un petit voyage à Zweeloo, le village où Liebermann a longtemps demeuré.[...]

Représente-toi une course à travers la bruyère, à 3 heures du matin, dans une petite carriole. [...] Quand il a commencé à faire jour, que les coqs se sont mis à chanter dans toutes les chaumières éparses sur la lande, tout, les maisonnettes isolées que nous dépassions, entourées de peupliers grêles dont on entendait tomber les feuilles jaunies, le vieux clocher camus dans un petit cimetière aux murs de terre et à la haie de hêtres, le paysage plat, la lande, les champs de blé, tout, tout offrait au regard les motifs mêmes des plus beaux des Corot. Un silence, un mystère, une paix comme seul Corot les a peints.

Il faisait d'ailleurs encore sombre, à 6 heures, quand nous sommes arrivés à Zweeloo. Que c'était beau l'arrivée en carriole dans le village ! D'énormes toits de mousse sur les maisons, sur les étables, les granges, les bergeries.

Ici, les habitations sont très écartées, entre des chênes d'une couleur bronze superbe. Dans la mousse, des tons d'or vert ; sur le sol, des gris rougeâtres, bleuâtres, des gris lilas foncé, jaunâtres, des tons d'une pureté indicible parmi le vert des champs de blé : noirs sur les troncs mouillés qui se détachaient sur la pluie d'or des feuilles d'automne, tournoyantes, fourmillantes, pareilles à des perruques détachées, emportées par le vent, à travers lesquelles on voit le ciel, ou encore attachées à des peupliers, à des bouleaux, à des tilleuls, à des pommiers.

Un ciel uni, nu, lumineux, pas blanc, mais d'une couleur lilas indéchiffrable, blanc seulement là où l'on voit courir des taches rouges, bleues, jaunes, un ciel qui reflète tout et dont on se sent comme enveloppé de partout, humide, et qui se fond dans une brume légère. Le tout ensemble se réduit à une gamme de gris délicats ».

...

A Vincent...

En définitive, deux mouvements se sont dessinés au fil des siècles.

L'un, issu de l'autorité royale et des grands propriétaires terriens, a discrédité les marais, les assimilant à des endroits stériles, improductifs au sein desquels les tourbières n'étaient bonnes qu'à être exploitées par la plèbe. Cette conception s'est propagée jusqu'à nos jours dans tout le monde rural, par l'intermédiaire entre autres des agronomes et physiocrates du Siècle des Lumières et des sociétés d'agriculture du 19<sup>ème</sup> siècle.

L'autre, apparu dans les milieux scientifiques, littéraires et artistiques du 19<sup>ème</sup> siècle notamment, a réussi à créer une nouvelle image des tourbières qui sont devenues des lieux d'étude et d'émerveillement, à la fois refuges de la nature indomptée et symboles de traditions rurales perdues.

Cette conception positive gagne peu à peu l'ensemble de la société actuelle qui s'ouvre aux problèmes écologiques, contraignant parfois la gent politicienne à des mesures conservatoires. Henri IV serait bien étonné de voir ça...

## **BIBLIOGRAPHIE :**

**SUBLIME** : voir « Le Paysage et la question du Sublime », ouvrage collectif publié à l'occasion de l'exposition du même nom présentée au Musée de Valence du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre 1997, Réunion des Musées nationaux et Association Rhône-Alpes des Conservateurs, 1997.

**PAYSAN** : l'iconographie du paysan du 19<sup>ème</sup> siècle n'intéresse pas que les Européens. Les Américains sont de grands amateurs ( et acheteurs ) de ces images. Une étude très poussée a été faite par Richard et Caroline BRETTELL, conservateurs à l'Art Institute de Chicago. Elle est éditée en français par les Editions d'art Albert SKIRA (Genève, 1983) sous le titre «Les peintres et le paysan au XIXe siècle ».

**PAYSAGE** : de nombreux ouvrages ont traité de ce sujet très controversé, tiraillé entre l'esthétique, les sciences humaines et les sciences naturelles. On peut citer deux revues : « Pages Paysages » et « Les Cahiers du Paysage ». On pourra, en plus des ouvrages cités dans l'article, se faire une idée des différents points de vue et trouver des références bibliographiques dans « Mort du Paysage ? Philosophie et Esthétique du Paysage », Actes du Colloque de Lyon, sous la dir. De François Dagognet, Champ Vallon, collection Milieux, Seyssel, 1982 ; « La Théorie du Paysage en France », sous la dir. d'Alain Roger, Champ Vallon, coll. Pays/paysages, 1995 ; « Géosystèmes et Paysages, bilan et méthodes », Gabriel Rougerie, Nicolas Beroutchachvili, Armand Colin, 1991 ; « Du Milieu à l'Environnement, Pratique et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance », sous la dir. De Marie-claire Robic, Economica, 1992 ; « Histoire du Paysage français » de J-R Pitte, 2 vol., Ed. Tallandier, 1983 ; « Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages », coll. Ethnologie de la France, Cahier 9, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996 ; « Jardins et Paysages », J-Pierre Le Dantec, coll. Textes essentiels, Larousse, 1996, etc., etc.

**TOURBIERES** : outre l'ouvrage « Paysages de Marais » cité plus haut dans cet article, on trouvera toutes données d'ordre naturaliste dans « Le Monde des Tourbières et des Marais » par O. Manneville, coordinateur, V. Vergne, O. Villepoux et le Groupe d'étude des Tourbières, Delachaux et Niestlé, 1999.

Un livre, de Frédéric Blanchard et J-Patrice Matysiak, est également en préparation. Cet article en fera partie.

**A LA DECOUVERTE DES ANCIENS BULLETINS DE LA SOCIETE:  
RETROSPECTIVE  
III – LES ANNEES 1878 à 1880**

Par Maurice QUETU  
15, Rue Philippe de Commines  
80 000 Amiens

Le **bulletin n°67** du 1<sup>er</sup> janvier 1878 signale la découverte à Inchy-en-Artois (62), par M. Coolin de Plancy de *Mutilla europaea*, joli hyménoptère non encore capturé dans le Nord.

Le **bulletin n°68** du 1<sup>er</sup> février 1878 publie la liste des mousses de l'arrondissement d'Abbeville, d'après le catalogue raisonné de MM. De Vicq et Wignier. Le docteur Pelletan décrit les différentes pièces de la bouche des insectes et leur utilisation. R. Vion recommande avec passion l'étude de l'Histoire naturelle dès l'école primaire par des classes en plein air et l'examen des collections. La bibliothèque est à nouveau transférée au coin de la rue Gresset et de la rue Saint-Jacques.

Le **bulletin n°69** du 1<sup>er</sup> mars 1878 donne le compte-rendu de l'excursion géologique faite à Beauvais le 17 juin 1877 dans les carrières de sable de la butte de Bracheux.

Le **bulletin n°70** du 1<sup>er</sup> Avril 1878 contient une très longue liste de plantes rares trouvées à Guerbigny et Vismes au Val, notamment *Aquilegia vulgaris*, *Dianthus armeria*, *Centaurea solstitialis*, *Calendula arvensis* !

Le **bulletin n°71** du 1<sup>er</sup> mai 1878 reproduit une lettre de M. Lefebvre du 21 février proposant au maire d'Amiens la création d'un musée d'Histoire Naturelle qui aurait le grand mérite de sauver de la destruction les collections actuellement dispersées dans la ville, notamment la collection d'oiseaux donnée par la comtesse de Boubers.

Le **bulletin n°72** du 1<sup>er</sup> juin 1878 donne le compte-rendu d'une excursion faite par M. Debray, en juillet 1877, dans la vallée de la Bresle, avec *Herminium monorchis* en Haute Forêt d'Eu et *Tamus communis* en Forêt de Guimerville.

Dans le **bulletin n°73** du 1<sup>er</sup> juillet 1878, M. Debray signale la présence dans le bois de Prouzel et de Fossemanant d'*Anemone pulsatilla*, de *Barbarea stricta*, de *Sorbus latifolia* et de *Vallerianella auricula* (= *rimosa*).

Le **bulletin n°74** du 1<sup>er</sup> août 1878 donne le compte-rendu de l'excursion du 10 juin 1878 à Péronne, notamment dans le bois de Rocogne où de nombreuses espèces sont capturées par les entomologistes. Il note la présence de *Ranunculus lingua* et de *Cicuta virosa* à Pont-de-Brie.

Dans le **bulletin n°75** du 1<sup>er</sup> septembre 1878, R. Vion donne une traduction d'un article paru dans English Mechanic qui traite des mœurs des fourmis.

Le **bulletin n°76** du 1<sup>er</sup> octobre 1878 contient quelques observations de A. Lefebvre sur la Couleuvre à collier et l'Ecrevisse de rivière. Paraît une nouvelle liste de plantes rares dont *Monotropa hypopitys* dans le bois de Bus et *Stachys germanica* à Brie.

Dans le **bulletin n°77** du 1<sup>er</sup> novembre 1878, M. Codevelle rend compte de la remise en ordre et en état de la collection d'oiseaux donnée par la Comtesse de Boubers. Cette collection léguée à la ville se composait d'environ 1600 à 1700 pièces.

Le **bulletin n°79** du 1<sup>er</sup> janvier 1879 annonce le décès le 24 décembre 1878 à Abbeville de M. de Brutelette qui avait publié, en collaboration avec son ami E. de Vicq, le catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Somme.

Le **bulletin n°80** du 1<sup>er</sup> février 1879 annonce l'élection de M. Richer comme président. Sous le titre « l'origine des espèces », H. Josse expose la théorie développée par le R.P. Hate qui combat le transformisme de Darwin.

Le **bulletin n°81** du 1<sup>er</sup> mars 1879 annonce l'élection de M. Beaussire comme président, en remplacement de M. Richer, démissionnaire.

Dans le **bulletin n°82** du 1<sup>er</sup> avril 1879, L. Carpentier publie une liste de mollusques bivalves recueillis dans la craie des environs d'Amiens. Le même bulletin contient une clef dichotomique pour la détermination des mollusques du Nord de la France.

Dans le **bulletin n°83** du 1<sup>er</sup> mai 1879 paraît une liste de plantes, signalées par M. Guilbert, parmi lesquelles on distingue *Adonis autumnalis* à Vismes-au-Val, *Inula helenium* à Fretteville, *Hieracium boreale* (= *sabaudum*) à Martainneville, *Spiranthes autumnalis* à Monchelet et Harcelaines près Maisnières et *Tamus communis* à Wiry-au-Mont.

Dans le **bulletin n°84** du 1<sup>er</sup> juin 1879, H. Josse attire notre attention sur l'ouvrage de M. Lambert qui peut servir de guide pour l'étude de l'étage Sénonien de la craie.

Le **bulletin n°85** du 1<sup>er</sup> juillet 1879 signale les remerciements du maire d'Amiens à la Linnéenne qui a fait don à l'Ecole primaire supérieure d'un herbier d'étude contenant 250 plantes préparées par M. Gonse. M. Dubois entame un article sur les poissons observés dans les étangs et les cours d'eau des environs d'Amiens.

Au **bulletin n°86** du 1<sup>er</sup> août 1879, L. Delambre nous livre le résultat des fouilles de puits funéraires gallo-romains qu'il a opérées en juillet 1877 lors de l'ouverture du chemin de Vignacourt à Saint-Maurice. M. A. Codevelle intéresse ses lecteurs à la Pie-Grièche.

Dans le **bulletin n°87** du 1<sup>er</sup> septembre 1879, N. de Mercey fait la comparaison entre deux sondages réalisés à Saint Blimont et Gamaches.

Dans le **bulletin n° 89** du 1<sup>er</sup> novembre 1879, E. Gonse publie une liste de plantes observées dans la région, notamment *Myosurus minimus* signalé par M. Caron à Rumaisnil et redécouvert par M. Bon lors d'une sortie du 7 mai 1989 (Bulletin Tome VIII, 1990, page 81). Cette petite Ratoncule, en voie de disparition, est toujours présente en grand nombre sur le site de Rumaisnil utilisé comme aire de dépôt de betteraves. De cette liste, on peut, par ailleurs, signaler *Dianthus armeria* dans le bois de Poix, *Carduus acanthoides* dans le marais de Longpré-les-Amiens, *Ruppia rostellata* (= *maritima*) et *Zanichellia palustris* à Cayeux.

Le **bulletin n°90** du 1<sup>er</sup> décembre 1879 contient un article de H. Josse sur le venin des batraciens.

Dans le **bulletin n°91** du 1<sup>er</sup> janvier 1880, M. Lefebvre apporte quelques précisions sur la nouvelle installation de la bibliothèque transférée au 1<sup>er</sup> étage de la maison de la Fontaine



Saint Jacques, en même temps que l'herbier Pauquy. M. Dubois publie une note sur les insectes habitant les prés salés. M. Codevalle nous parle du Pigeon voyageur.

Dans le **bulletin n°92** du 1<sup>er</sup> février 1880, H. Josse nous présente la *Cyclade lacustre*.

Paraît au **bulletin n°93** du 1<sup>er</sup> mars 1880 une nouvelle liste des plantes intéressantes observées en 1879, parmi lesquelles on distingue *Nasturtium palustre* (= *Rorippa islandica*) à Hatencourt, près de Vismes-au-Val, *Barkausia foetida* (= *Crepis foetida*) à Longpré-les-Corps-Saints, *Specularia hybrida* (= *Legousia hybrida*) à Coullemelle, *Monotropa hypopitys* dans le bois de Laboissière, *Orobanche cruenta* à Gamaches et *Tamus communis* à Lignièrès-les-Roye.

Au **bulletin n°94** du 1<sup>er</sup> avril 1880, A.P. Alexandre parle des œufs et des larves de la Forficule auriculaire.

Dans le **bulletin n°95** du 1<sup>er</sup> mai 1880, R. Vion se fait l'écho des travaux du professeur Balfour de Glasgow sur la nutrition chez les plantes et les animaux.

Le **bulletin n°96** du 1<sup>er</sup> juin 1880 rend hommage à M. Auguste Volland, décédé le 15 avril 1880 qui avait rempli pendant plusieurs années les fonctions de bibliothécaire.

Dans le **bulletin n°98** du 1<sup>er</sup> août 1880, M. Gonse annonce qu'il vient de recevoir pour l'herbier de la société 559 plantes envoyées par le Dr. Richter Lajos de Budapest.

Le **bulletin n°99** du 1<sup>er</sup> septembre 1880 donne le compte-rendu détaillé d'une excursion faite le 20 juin dans la baie d'Authie, excursion qui s'est révélée très fructueuse pour les entomologistes (282 espèces de coléoptères).

Le **bulletin n°102** du 1<sup>er</sup> décembre 1880 donne une nouvelle liste de plantes parmi lesquelles on peut citer *Pyrola rotundifolia* dans le Bois de la réserve de Namps, *Hieracium auricula* (= *lactucella*) à Equennes. Jules Tripièr, avec sa flore d'Eaucourt, nous fait partager toutes ses émotions et toutes les joies que lui a procurées la botanique, aidé dans ses herborisations par Eloy de Vicq auquel il rend un vibrant hommage.

## L'ORNITHOGALE A FLEURS PENCHEES (*ORNITHOGALUM NUTANS L.*) A HANGEST / SOMME (80).

par Jean-Paul LEGRAND<sup>1</sup>, Vincent BAWEDIN<sup>2</sup> et Xavier COMMECY<sup>3</sup>

<sup>1</sup> MF de Penthièvre 76390 Le Caule

<sup>2</sup> 8 rue Philippe d'Auxy 80000 Amiens

<sup>3</sup> Place Godailler Decaix 80800 Gentelles

Le 17 avril 2001, à HANGEST Sur Somme (80), nous [V.B et X.C] étudions une héronnière installée dans le Bois de la Garenne, près du hameau de Bichecourt. En franchissant le talus herbeux à l'entrée du bois, nous remarquons plusieurs pieds de Liliacées en pleine floraison, qui évoquent un Ornithogale. L'échantillon prélevé permet de préciser qu'il s'agit d'*Ornithogalum nutans* [détermination JP. L].

Chez ce géophyte à bulbe dont la taille varie de 25 à 60 cm, les feuilles égalent à peu près la hampe florale et une bande longitudinale blanche parcourt le milieu du limbe, comme sur la feuille de l'Ornithogale en ombelle. Par contre, les 3 à 12 fleurs penchées qui constituent l'inflorescence forment une grappe allongée et unilatérale. Leurs tépales blancs à l'intérieur et marqués d'une bande verdâtre à l'extérieur mesurent 16 à 30 mm de long. Enfin, et contrairement aux indications de la « nouvelle flore de la Belgique » (LAMBINON, 1992), le filet élargi des étamines se termine par une dent de chaque côté de l'anthère.

A HANGEST / Somme, l'Ornithogale penché colonise le petit talus qui borde un chemin et la lisière intérieure du sous-bois qui le jouxte. La station occupe une pente insignifiante, exposée au sud-est, où l'altitude n'atteint pas 35 mètres. Le groupement végétal révèle une nette dominance des espèces nitratophiles et, de ce fait, ne présente pas d'intérêt patrimonial particulier. Le bois, modérément frais, se caractérise par une rudéralisation marquée et le talus, lui, est encore plus banal. Toutefois, une plante peu commune en Picardie a été trouvée à proximité : le Grémil officinal (*Lithospermum officinale*).

Le 6 mai 2001, nous [V.B et JP. L] revisitons à nouveau le site et observons des populations d'*Ornithogalum nutans* aussi denses, abondantes et fertiles sous les orties que sous le couvert forestier. Ecologiquement, *Ornithogalum nutans* semble peu exigeant, il prospère dans des milieux très variés : champs (CORBIERE, 1893) ; prés et lieux frais (BREBISSON, 1879) ; bord des chemins, haies, taillis rudéralisés (LAMBINON et al.) – c'est-à-dire non loin des parcs et jardins où, jadis, il a dû être planté pour l'ornement. A HANGEST / Somme, à peine 200 m séparent le Bois de la Garenne du château de Bichecourt...

Selon P. FOURNIER (1951), l'introduction dans les monastères de cette fleur de pleine terre, depuis l'Orient et la Méditerranée, remonterait au Moyen Age. Malgré cette ancienneté, sa subsponanéité reste exceptionnelle dans le Nord-Ouest de la France.

Par ailleurs, en Bourgogne (POINSOT, 1972 ; BUGNON, 1993) comme en Alsace (ISSLER, 1965), *Ornithogalum nutans* se rencontre dans quelques rares vignobles et il peut dès lors être qualifié d'archéonaturalisé. Tandis que plus au sud, en se rapprochant de l'aire naturelle, son indigénat devient moins douteux.

Actuellement, en France, *Ornithogalum nutans*, qui s'est beaucoup raréfié, continue à régresser et mériterait sans doute une protection (JAUZEIN, 1995).

Pourtant, le 22 avril 1998, guidés par notre ami Jean-Pierre CORNU dans les Baronnie, aux environs de SAINT AUBAN sur l'Ouvèze (Drôme), nous avons traversé des champs envahis d'Ornithogale penché, déjà fanés, alors que la Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*) s'épanouissait dans les vignobles encore endormis.

HANGEST SUR SOMME (80) relevés du 06.05.2001

| Espèces notées  | Relevé n° 1 (bois 100 m <sup>2</sup><br>A+a : 75% ; h : 80%) | Relevé n°2 : talus 10m <sup>2</sup> |
|---|--|-------------------------------------|
| <i>Acer campestre</i>                                   | 1.1  |                                     |
| <i>Acer pseudoplatanus</i>                              | +  |                                     |
| <i>Corylus avellana</i>                                 | 2.2  |                                     |
| <i>Evonymus europaeus</i>                               | +  | +                                   |
| <i>Fraxinus excelsior</i>                               | 2.2  |                                     |
| <i>Quercus robur</i>                                    | +  |                                     |
| <i>Ribes rubrum</i>                                     | 2.3  |                                     |
| <i>Sambucus nigra</i>                                   | 2.2  |                                     |
| <i>Ulmus minor</i>                                      | +  |                                     |
| <i>Alliaria petiolata</i>                               | +  | +                                   |
| <i>Anemone nemorosa</i>                                 | 1.1  |                                     |
| <i>Arum maculatum</i>                                   | 1.1  | +                                   |
| <i>Brachypodium pinnatum</i>                            |  | +2                                  |
| <i>Bromus sterilis</i>                                  |  | 2.2                                 |
| <i>Chaerophyllum temulum</i>                            | +  | +                                   |
| <i>Galium aparine</i>                                   | 2.3  | 1.1                                 |
| <i>Geum urbanum</i>                                     | +  | 2.2                                 |
| <i>Hedera helix</i>                                     | 2.2  |                                     |
| <i>Lamium album</i>                                     | +  | 2.2                                 |
| <i>Listera ovata</i>                                    | +  |                                     |
| <i>Milium effusum</i>                                   | +  |                                     |
| <i>Ornithogalum nutans</i>                              | 1.3  | 1.3                                 |
| <i>Ranunculus ficaria</i>                               | 1.3  |                                     |
| <i>Rubus caesius</i>                                    |  | +                                   |
| <i>Urtica dioica</i>                                    | 1.3  | 3.3                                 |
| <i>Veronica hederifolia</i><br>(subsp. <i>lucorum</i> ) | 1.1  | +                                   |

Les mentions anciennes (XIX<sup>e</sup> siècle) d'*O. nutans* dans le Nord-Ouest de la France :

**PICARDIE :**

\* SOMME :

ABBEVILLE ; J.A.G. BOUCHER de CREVECOEUR (LAMARCK et CANDOLLE, 1815)  
ABBEVILLE, hameau de THUISON ; C. PICARD (Ch. PAUQUY, 1831)  
« *O. nutans* qui se trouvait à THUISON près d'ABBEVILLE dans l'emplacement de l'ancien  
jardin des Chartreux (L. POULAIN, herbier ; L. BAILLON, herbier) a disparu de cette  
localité » (ELOY de VICQ, 1865)

**NORMANDIE :**

\* SEINE MARITIME :

-SAINT MARTIN de BOSCHERVILLE, hameau LE GENETAY ; BLANCHE et  
MALBRANCHE (L. CORBIERE, 1893).

\* EURE :

- GISORS ; Mr CHESNON . S<sup>t</sup> ELOY près de GISORS ; G. BONNIER (BREBISSON, 1879 ;  
NIEL, 1889)

\* CALVADOS :

- BERNIERES / MER ; Mr. MONTAIGU et Mr. DUTERTE (BREBISSON, 1879 ;  
CORBIERE, 1893)

\* ORNE :

- CROUTTES ; Mr. DUHAMEL (CORBIERE, 1893)

**REGION PARISIENNE :**

« Parc de MONTEREAU, près NEUILLY » (PAUQUY, 1831)

L'espèce n'a, semble-t-il, jamais été observée dans l'Aisne, le Nord, le Pas-de-Calais  
ni en Bretagne.

**BIBLIOGRAPHIE :**

- BOULLET V, DESSE A et coll. (2000) : Inventaire de la flore vasculaire de Haute Normandie, Rouen et Bailleul,  
DIREN, CBN. XIV + 84 p
- BREBISSON A de (1879) : Flore de la Normandie, Caen, éd. Le Blanc-Hardel. XXXV + 518 p.
- BUGNON F, FELZINES JC, LOISEAU JE et ROYER JM (1993) : Nouvelle flore de Bourgogne ; catalogue  
général. Dijon, Bull. scient. de Bourgogne, VI + 217 p.
- CORBIERE L (1893) : Nouvelle flore de Normandie, Caen, éd. Lanier, XVI + 716 p.
- ELOY de VICQ et BLONDIN de BRUTELETTE (1865) : catalogue raisonné des plantes vasculaires du  
département de la Somme. Abbeville, mém. Soc. Impér. d'émulation, VIII + 318 p.
- FOURNIER P (1946) : Les quatre flores de France. Paris, éd. Lechevalier, XLVIII + 1091 p.
- FOURNIER P (1951) : Arbres, arbustes et fleurs de pleine terre. Paris, éd. Lechevalier, 4 vol.
- ISSLER E, LOYSON E et WALTER E (1965) : Flore d'Alsace. Strasbourg, soc. d'étude de la flore d'Alsace,  
636 p.
- JAUZEIN Ph (1995) : Flore des champs cultivés. Paris, INRA, 898 p.
- LAMARCK JB de et CANDOLLE AP de (1815) : Flore française, Paris Desray, 5 tomes (6 vol.).
- LAMBINON J, DE LANGHE JE, DELVOSALLE L, DUVIGNEAUD et coll. (1992) : Nouvelle flore de la  
Belgique, du Grand-duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines. Meise, éd.  
Patrimoine du jardin botanique national de Belgique, CXX + 1092 p.
- NIEL E (1889) : Catalogue des plantes vasculaires (...) croissant spontanément dans le département de l'Eure.  
Rouen, Lestringant, Paris, Lechevalier, Evreux, Bardel. Extr. Bull. Soc. Amis Sc.Nat. Rouen (1888), 138 p.
- PAUQUY Ch (1831) : Statistique botanique ou flore du département de la Somme et des environs de Paris.  
Amiens, imp. Marchart, XI + 635 p.
- POINSOT H (1972) : Flore de Bourgogne. Dijon, librairie de l'Université, XII + 401 p.
- PROVOST M (1993) : Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie. Caen, Presses  
Universitaires, 90 p + 123 pl.
- PROVOST M (1998) ; Flore vasculaire de Basse Normandie, Caen. P.U., 2 tomes (XXV + 410 p et XII + 492 p).

## *Euphorbia maculata*, ESPECE NOUVELLE POUR LA PICARDIE

Michel SIMON  
24, Grand'Rue  
80 260 Saint-Gratien

*Euphorbia maculata* est une petite plante discrète. Elle fait partie des Euphorbes prostrées, c'est à dire couchées au sol. Elle a une couleur rougeâtre et mesure environ 5 à 20 cm.

M.F. GEISSERT, remarquable naturaliste alsacien, me l'a montrée à Eschau (67) en 1983 sur les allées d'un cimetière. Depuis son extension en Alsace a été importante. En 1998, G.& H. HÜGLIN signalent l'espèce dans 56 localités alsaciennes; elle a surtout été décrite dans les allées des cimetières. Ils la signalent aussi en Provence-Côte d'Azur dans le même type de stations. Grâce à sa forme prostrée, elle supporte le piétinement intense qui supprime toute autre espèce concurrente.

J'ai eu l'occasion de découvrir cette plante à Amiens sur un trottoir, blottie contre une maison, bien enracinée dans une fissure du bitume. La station se situe Place du Feurre, non loin du siège de la S.L.N.P. Six plantes s'étaient épanouies en Octobre 2001, la plus grande atteignait 20 cm de diamètre. Elles se répartissaient sur environ 5 mètres. Elles poussaient en compagnie de *Poa annua* et de *Sonchus* sp.. Elles n'ont pas résisté aux gelées du mois de Novembre.

Nous n'avons pas pu mettre en évidence d'autre localisation sur les trottoirs et places de la ville, peut-être parce que les "mauvaises herbes" en ville sont rares. Une visite des cimetières de la Madeleine et de Rivery n'a pas permis de découvrir d'autres stations.

D'après HEGI, cette plante est connue avant 1630 dans des jardins botaniques d'où elle se serait échappée. Elle est originaire d'Amérique du Nord, du Canada jusqu'à la Floride et au Texas. Elle a été trouvée en Allemagne dès 1877 et en Suisse à partir de 1886. Puis en France à Strasbourg en 1906 et en Autriche en 1912.

Pour P. HUGUET, l'espèce aurait été introduite en France vers 1840 et serait "actuellement répandue (en France) dans tous les jardins horticoles (bâches de cultures florales, cimetières,...) affectionne particulièrement les cimetières : allées, pots de fleurs apportés par les fleuristes.."

Plus récemment, elle est mentionnée dans l'Ouest de la France dans le département de la Charente-Maritime:

- par J.TERRISSE à Rochefort sur un cimetière en 1989
- par A.&J.TERRISSE à Couarde sur un parking d'un terrain de sport, dans le gravier enrobé de goudron en 1991,
- R.DAUNAS & Ch.LAHONDERE à Bussac et Bédenac sur des sables secs en 1992.

Elle est citée en Belgique en 1997 (ANDRIESSEN & al.; ANNAERT & al. 1997) et dans le Zuid-Limburg néerlandais (VAN DER MEUDEN & al.) en 1997 .

La plante a été reconnue par D.MERCIER dans le département du Nord à Jolimetz (59) sur le quai d'un arrêt de train fraîchement gravillonné (25/07/2000). Il s'agissait du premier signalement dans la région Nord/Pas de Calais.

D'après ces publications, *Euphorbia maculata* est en extension depuis plus d'un siècle en Europe. Sa propagation en Belgique et dans le Nord de la France paraît récente. Sa

découverte en Picardie s'inscrit donc dans cette logique d'expansion confirmée par la découverte récente dans la région Nord/Pas de Calais et en Picardie.

Par ailleurs, d'autres Euphorbes prostrées ont été signalées en France et dans les contrées limitrophes. Elles ont été étudiées par P. HUGUET dans une monographie publiée dans les additifs de la Flore de Coste, puis surtout par G.&H. HÜGLIN dans différentes publications.

Une étude a aussi été réalisée par A. KERVYN et J. LAMBINON parue dans *Natura Mosana*; une bonne clé d'identification y est publiée.

## Bibliographie

- ANDRIESEN L., NAGELS C. & LAMBINON J., 1997 - *Euphorbia maculata* L. (= *Chamaesyce maculata* (L.) Small). Soc. Ech Pl. Vasc. Eur Bass. Médit. Bull., 26: 81.
- ANNAERT L., VAN AERSCHOT N. & VANHECKE L., 1997 - *Euphorbia maculata*, een cactus-adventief ? *Dumortia*, 68 : 32-33.
- DAUNAS R. & LAHONDERE Ch., 1993 - Contribution à l'inventaire de la Flore. Bull.S.B.C.O T.24, p 329.
- GEISSERT F., SIMON M.& WOLFF P., 1985 - Investigations floristiques et faunistiques dans le Nord de l'Alsace et quelques secteurs limitrophes. Bull Ass.philomathique d'Als. et de Lorr. T21, p111-127.
- HEGI G., 1975 *Illustrierte Flora von Mitteleuropa*. Band V, Teil 1, p 145.
- HÜGLIN G.&H., 1998 - Les cimetières, des sites de prédilection pour des espèces du genre *Chamaesyce*. *Le monde des Plantes* N°463, p28-30
- HUGUET P., 1978 - Euphorbes prostrées de France. Document pour servir au 4° supplément de la Flore de Coste. 89 p.
- KERVYN A. & LAMBINON J., 2000 - Une Euphorbe prostrée, *Euphorbia Chamaesyce*, nouvelle pour la Belgique, à Malonne (Province de Namur). *Natura Mosana*, Vol.53 p 126-128.
- MERCIER D., 2001 - *Le Jouet du Vent* N°8, Février 2001, Découvertes et curiosités 2000.
- TERRISSE A.&J., 1992 - Contribution à l'inventaire de la Flore. Bull.S.B.C.O T.23, p 162 et 169.
- VERLOOVE F. & VANDENBERGHE C., 1986. - Nieuwe en interessante voerderadventieven voor de Belgische flora, hoofdzakelijk in 1995. *Dumortiera*, 66 : 11-32.

# LA BRYOFLORE DE LA RESERVE NATURELLE DES MARAIS D'ISLE DE SAINT QUENTIN-ROUVROY

Jean-Christophe Hauguel  
Conservatoire des Sites Naturels de Picardie  
1 place Gingko, F – 80044 Amiens cedex 1

## Introduction

L'inventaire des bryophytes de la réserve naturelle des Marais d'Isle de Saint Quentin-Rouvroy était programmé dans le cadre du plan de gestion 2000-2004. D'après le plan de gestion, cette étude devait permettre d'acquérir une bonne connaissance du patrimoine bryophytique présent sur la réserve naturelle, d'identifier les espèces à enjeu patrimonial et de préciser l'intérêt écologique des boisements de la réserve naturelle. Cette étude a été confiée par la communauté d'agglomérations de Saint Quentin, gestionnaire de la réserve naturelle des Marais d'Isle, au Conservatoire des Sites Naturels de Picardie qui accompagne la gestion du site depuis 1994.

## 1 - Méthodologie d'étude

La méthode utilisée pour étudier un groupe relativement difficile comme celui des bryophytes a été basée sur un parcours de la plus grande surface possible de la réserve naturelle en focalisant sur les milieux présentant les plus fortes potentialités. Ces milieux sont notamment les aulnaies-bétulaies et les saulaies inondées, mais aussi les vases émergées et les fossés présentant les eaux de meilleure qualité. Les observations ont également été réalisées sur les autres habitats de manière à obtenir une liste exhaustive de la bryoflore présente.

La nomenclature utilisée, en vigueur actuellement en Europe, suit Corley & Al. (1981 & 1991) pour les mousses et les sphaignes et Grolle (1983) pour les hépatiques.

## 2 - Les différents types de végétations bryophytiques

Une description succincte des grands types de végétations bryophytiques est présentée ci-après car elle permet de replacer les espèces inventoriées dans leurs milieux respectifs. Cette description prend comme base de référence le site précis d'implantation des espèces : branches et troncs (corticoles), bois en décomposition (humicoles), vases exondées, tourbe (turficoles), eau libre (aquatiques), terre ferme (terricoles : végétation incluse dans les grands groupements cormophytiques).

### 2.1 - Les végétations corticoles

La végétation bryophytique des troncs et des branches se répartit en fonction de l'acidité et de la richesse en nutriments des écorces. Ainsi trois groupes principaux ont pu être identifiés.

#### La végétation des écorces acides (Bouleau et chêne)

En fonction de l'âge des troncs et des branches, deux grands types de végétation sont présents :

Un groupement pionnier, principalement composé de mousses acrocarpes que sont *Dicranoweisia cirrata*, *Dicranum montanum*, *Orthotrichum lyellii* et d'une hépatique, *Lophocolea heterophylla*.

Un groupement plus évolué, présent surtout à la base des troncs et comprenant *Dicranum scoparium*, *Lophocolea heterophylla*, *Mnium hornum* dans lequel apparaissent des espèces pleurocarpes telles que *Isothecium myosuroides* et *Hypnum cupressiforme* var. *cupressiforme*.

Ces groupements se développent principalement sur des bouleaux âgés de plus de 30 ans et sur des chênes âgés de plus de 60 ans ; ils sont très disséminés sur le périmètre de la réserve naturelle.

#### La végétation des écorces neutres (saules et aulnes)

De même que pour le groupe des espèces acidiphiles, deux grands types de végétation sont présents.

Un groupement pionnier, principalement composé de mousses acrocarpes telles que *Orthotrichum affine*, *Orthotrichum tenellum*, *Ulota crispa* et *Ulota bruchii* et d'hépatiques que sont *Frullania dilatata*, *Radula complanata*, *Metzgeria furcata*, *Metzgeria furcata* var. *ulvula* Nees. Notons également la présence significative de *Pylaisia polyantha* et d'*Amblystegium serpens* dans ce groupement.

Un groupement plus évolué, présent surtout à la base des troncs avec *Bryum capillare* et dans lequel apparaissent des mousses pleurocarpes comme *Brachythecium rutabulum*, *Brachythecium velutinum*, *Eurhynchium stokesii*, *Rhynchostegium confertum*, *Hypnum cupressiforme* var. *cupressiforme*, *Hypnum cupressiforme* var. *filiforme* et *Hypnum cupressiforme* var. *resupinatum*.

Ces groupements se développent préférentiellement sur les branches des saules dont le diamètre dépasse 7 cm en moyenne et sur les troncs des aulnes. Ils sont largement répandus sur le périmètre de la réserve naturelle.

#### La végétation des écorces nitrophiles (Peuplier et Sureau)

Ces végétations se rencontrent principalement sur les peupliers d'Italie présents dans le Parc d'Isle et plus sporadiquement au sein de la réserve naturelle. Certains relevés effectués sur érable champêtre (*Acer campestre*) sont inclus pour décrire ce type de végétation. Les espèces types sont *Cryphaea heteromalla*, *Orthotrichum diaphanum*, *Tortula laevipila* et *Tortula virescens* et aussi, même s'il s'agit d'espèces plus ubiquistes, *Bryum capillare*, *Brachythecium velutinum*, *Brachythecium rutabulum*, *Orthotrichum affine*, *Amblystegium serpens* et *Hypnum cupressiforme* var. *filiforme*.

Trois relevés de type bryosociologique, rassemblés dans le tableau ci-après permettent de mieux décrire les végétations à *Cryphaea heteromalla*. Ces relevés sont à rattacher au *Radulo complanatae-Cryphaeaetum heteromallae* Lecoinge 1975, association classée dans l'alliance du *Frullanion dilatatae* Lecoinge 1975, alliance regroupant les végétations corticoles pionnières dans les situations à humidité atmosphérique forte à moyenne. On peut insérer cette association dans la sous-alliance du *Tortulenion laevipilae* (Oschner 1928) Lecoinge 1975 regroupant les communautés collinéennes atlantiques neutroclines.



| N°relevé                                   | 1        | 2        | 3            |
|--|----------|----------|--------------|
| surface (cm2)                              | 150      | 10       | 30           |
| exposition                                 | W        | E        | E            |
| recouvrement bryo-lichénique               | 60%      | 50%      | 70%          |
| phorophyte                                 | peuplier | peuplier | érable champ |
| diamètre de l'arbre (en cm)                | 50       | 60       | 40           |
| hauteur/sol (en m)                         | 1,50     | 1,40     | 1,70         |
| lumière                                    | forte    | forte    | faible       |
| <i>Cryphaea heteromalla</i>                | 22       | 32       | 33           |
| <i>Orthotrichum diaphanum</i>              | 12       | 12       |              |
| <i>Orthotrichum affine</i>                 |          | 22       | 12           |
| <i>Brachythecium velutinum</i>             |          | +2       | 11           |
| <i>Bryum capillare</i>                     | 22       |          |              |
| <i>Hypnum cupressiforme var. filiforme</i> | +2       |          |              |
| <i>Physia sp.</i>                          |          | 12       |              |
| <i>Amblystegium serpens</i>                |          |          | 11           |
| <i>Lophocolea heterophylla</i>             |          |          | +2           |
| nombre d'espèces                           | 4        | 5        | 5            |

## 2.2 - Les végétations humicoles

Sur le site, ces végétations se développent essentiellement sur les troncs et les branches tombés au sol et dont la lignine est en cours de décomposition ; celle-ci induit la transformation des composés organiques du bois en molécules acides à l'origine de la présence d'une bryoflore caractéristique. Les espèces recensées sont *Tetraphis pellucida*, *Lophocolea heterophylla*, *Aulacomnium androgynum* et *Calypogeia fissa*. Ce cortège s'inscrit dans l'alliance du *Tetraphidion pellucidae* V. Krusenstjerna 1945, alliance des communautés post-pionnières à nomades sapro-lignicoles, en climat atlantique.

Cette communauté confère une certaine originalité à la bryoflore de la réserve naturelle des marais d'Isle car elle introduit une touche de végétation acidiphile humicole dans un milieu particulièrement alcalin. Son maintien plaide en la faveur d'une évolution spontanée de certains secteurs d'aulnaie-bétulaie au sein de la réserve naturelle. Ainsi, les arbres morts tombant au sol pourront être colonisés par cette communauté. Et le développement de jeunes arbres permettra un renouvellement des supports pour les groupements corticoles.

## 2.3 - La végétation des vases exondées

Exceptionnellement, la Somme couvre d'alluvions limoneuses les berges, comme ce fut le cas au cours de l'hiver 2000-2001. La végétation herbacée a donc du mal à se développer et ce sont certaines espèces de bryophytes qui colonisent ce milieu nu. Ces espèces, *Aphanorhegma patens* et *Dicranella varia* sont des annuelles et sont donc abondamment fertiles, ce qui leur permet de reformer une banque de spores susceptibles d'être entraînées par l'eau et l'air afin de coloniser de nouveaux milieux. Il s'agit d'espèces opportunistes dont la

présence sur les marais d'Isle est éphémère. A propos d'*Aphanorhegma patens*, on ne peut que souscrire à ce qu'en pense J.-R. WATTEZ (1999) : "*A. patens* est le second exemple d'une espèce terricole méconnue...cette muscinée acrocarpe est loin d'être rare ; elle peut abonder localement dans les vallées et les bois humides ainsi que sur le fond asséché de petites mares prairiales ; le plus souvent *A. patens* fructifie abondamment".

#### 2.4 - La végétation turficole

Ce type de végétation constitue des groupements très fragmentaires sur le site. C'est principalement aux abords de l'ancien bassin de plongée qu'ils se trouvent. Ce cortège est composé de *Climacium dendroides*, *Marchantia polymorpha* ssp. *polymorpha*, *Fissidens adianthoides*, *Rhizomnium punctatum* et *Bryum pseudotriquetrum*.

Parmi ces quatre espèces, *Marchantia polymorpha* n'a pas été revue en 2001. La dernière observation remonte à 1998 (rec. V. Chapuis, det. J.-C. Hauguel). *Bryum pseudotriquetrum* et *Fissidens adianthoides* sont les deux espèces qui peuvent être considérées comme vraiment turficoles et typiques des bas-marais alcalins. *Rhizomnium punctatum* et *Climacium dendroides* se trouvent ponctuellement au sein d'aulnaies hygrophiles sur substrat tourbeux. Il convient de noter que ces espèces ne se maintiennent que dans les îlots n'ayant pas été ennoyés par la Somme au cours de l'hiver 2000-2001. Enfin, la présence de *Sphagnum palustre* et jusqu'en 2000 de *Sphagnum fimbriatum* au sein d'aulnaies-saulaies, témoigne des processus d'acidification superficielle de la tourbe dus aux eaux d'origine météorique.

#### 2.5 - La végétation aquatique

Très réduite sur le site, la végétation aquatique se limite en effet à la présence de *Riccia fluitans* ; les années où le groupement se développe de manière optimale cette hépatique détermine un *Ricciatum fluitantis* Slavnic 1956 em. R. Tx. 1974, groupement des eaux mésotrophes stagnantes à très faiblement courantes, plus ou moins ombragées.

#### 2.6 - Les espèces fortement liées aux groupements végétaux cormophytiques

Ce cortège d'espèces comprend l'ensemble des espèces terricoles liées soit au sol des aulnaies, soit au sol dans les mégaphorbiaies-phragmitaies.

Parmi les espèces présentes préférentiellement dans les aulnaies on peut citer *Cirriphyllum piliferum*, *Dicranella heteromalla*, *Eurhynchium striatum*, *Lophocolea bidentata*, *Plagiomnium affine*, *Plagiomnium undulatum*, *Plagiothecium denticulatum*, *Plagiothecium curvifolium*, *Plagiothecium laetum*, *Polytrichum formosum*, *Scleropodium purum* et *Thuidium tamariscinum*. La présence de *Plagiothecium laetum* est à noter, du point de vue de l'intérêt patrimonial, dans ce groupe d'espèces. L'ensemble de ces bryophytes imprime souvent un paysage de sous bois très vert et agréable. Il s'agit d'un cortège relativement banal mais pour lequel l'abondance des espèces contribue significativement à l'expression de la biodiversité des aulnaies de la réserve naturelle.

Parmi les espèces présentes préférentiellement dans les mégaphorbiaies-phragmitaies, *Calliergonella cuspidata*, *Eurhynchium stokesii* et *Pellia endiviifolia* ont été observées.

## 2.7 - La végétation bryophytique rudérale et anthropique

Ce cortège d'espèces comprend l'ensemble des espèces terricoles et épilithiques qui vivent sur des substrats en relation avec une activité directement humaine. Ainsi deux groupes peuvent être distingués :

La végétation des sols piétinés comprend les espèces suivantes, banales pour la région Picardie : *Barbula convoluta* var. *convoluta*, *Bryum argenteum*, *Barbula unguiculata*, *Brachythecium rutabulum* et *Ceratodon purpureus* ssp. *purpureus*.

La végétation des blocs de béton, des mortiers et du toit de la hutte d'observation comprend les espèces suivantes, également banales pour la région Picardie : *Grimmia pulvinata*, *Tortula ruralis*, *Bryum capillare*, *Tortula muralis* et *Ceratodon purpureus* ssp. *purpureus*.

## 3 - Bilan spécifique et Spectres chorologiques, biologiques et écologiques

L'étude a permis de recenser 64 espèces de bryophytes sur le périmètre de la réserve naturelle des Marais d'Isle, parmi lesquelles on dénombre 52 espèces de mousses, 10 espèces d'hépatiques et 2 espèces de sphaignes.

### 3.1 - Les espèces remarquables

10 espèces considérées comme déterminantes à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de Picardie ont été recensées au cours de la présente étude. Il s'agit de : *Bryum pseudotriquetrum*, *Climacium dendroides*, *Cryphaea heteromalla*, *Hypnum cupressiforme* var. *resupinatum*, *Plagiothecium laetum*, *Pylaisia polyantha*, *Riccia fluitans*, *Sphagnum fimbriatum*, *Sphagnum palustre* et *Ulota bruchii*.

Parmi ces 10 espèces, deux peuvent être considérées comme particulièrement remarquables pour la région, il s'agit de *Cryphaea heteromalla* et de *Pylaisia polyantha*. Ainsi, J.-R. Wattez (1999) note que "la raréfaction de cette épiphyte (*Cryphaea heteromalla*) considérée comme poléophobe est manifeste et plusieurs auteurs l'ont confirmé..." il ne l'a noté que près du littoral et plus rarement dans l'Oise à Tartigny et Fontaine-Bonneleau. Des observations personnelles ont également permis de recenser cette rare espèce à Goussancourt dans le sud de l'Aisne. Concernant *Pylaisia polyantha*, rares en sont les mentions récentes dans la littérature consultée. Ainsi, J.-R. Wattez (1985) l'a découverte pour le département de la Somme près de Nesle, dans une aulnaie hygrophile de la vallée de la Somme (aulnaie hygrophile). Avant lui, seuls L. Graves (1957) et P. JOVET (1949) l'ont signalé respectivement en forêt de Compiègne pour le premier et le long du cours de l'Oise pour le second.

Parmi les espèces remarquables, *Hypnum resupinatum*, *Plagiothecium laetum*, *Cryphaea heteromalla* et *Pylaisia polyantha* nécessitent une forte tension atmosphérique en vapeur d'eau pour se développer. *Sphagnum fimbriatum* qui était connue jusqu'en 1999, n'a pas été revu du fait des inondations de la Somme en 2000 qui ont fait disparaître la petite population connue dans une saulaie.

Enfin, *Tortula virescens* (= *Tortula pulvinata*), espèce corticole des écorces crevassées neutres à basiques, a été trouvée près du petit train dans le parc d'Isle. Cette espèce, qui doit être plus répandue, n'avait jamais été citée jusqu'à présent dans la région.

### 3.2 - Rareté dans la réserve naturelle

Le critère de rareté dans la réserve naturelle permet de se faire une idée sur la taille des populations et leur représentation sur le site. Ainsi une espèce rare peut être abondante sur le site et inversement.

Sur les 64 espèces recensées, 32 ont été considérées comme Commune à Peu commune (c'est à dire que plusieurs stations ont été recensées sur le site et/ou que la taille des populations est importante) et 32 comme Rare à Très Rare (c'est à dire qu'il n'y a que peu de stations et/ou que la taille des populations est très réduite). Ces données démontrent que si la bryoflore de la réserve naturelle est relativement diversifiée, sa préservation à long terme nécessite une attention particulière. En effet, certaines espèces telles que *Pylaisia polyantha*, *Cryphaea heteromalla* et *Plagiothecium laetum*, remarquables pour la Picardie, sont Rare ou Très rare sur le site. Un événement catastrophique peut faire disparaître ces populations du jour au lendemain. Notons que c'est ce qui est déjà arrivé pour *Sphagnum fimbriatum* dont la population a disparu suite aux inondations de la Somme en 2000.

La bryoflore de la réserve naturelle, et notamment la bryoflore remarquable, peut donc être considérée comme particulièrement vulnérable dans l'avenir.

### 3.3 - Spectre chorologique

L'analyse du spectre chorologique de la bryoflore d'un site permet d'affiner les connaissances sur le climat local et sur les potentialités floristiques du site. La Bryoflore de la réserve naturelle est constituée par le spectre biogéographique suivant :

**Cortège cosmopolite au sens large** : 20 soit 31,3% du total (cosmopolite : 9 ; subcosmopolite : 10, cosmopolite ubiquiste : 1).

**Cortège circumboréal au sens large** : 31 soit 48,4 % du total (circumboréale : 29 ; circumboréale-orophyle : 2).

**Cortège atlantique au sens large** : 10 soit 15,6 % du total (Atlantique : 1 ; oreo-Atlantique : 2 ; subatlantique : 1 ; euryatlantique : 6).

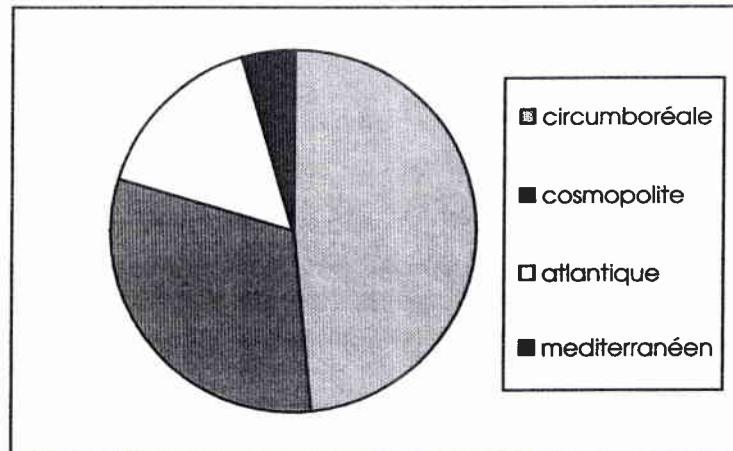
**Cortège méditerranéen au sens large** : 3 soit 4,7 % du total (méditerranéen-atlantique : 1 ; eury méditerranéen –atlantique : 2).

**Cortège des espèces à affinités montagnardes (orophytes)** : 4 soit 6,3 % du total (ces espèces sont déjà prises en compte dans les autres cortèges).

L'analyse du spectre chorologique montre la forte représentation des éléments de répartition circumboréale et cosmopolite (79,7%), la présence significative d'éléments atlantiques (15,6%), la présence de quelques espèces à tendance orophytes (6,3%) et la faible représentation des éléments de répartition méditerranéenne (4,7%).

Le diagramme ci-dessous montre la répartition des différents cortèges biogéographiques.

Les groupes des espèces atlantiques et présentant affinités montagnardes sont les plus informatifs car ils contribuent à renforcer les connaissances biogéographiques concernant la

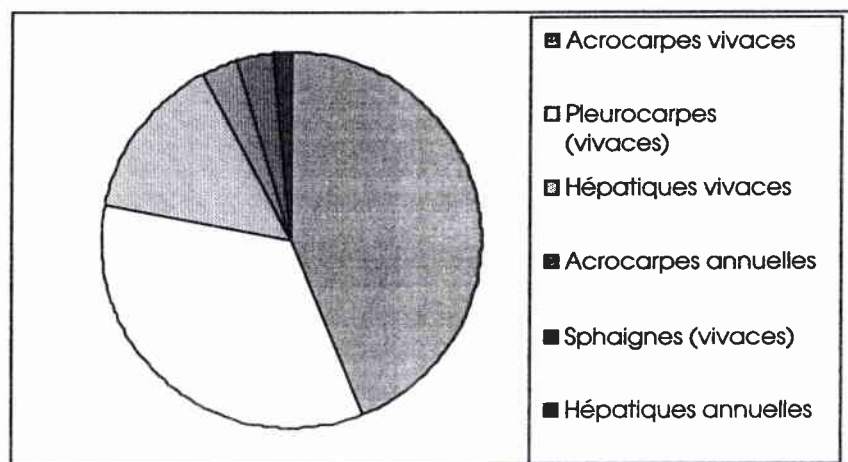


réserve naturelle des marais d'Isle, en particulier l'existence d'un climat confiné, à tendance froide et très humide ; on pourra noter que le cortège de ces espèces est essentiellement corticole et qu'il s'agit d'espèces aérohygrophiles telles que : *Orthotrichum lyellii*, *Ulota bruchii*, *Hypnum cupressiforme* var. *resupinatum* et *Cryphaea heteromalla*. L'existence d'un petit cortège d'espèces d'affinités méditerranéennes est liée à la présence d'arbres plus ou moins ensoleillés. Il s'agit de *Tortula laevipila*, *Orthotrichum tenellum* et *Rhynchostegium confertum*.

### 3.4 - Spectre Biologique

L'analyse du spectre biologique permet de mieux caractériser la bryoflore d'un site. En effet, le type biologique (annuel, vivace...) informe sur la pérennité des cortèges présents ainsi que sur leur les modes de dispersion des espèces.

L'analyse du spectre biologique ci-dessus montre la forte prédominance des espèces vivaces (95,3 % du total) et la faible présence d'espèces annuelles (4,7 % du total). Cette



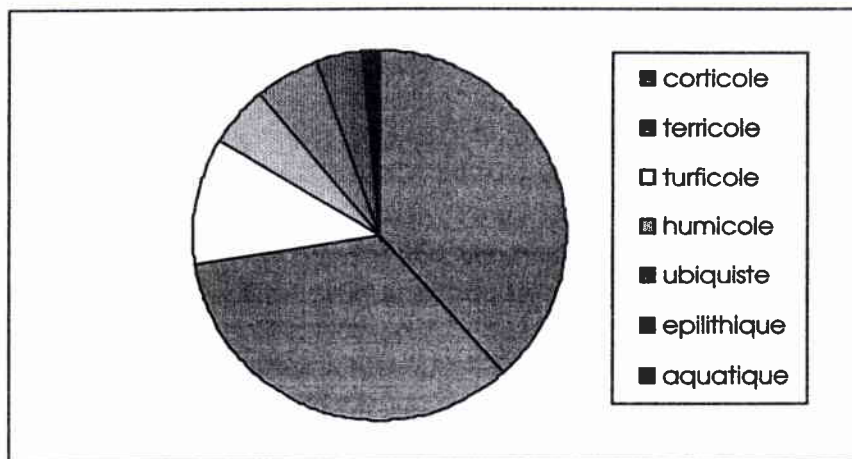
prédominance des espèces vivaces illustre la stabilité spatiale et temporelle de la bryoflore de la réserve naturelle. En effet, chez les bryophytes, le type biologique est un très bon révélateur de l'état de stabilité physique d'un milieu naturel. Ainsi, en général les espèces vivaces sont peu observées à l'état fertile alors que les espèces annuelles doivent absolument être fertiles

afin que leurs populations survivent. Dans le cas présent, les trois espèces annuelles recensées occupent des milieux bien spécifiques. Ainsi, *Dicranella varia* et *Aphanorhegma patens* sont présentes sur les limons déposés le long du cours de la Somme suite aux inondations de l'hiver 2000-2001. Ces deux espèces disparaîtront donc très probablement du site lorsque la végétation herbacée cicatrisera ces berges. *Riccia fluitans* est liée strictement au milieu aquatique. Ainsi, elle doit produire des spores chaque année afin que celles-ci puissent produire de nouveaux thalles les années ultérieures. Ces spores se déposent sur la tourbe. De ce fait, si le courant est trop important, ces spores peuvent migrer et la population de *Riccia fluitans* aura du mal à se redéployer l'année suivante. C'est probablement ce qui s'est passé en 2001 suite aux inondations.

### 3.5 - Spectre écologique

L'analyse du spectre écologique renseigne sur l'utilisation de l'espace par les espèces. Ainsi l'analyse de ce spectre, illustré par le diagramme ci-dessous, montre la prédominance des espèces corticoles, terricoles et turficoles.

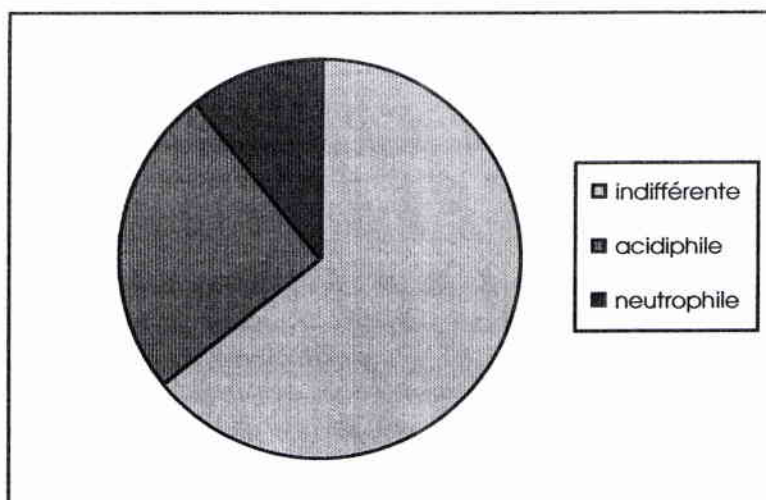
Ainsi, 38,4 % des espèces vivent spécifiquement sur les branches et les troncs d'arbres.



Si l'on rajoute les 5,5 % d'espèces humicoles liées aux troncs pourrissants, c'est près de 43% des espèces qui sont liées fortement aux milieux boisés et aux arbres. 34,2 % des espèces sont terricoles, ce qui est assez classique pour un site à tonalité forestière nette. Le faible cortège d'espèces turficoles (11 %) et surtout d'espèces aquatiques (1,4 % soit une seule espèce) témoigne de la pauvreté, pour un marais tourbeux, des stations favorables à l'expression d'une bryoflore typique. Les rares espèces turficoles recensées se trouvent essentiellement près du bassin de plongée et sur quelques rives tourbeuses non soumises à des dépôts de limons.

La présence d'espèces epilithiques est liée à des bornes en béton près du parc d'Isle et au toit de la cabane d'observation. Il s'agit d'espèces banales largement répandues.

L'analyse de la réaction des espèces à l'acidité du substrat (diagramme ci-dessous) montre la présence d'un groupe d'espèces acidiphiles assez conséquent (25% du total) ce qui peut paraître surprenant dans le contexte d'un marais alcalin.



La présence des espèces acidiphiles est liée à deux facteurs : d'une part l'existence d'écorces acides (bouleau et chêne) et de bois en cours de décomposition et d'autre part l'existence de phénomènes d'acidification superficielle des tourbes qui permettant l'installation des sphaignes.

## Conclusion

La réserve naturelle des marais d'Isle de Saint Quentin possède une bryoflore diversifiée; dix espèces sont considérées comme remarquables pour la région Picardie. Cette richesse est liée principalement aux boisements d'aulnes et de bouleaux en situation de ripisylve. Ainsi parmi les espèces les plus remarquables se trouvent *Pylaisia polyantha*, *Cryphaea heteromalla* et *Plagiothecium laetum*, typiques de ce type de boisement.

D'un point de vue biogéographique, un cortège d'espèces de répartition atlantique à tendance montagnarde confirme l'existence d'un climat stationnel de type confiné, avec une hygrométrie atmosphérique importante et des variations de température atténuées.

La bryoflore montre également une certaine stabilité spatiale et temporelle dans sa composition. Cependant sa préservation à long terme n'est pas assurée car bon nombre des espèces recensées ne présentent que de faibles populations exposées à des phénomènes brutaux tels que les inondations.

En outre, les résultats de l'inventaire confirment les choix réalisés lors de la réactualisation du second plan de gestion de la réserve naturelle, à savoir la préservation sans intervention des aulnaies situées au nord du site, gage de conservation du patrimoine bryologique qui s'y trouve.

## Bibliographie

Bardat J. & Hauguel J.-C. – in prep – Essai de synopsis bryosociologique pour la France.

- Boudier P, Hauguel J.-C. & Watzet J.-R. – 2000 – Contribution à la Bryoflore du Nord de la France. compte rendu des cinquièmes rencontres Bryologiques de la Société Botanique du Centre Ouest : Aisne, Pas-de-Calais, Seine-Maritime et Somme – 13 au 18 avril 1998. *Bull. Soc. Bot. Cent. Ouest*, N.S. T31 : 507-542.
- Conservatoire des Sites Naturels de Picardie – 1997 – Modernisation de l'inventaire ZNIEFF, Propositions méthodologiques complémentaires. Union européenne, Direction Régionale de l'Environnement de Picardie, Conseil Régional de Picardie. Doc photocopié : 44 p. + annexes.
- Corley M.F.V., Crundwell A.C., Dull R., Hill M.O. & Smith A.J.E. - 1981 – Mosses of Europe and the Azores : an annotated list of species, with synonyms from the recent literature. *J. Bryol.* 11 : 609-689.
- Corley M.F.V. & Crundwell A.C. - 1991 – Additions and amendments to the mosses of Europe and the Azores. *J. Bryol.* 16 : 337-356.
- Graves L. – 1857 – Catalogue des plantes croissant dans le département de l'Oise ; Bryophytes. p.158-173.
- Grolle R. - 1983 – Hepatics of Europe including the Azores : an annotated list of species, with synonyms from the recent literature. *J. Bryol.* 13 : 403-459.
- Hauguel J.-C. – 1999 – Contribution à l'étude des sphaignes de Picardie. *Bull. Soc. Lin. Nord. Pic.*, T.17 : 20-43.
- Jovet P. – 1949 – Le Valois : Phytosociologie et Phytogéographie. Thèse. *Soc. d'Ed. D'enseign. Sup.* Paris.
- Lecointe A. – 1979 – Intérêts phytogéographiques de la bryoflore normande. 1- Les cortèges cosmopolites et méditerranéens s.l. *Bull. soc. Linn. Normandie*, 107 : 61-70.
- Lecointe A. – 1981a – Intérêts phytogéographiques de la bryoflore normande. 2- Le cortège atlantique s.l. *Bull. soc. Linn. Normandie*, 108 : 58-60.
- Lecointe A. – 1981b – Intérêts phytogéographiques de la bryoflore normande. 3- Le cortège circumboréal s.l. *Bull. soc. Linn. Normandie*, 108 : 55-66.
- Lecointe A. – 1988 – Intérêts phytogéographiques de la bryoflore normande. 4 – Additions, corrections, spectres biogéographiques et écologiques. *Bull. soc. Linn. Normandie*, 110-111 : 23-40.
- Pierrot R.B. – 1982 – Les Bryophytes du Centre-Ouest : Classification, Détermination, répartition. *Bull. Soc. Bot. Cent. Ouest*, N.S. N° spécial 5. 123 p.
- Rose F. – 1964 – Contribution pour une flore des Bryophytes du nord de la France (Pas de Calais, Somme et Nord). *Bull. Soc. Bot. France*, T 111, 90<sup>ème</sup> session : 209-238.
- Watzet J.-R. – 1977 – Note sur la répartition des bryophytes dans le nord de la France. *Bull. Soc. Bot. N. France*, 30(3) : 53-63.
- Watzet J.-R. – 1985 – Seconde note sur la répartition des bryophytes dans le nord de la France. *Bull. Soc. Lin. Nord. Pic.*, 5 NS : 30-59.
- Watzet J.-R. – 1988 – Etude sur les Plagiotheciaceées du Nord de la France, II : A propos de 4 espèces appartenant au genre *Plagiothecium*. *Bull. Soc. Lin. Nord. Pic.*, 6 NS : 35-49.
- Watzet J.-R. – 1999 - Troisième note sur la répartition des bryophytes dans le nord de la France. *Bull. Soc. Lin. Nord. Pic.*, 17 NS : 44-59.
- Watzet J.-R. – 2000 - Troisième note sur la répartition des bryophytes dans le nord de la France (suite et fin). *Bull. Soc. Lin. Nord. Pic.*, 18 NS : 45-56.



# CONTRIBUTION A L'ETUDE DU GENRE *Racomitrium* Brid. EN PICARDIE

Par Jean-Christophe HAUGUEL

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie  
1 Place Gingko, Village Oasis  
F-80044 Amiens cedex 1

## Introduction

Suite aux monographies récentes de FRISVOLL (1983 & 1988), la connaissance du genre *Racomitrium* Brid. en Picardie a évolué. Une espèce nouvellement créée par FRISVOLL, *Racomitrium elongatum*, a été trouvée en quelques points de la région tandis qu'il faut considérer qu'une autre espèce, *Racomitrium canescens*, citée dans la littérature, n'existe pas en Picardie. Le but de cet article est donc de faire le point sur l'ensemble des espèces du genre *Racomitrium* en Picardie afin de contribuer à mettre à jour la liste des bryophytes de la région mais aussi d'aider les bryologues du nord de la France à y voir plus clair et parallèlement d'orienter les recherches futures vers certains taxons.

Un point sur les taxons potentiellement présents dans le nord de la France a été réalisé. Une clé de détermination, rassemblant ces taxons et inspirée des travaux de PIERROT (1982 & 1994), SMITH (1978), FREY & FRAHM (1995) et FRISVOLL (1983 & 1988) est proposée. Le pointage précis des populations d'espèces découvertes au cours des 5 dernières années ainsi qu'une lecture critique des données issues de la littérature sont proposées. Enfin, l'écologie des espèces présentes en Picardie est précisée.

## I - Les taxons potentiellement présents dans le Nord de la France

La sélection des taxons potentiellement présents dans le nord de la France a été réalisée sur la base de ceux qui sont réputés comme répandus en plaine (PIERROT 1982 & 1994) même s'il est probable que certains d'entre-eux ne font pas partie de la bryoflore du nord de la France. Les taxons de répartition montagnarde (*R. macouni*, *R. fasciculare*...) ont donc été exclus de la liste suivante, regroupant les taxons potentiellement présents dans la région :

- Racomitrium elongatum* Frisvoll
- Racomitrium canescens* (Hedw.) Brid.
- Racomitrium ericoides* (Brid.) Brid.
- Racomitrium lanuginosum* (Hedw.) Brid.
- Racomitrium aciculare* (Hedw.) Brid.
- Racomitrium aquaticum* (Schrad.) Brid.
- Racomitrium heterostichum* (Hedw.) Brid.
- Racomitrium obtusum* (Brid.) Brid. (= *Racomitrium heterostichum* var. *obtusum*)

Parmi ces taxons, trois ont été revus récemment et font donc partie de la bryoflore de Picardie, *R. elongatum*, *R. lanuginosum* et *R. aciculare*. Les autres taxons peuvent être trouvés un jour notamment sur la partie picarde du massif ardennais pour *R. obtusum* et *R. heterostichum*. La clé de détermination suivante doit pouvoir permettre aux bryologues du nord de la France de déterminer aisément les taxons du genre *Racomitrium*.

**Clé de détermination des plantes susceptibles d'être présentes dans le Nord de la France**  
 (d'après PIERROT, 1982 & 1994 ; SMITH, 1978 ; FREY & FRAHM, 1995 ;  
 FRISVOLL, 1983 & 1988)

- 1 - Cellules du limbe papilleuses, feuilles avec un poil hyalin, plantes avec des ramifications nombreuses. En Picardie, plantes des sables secs .. **Groupe de *Racomitrium canescens*** 2
- 1 - Cellules du limbe lisses ou très faiblement papilleuses ..... 4
  
- 2 - Feuilles fortement carénées dans la partie supérieure, ovales-lancéolées à triangulaires, régulièrement rétrécies vers le sommet. Nervure généralement non ramifiée, longue, atteignant l'acumen. Papilles cellulaires de la partie inférieure de la feuille peu proéminentes (au plus aussi hautes que larges). Espèces plutôt calcifuge en France..... 3
- 2 - Feuilles peu ou pas carénées dans la partie supérieure, subelliptiques à ovales-lancéolées, assez brusquement rétrécies vers le sommet. Nervure souvent ramifiée à l'extrémité, courte (au plus atteignant les  $\frac{3}{4}$  de la feuille). Papilles cellulaires de la partie inférieure de la feuille très proéminentes, 1-2 fois aussi hautes que larges. Cellules marginales supra-alaires allongées à parois minces. Espèce plutôt calcicole et xérophile en France, non connue en Picardie.....***R. canescens***
  
- 3 - Poil foliaire bien développé, réfléchi à sec, plus ou moins fortement denticulé, papilleux sur toute sa surface, décourant sur le bord du limbe. Cellules marginales supra-alaires plus ou moins carrées à parois épaisses et flexueuses. Commun en France .....***R. elongatum***
- 3 - Poil foliaire plus ou moins développé, flexueux mais non réfléchi à sec, lisse ou papilleux seulement à la base, non décourant sur le limbe, peu ou pas denticulé. Cellules marginales supra-alaires allongées à parois minces. Semble rare en France, non encore découverte en Picardie .....***R. ericoides***
  
- 4 - Pointe hyaline fortement papilleuse, marge de la feuille fortement dentée dans le tiers supérieur. Plante de couleur vert foncé à noirâtre des éboulis siliceux et des entablements gréseux, très rare en Picardie ..... ***R. lanuginosum***
- 4 - Pointe hyaline non papilleuse (mais pouvant être dentée) ou inexistante ..... 5
  
- 5 - Apex de la feuille obtus / arrondi et large, plus ou moins denté .....***R. aciculare***
- 5 - Apex de la feuille plus ou moins aigu à obtus mais étroit, non denté (plantes non encore découvertes en Picardie)..... 6
  
- 6 - Cellules plus ou moins papilleuses, sur les rochers mouillés suintants ou humides. Plante vert-jaunâtre.....***R. aquaticum***
- 6 - Cellules non papilleuses, plantes vert-noirâtre (*R. aquaticum* peut être difficile à distinguer de *R. obtusum*, ce dernier étant plutôt xérophile)..... 7
  
- 7 - Poil hyalin absent sur la plupart des feuilles. Marge foliaire largement révoluée et partiellement bistrate jusqu'à l'apex. Nervure large et épaisse (4 couches à la base). Plante souvent vert foncée à noirâtre.....***R. obtusum***
- 7 - Poil hyalin développé, plus ou moins flexueux et denticulé, rarement nul. Marge foliaire étroitement révoluée, unistrate (bistrate ça et là). Nervure moins épaisse (rarement 4 couches à la base).....***R. heterostichum***

## II - Les populations d'espèces recensées dans le Nord de la France

### II.I - Données issues de la littérature

Parmi les bryologues ayant sillonné la Picardie, seuls ROSE (1964, incluant GONSE), JOVET (1949) et GRAVES (1857) ont fait mention de localités où se trouvaient des taxons du genre *Racomitrium*.

ROSE ne signale que *Racomitrium canescens* (Hedw.) Brid. dans les départements de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais. Ce taxon ayant été démembré en trois, *R. canescens*, *R. elongatum* et *R. ericoides* par FRISVOLL, les données de ROSE ne sont plus utilisables et demanderaient vérification des échantillons d'herbier s'ils ont été conservés et le cas échéant des localités citées.

GRAVES signale plusieurs taxons dans le département de l'Oise. *Racomitrium lanuginosum* Brid. est signalé de la Vallée de Bray, des sables de l'arrondissement de Senlis et de la forêt de Compiègne. Ces données sont très intéressantes notamment de part la mention de l'écologie de l'espèce (voir le paragraphe ci-après). *Racomitrium canescens* Brid. et *Racomitrium ericoides* Brid. sont mentionnés sans localisation de stations. Ces deux mentions sont difficilement utilisables aujourd'hui du fait des bouleversements taxonomiques récents.

Enfin, JOVET signale la présence de *Racomitrium heterostichum* dans le Bois Vallot, à La Villeneuve-sous-Thury (60). Il s'agit de la seule mention connue de *R. heterostichum* en Picardie à ce jour.

### II.II - Données récentes

Les données, classées par département, reprennent le nom du lieu-dit de l'observation, la commune, le carré UTM 10x10 km du lieu-dit, le nom de la personne ayant effectué la récolte de la plante le cas échéant, l'année d'observation et le numéro de l'échantillon dans mon herbier lorsqu'il a été conservé. Des cartes de la Picardie selon un carroyage UTM de cinq kilomètres de côté permettent de visualiser la répartition des taxons.

#### ***Racomitrium elongatum* Frisvoll**

##### Département de l'Aisne

Bois de la Baillette, commune de Oulchy-la-Ville, EQ25, récolte Olivier BARDET, 07/1997, n° herb. JCH 97071801 ;

Bois de Saponay, commune de Saponay, EQ35, 05/1997, n° herb. JCH 97051503 ;

Côte de Cramoiselle, commune de Cramaille, EQ35, 04/1997, n° herb. JCH 97042501 ;

La Hottée du Diable, commune de Coincy l'Abbaye, EQ34, 02/2000, n° herb. JCH 2000021101 ;

Les Tannières, commune de Parfondru, EQ58, 07/1999, n° herb. JCH 99071902 ;

Parc de Fère-en-Tardenois, commune de Fère-en-Tardenois, EQ35, 05/2001, n° herb. JCH 2001050402.

##### Département de l'Oise

Bois de Morrière, commune de Plailly, DQ74, 09/1997, n° herb. JCH 97092501 ;

La Pierre au Coq dans le Bois du Roi, commune d'Ormoy-Villers, DQ84, 02/2000, n° herb. JCH 2000021401 ;

Mer de sable, en forêt d'Ermenonville, commune d'Ermenonville, DQ74, donnée de Philippe LARERE (voir la contribution à la flore bryophytique de Picardie dans ce bulletin).

### Département du Nord

Dunes fossiles, commune de Guyvelde, DS64 , 04/2000, n° herb JCH 2000041002.

### ***Racomitrium lanuginosum* (Hedw.) Brid.**

### Département de l'Oise

Bois de Morrière, commune de Plailly, DQ74, 07/1998, n° herb. JCH 98072901 ;

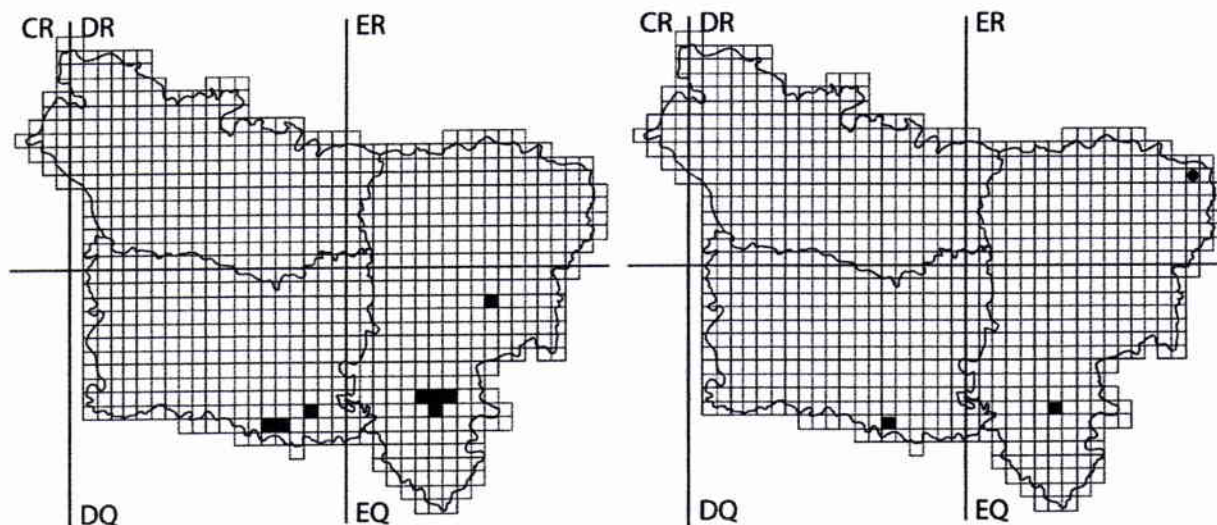
### Département de l'Aisne

La Hottée du Diable, commune de Coincy, EQ34, 04/2001, n° herb JCH 200104031402 ;

### ***Racomitrium aciculare* (Hedw.) Brid.**

### Département de l'Aisne

Forêt de Saint-Michel, commune de Saint Michel en Thiérache, ER83, 03/1997, n° herb. JCH 97031304.



Répartition (données récentes) en Picardie selon la maille UTM de 5x5km de *Racomitrium elongatum* (carte de gauche), de *Racomitrium lanuginosum* (carrés dans la carte de droite) et de *Racomitrium aciculare* (point dans la carte de droite).

### **III - Ecologie des espèces présentes en Picardie**

#### ***Racomitrium elongatum* Frisvoll**

En Picardie *R. elongatum* est une espèce des sables acides mobiles de faible granulométrie. On retrouve ce taxon uniquement sur les sables Thanétien et Auversien du Tertiaire parisien. Le principal groupement phanérogame dans lesquels il s'insère est le *Spergulo morisonii-Corynephorum canescentis* à Plailly (60), Ormoy-Villers (60), Coincy (02), Fère-en-Tardenois (02) et Parfondru (02). Les peuplements de *R. elongatum* constituent alors un voile de cicatrisation des sables mobiles dont ils contribuent à assurer la fixation par ralentissement de l'effet érosif de la pluie, du vent et des atteintes zoogènes au milieu (piétinement, grattures...). A Oulchy-la-Ville (02) et à Cramaille (02), *R. elongatum* est lié à des groupements de lande et notamment des pelouses du *Thero-Airion* et du *Violion caninae*

succédant probablement au *Spergulo morisonii-Corynephorretum canescentis*. *Racomitrium elongatum* n'a pas été trouvé sur les sables de Cuise et notamment à la butte Chalmont dans l'Aisne ou encore à Bailleul-sur-Thérain (Mont César) dans l'Oise où le voile muscinal est composé principalement de *Tortula ruraliformis* et de *Pleurochaete squarrosa*. Ces observations confirment donc bien d'une part que *R. elongatum* semble strictement acidiphile et d'autre part que *R. canescens*, potentiel sur ces pelouses sableuses calcarifères n'est pas présent en Picardie, ou, du moins, n'a pas encore été découvert. Pour la Picardie, l'aire potentielle de distribution de *Racomitrium elongatum* semble se restreindre aux affleurements de sables de l'Auversien et du Thanétien, c'est à dire principalement aux régions naturelles du Laonnois et du Tardenois dans l'Aisne et à celle du massif des trois forêts (Halatte, Chantilly, Ermenonville) et de la forêt de Compiègne dans l'Oise.

### *Racomitrium lanuginosum* (Hedw.) Brid.

Espèce de répartition sub-cosmopolite (LECOINTE, 1979), *Racomitrium lanuginosum* a été trouvé en deux pointages, à Plailly (60), dans le Bois de Morrière, site appartenant au Parc Astérix et à Coincy (02), à la Hottée du Diable. Ces deux sites sont gérés par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. A Plailly, la population importante a colonisé des cônes de déjection de grès de Mortefontaine (Auversien) liés à une exploitation ancienne de ces grès. Les relevés rassemblés dans le tableau suivant permettent de mieux visualiser le groupement qui semble être à rattacher au *Racomitrietum lanuginosi* (GAMS 1927) PREIS 1937. Il en constitue cependant une variante appauvrie du point de vue spécifique, le *Racomitrietum lanuginosi* étant décrit des montagnes d'Europe centrale et se trouvant de ce fait beaucoup plus riche en espèces montagnardes.

| Commune                               | Coincy           | Plailly          | Plailly          |
|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| N° relevé                             | 1                | 2                | 3                |
| Surface                               | 1 m <sup>2</sup> | 3 m <sup>2</sup> | 3 m <sup>2</sup> |
| Pente                                 | 15%              | 10%              | 10%              |
| Exposition                            | Sud              | Sud              | Nord-Est         |
| Recouvrement bryo-lichen              | 100%             | 90%              | 90%              |
| Substrat                              | Humus 1 cm       | Humus 5mm        | Humus 5mm        |
| <b><i>Racomitrium lanuginosum</i></b> | 55               | 55               | 55               |
| <i>Dicranum scoparium</i>             | +2               | +2               | r                |
| <i>Cladonia grp. squamosa</i>         | +2               | 12               |                  |
| <i>Cladonia cf. cervicornis</i>       | +2               |                  | +2               |
| <i>Cladonia tenuis</i>                |                  | 12               | +2               |
| <i>Campylopus flexuosus</i>           |                  | r                | r                |
| <i>Hypnum cupressiforme s.s.</i>      | +2               |                  |                  |
| <i>Pleurozium schreberi</i>           | r                |                  |                  |
| <i>Cladonia impexa</i>                |                  |                  | 22               |
| Nombre spécifique                     | 6                | 5                | 6                |

Tableau n°1 : *Racomitrietum lanuginosi* (Gams 1927) Preis 1937 en Picardie

Il est intéressant de noter que *R. lanuginosum* occupe, à Plailly, un biotope semblable à ceux qu'il occupe notamment en Basse-Normandie (pierriers de quartzite armoricaine issus de phénomènes de gélifraction) et dans les Vosges (pierriers de granite, liés à des épisodes d'éboulis). Il semble donc bien que *R. lanuginosum* soit très exigeant vis-à-vis de son milieu de vie. Cependant, à Coincy, la petite population de *Racomitrium lanuginosum* occupe le

replat d'un bloc de grès Auversien (grès de Mortefontaine) fortement colonisé par les bryophytes et soumis à un ombrage important de la part de bouleaux.

### ***Racomitrium aciculare* (Hedw.) Brid.**

*Racomitrium aciculare* n'a été trouvé qu'en une station constituée de blocs de grès Ordovicien dans le lit d'un ruisseau, le Grand Riaux en forêt de Saint Michel en Thiérache. Les eaux de ce ruisseau sont faiblement minéralisées et acides. Ce ruisseau est en contexte forestier, ce qui implique une faible intensité lumineuse au niveau du sol ainsi que des variations nyctémérales de températures atténuées. *Racomitrium aciculare* n'est pas en position immergée, mais situé à 5 cm au dessus du niveau moyen des eaux et soumis à des éclaboussures régulières et à une forte hygrométrie atmosphérique. *Racomitrium aciculare* est une espèce de répartition Atlantique (LECOINTE, 1981a) ; il n'est donc pas étonnant de la trouver en forêt de Saint-Michel-en-Thiérache où les précipitations avoisinent les 1 100 mm par an. Rappelons que la forêt de Saint-Michel-en-Thiérache abrite de nombreuses espèces de répartition atlantique en limite d'aire telle que la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non scriptus*) et la Laïche lisse (*Carex laevigata*).

### **Conclusion**

Quatre espèces du genre *Racomitrium* sont actuellement connues en Picardie. Parmi celles-ci, trois espèces, *Racomitrium aciculare*, *R. elongatum* et *R. lanuginosum* ont été revues récemment et *R. heterostichum* est à rechercher. Ces espèces sont toutes liées à des substrats de niveau trophique peu élevé (sable quartzeux, grès, schistes). La dynamique de *R. elongatum* et *R. lanuginosum* semble liée à un remaniement assez régulier du substrat (sables quartzeux et blocs de grès) et, notamment pour *R. elongatum*, il semble que le lapin, en grattant le sol, joue un rôle non négligeable dans la pérennité de ses populations.

Des recherches systématiques sur les affleurements de grès Auversien et Thanétien dans les départements de l'Oise et de l'Aisne ainsi sur les schistes et grès du massif ardennais devraient permettre de découvrir d'autres stations, voire d'autres taxons (*R. aquaticum*, *R. obtusum*...).

Enfin, il est à noter que, si quelques stations de ces espèces sont actuellement prises en comptes dans le cadre d'une gestion conservatoire, notamment *R. lanuginosum* à Plailly et à Coincy par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et *R. aciculare* en forêt de Saint-Michel-en-Thiérache par l'Office National des Forêts dans le cadre d'un programme de gestion intégrée des boisements en zones humides, la plupart des stations de *R. elongatum* se trouvent actuellement dans des complexes de lande relictuelles, principalement dans le Tardenois et dans le massif d'Ermenonville, fortement menacées par la dynamique naturelle de boisement quand ce n'est pas par la pratique de l'enrésinement ou du moto-cross.

### **Bibliographie**

AUGIER J., 1966 - Flore des Bryophytes. Ed. Lechevalier, Paris. 700p.

FOUCAULT B. de, 1991 - Catalogue préliminaire de la Bryoflore régionale Nord-Pas-De-Calais. *Bull. Soc. Bot. N. Fr.* 44 : 9-17.

FREY W., FRAHM J.P., FISCHER E., LOBIN W., 1995 - Die Moos- und Farnpflanzen Europas - Kleine Kryptogamenflora. G. Fischer ed., 426 p.

- FRISVOLL A.A., 1983 - A taxonomic revision of the *Racomitrium canescens* group. *Gunneria*, 41 : 1-181.
- FRISVOLL A.A., 1988 - A taxonomic revision of the *Racomitrium heterostichum* group (*Bryophyta*, *Grimmiales*) in N. and C. America, N. Africa, Europe and Asia. *Gunneria*, 59 : 1-289.
- GRAVES L., 1857 - Catalogue des plantes croissant dans le département de l'Oise, Bryophytes. p. 158-173.
- HILL M.O., 1984 - *Racomitrium elongatum* in Britain and Ireland. *Bull. Brit. Bryol. Soc.*, n°43 : 21-25.
- JOVET P. (1949) - Le Valois, Phytosociologie et Phytogéographie. *Soc. D'Ed. D'Enseig. Sup.*, PARIS.
- LECOINTE A., 1979 - Intérêts phytogéographiques de la bryoflore normande. 1 - Les cortèges cosmopolites et méditerranéen s.l. *Bull. Soc. Linn. Normandie* (Caen), 107 : 61-70.
- LECOINTE A., 1981a - *Ibid*°. 2 - Le cortège atlantique s.l. *Idib*°. 108 : 58-60.
- LECOINTE A., 1981b - *Ibid*°. 3 - Le cortège circumboréal s.l. *Idib*°. 109 : 55-66.
- LECOINTE A., 1988 - *Ibid*°. 4 - Additions, corrections, spectres biogéographiques et écologiques s.l. *Idib*°. 110-111 : 23-40.
- MARSTALLER R., 1982 - Die Moosgesellschaften der Ordnung *Racomitritalia heterostichi* Philippi 1956. *Feddes Repertorium, Berlin*, B. 93, H. 6 : 443-479.
- PIERROT R.B., 1982 - Les Bryophytes du Centre-Ouest : Classification, Détermination, Répartition. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (Royan), n° spéc. 5 : 1-123.
- PIERROT R.B., 1994 - L'année Bryologique 1993 (Le groupe de *Racomitrium canescens* & Le groupe de *Racomitrium heterostichum*). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (Royan), T.25.
- ROSE F., 1964 - Contribution pour une flore des Bryophytes du Nord de la France (Pas de Calais, Somme et Nord). *Bull. Soc. Bot. France* (Paris), T. 111, 90ème session : 209-238.
- SMITH A.J.E., 1978 - The Moss Flora of Britain & Ireland. *Cambridge Univ. Press*.

**OBSERVATIONS BRYOLOGIQUES REMARQUABLES POUR LE SUD DE L'OISE  
( FORET DE COMPIEGNE ET MASSIF DES TROIS FORETS -  
ERMENONVILLE, HALATTE ET CHANTILLY).**

Par **Philippe LARERE**

5, Impasse de la Chauferette  
60300 - SENLIS

**Préambule**

Soucieux d'élargir les connaissances, jusqu'ici très parcellaires ou datant du dix-neuvième siècle (Louis Graves-1857) relatives aux bryophytes du sud de l'Oise, j'ai effectué, au cours des années 2000 et 2001, une série de prospections plus particulièrement axées sur le secteur géographique de la Forêt de Compiègne et du Massif des Trois Forêts (Ermenonville, Halatte et Chantilly).

J'ai eu la chance d'y découvrir un certain nombre d'espèces remarquables, plusieurs étant nouvelles pour le département, et deux, nouvelles pour la Picardie.

Certaines observations ont été réalisées au cours de l'étude effectuée sur la Réserve Biologique Domaniale des Grands Monts (Larère et Hauguel, 2000) mais sont reprises ici afin de fournir une vision d'ensemble de la bryoflore remarquable inventoriée dans le sud de l'Oise.

J'ai bénéficié pour ce travail de l'aide précieuse de Jean-Christophe Hauguel, du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, qui fut également mon mentor dans la découverte du domaine ardu mais tellement passionnant de la bryologie et auquel j'adresse mes plus vifs remerciements.

*- Pour plus de commodité, les espèces sont citées par ordre alphabétique.*

*- Les coefficients de rareté pour la Picardie, qui ne sont que provisoires, ainsi que les commentaires en italique, sont tirés de (Hauguel et Wattez in C.S.N.P, 97)*

**1 – Les Mousses**

***Amblystegium tenax*** (Hedw.)C.Jens - **(Rare)** - Rochers le long des fleuves et rivières

**Forêt de Compiègne** : Dans un ru encaissé au cours assez rapide de la parcelle 8510 de la Réserve biologique des Grands Monts.(Commune de Saint-Jean-aux-Bois - U.T.M 10x10 : DQ 96).

**Forêt de Chantilly** : Dans un déversoir des étangs de Comelle proche du parking de la Reine Blanche. (Commune de Coye-la-Forêt.- U.T.M 10x10 : DQ 64).

**Forêt d'Ermenonville** : Dans un déversoir à proximité des étangs du parc de Chaâlis. (Commune de Fontaine-Chaâlis - U.T.M 10x10 : DQ 74).

***Campylium calcareum*** - Grundw. et Nyh. - **(Très rare)** – Rochers calcaires thermophiles et xérophiles



**Forêt de Compiègne** : Sur une corniche calcaire proche du hameau de Four d'en Haut (Commune de Saint-Jean-aux-Bois.- U.T.M 10x10 : DQ 96).

Dans la Réserve biologique des Grands Monts – Parcelles 8510 – (Commune de Saint Jean aux Bois) et 8540.- (Commune d'Orrouy) - U.T.M 10x10 : DQ 96.

**Forêt de Chantilly** : Sur les parois de la « Grotte à Charlot », carrière désaffectée de la forêt de Coye – (Commune de Coye-la-Forêt - U.T.M 10x10 : DQ 64).

***Campylium protensum*** (Hedw.) J. Lange et C. Jens - **(Méconnue)**

**Forêt de Compiègne** : Aulnaie tourbeuse du Carrefour du Maupas (Site d'intérêt écologique O.N.F N° 21 – Office National des Forêts - 2000). et Réserve biologique des Grands Monts – (Commune de Saint Jean aux Bois) - U.T.M 10x10 : DQ 96.

**Forêt de Chantilly** : Sur une digue des étangs de Comelle (Commune de Coye-la-Forêt - U.T.M 10x10 : DQ 64).

***Climacium dendroides*** (Hedw.) Web.et Mohr. - **(Assez rare à rare)** - En voie de raréfaction par suite de la disparition de son biotope.

**Forêt d'Ermenonville** : Boulaie-molinaie proche du Carrefour du Bosquet du Prince (Commune de Fontaine-Chaâlis - U.T.M 10x10 : DQ 74).

***Didymodon tophaceus*** (Brid.) Lisa - **(Rare à très rare)** - Hygrophile et calciphile, cette mousse est à l'origine de la formation des « tufs ».

**Forêt de Chantilly** : Dans un bassin du château de Chantilly (Commune de Chantilly - U.T.M 10x10 : DQ 64).

Dans un déversoir des étangs de Comelle proche du parking de la Reine Blanche (Commune de Coye-la-Forêt.- U.T.M 10x10 : DQ 64).

***Distichium capillaceum*** (Hedw.) B.S et G.- **(Exceptionnelle)**

On n'avait signalé jusqu'ici qu'une seule station en Picardie (Stott et Rose, 1971) et aucune dans l'Oise de cette mousse particulièrement belle mais discrète et qui, d'après Watson, se développe rarement au-dessous de 550 mètres d'altitude.

Elle a été découverte dans une cavée calcaire ombragée et humide proche de Verberie, (Commune de Verberie – U.T.M 10x10 : DQ 86), dans une ambiance sub-montagnarde qui semble caractériser son écologie.

***Drepanocladus aduncus*** (Hedw.) Warnst. - **(Assez rare ?)**

**Forêt de Compiègne** : Friche calcicole humide du Carrefour de la Basse-Queue (Site d'intérêt écologique O.N.F N° 5 – Office National des Forêts - 2000). Sur ce site, cette mousse forme faciès sur de grandes surfaces. (Commune de La Croix Saint-Ouen – U.T.M 10x10 : DQ 86).

***Eucladium verticillatum*** (Brid.) B.S et G. - **(Assez rare)** – Travertins, sources et suintements carbonatés. Hygrophile et calciphile, elle semble, comme *Didymodon tophaceus*, jouer un rôle dans la formation des « tufs ».

**Forêt de Compiègne** : Sur une corniche calcaire ombragée proche du hameau de Four d'en Haut – (Commune de Saint Jean aux Bois.- U.T.M 10x10 : DQ 96).

Dans les parcelles 8510 (Commune de Saint-Jean-aux-Bois), et 8560 (Commune de Saint Sauveur) de la Réserve biologique des Grands Monts - U.T.M 10x10 : DQ 96.

**Forêt de Chantilly** : Dans un déversoir des étangs de Comelle proche du parking de la Reine Blanche (Commune de Coye la Forêt.- U.T.M 10x10 : DQ 64).

*Eurynchium speciosum* (Brid.) Jur. - (**Exceptionnelle**) - Non revue depuis plus de vingt ans. Pouvant être aisément confondue avec d'autres espèces du genre, *Eurynchium speciosum* est « sans doute méconnue et mériterait de faire l'objet de recherches approfondies ».

**Forêt de Chantilly** : Sur une digue séparant deux des étangs de Comelle (Commune de Coye la Forêt.- U.T.M 10x10 : DQ 64).

*Fissidens crassipes* Wils.ex B.S et G. - (**Rare**) – Sur les maçonneries des écluses.

Dans un des bassins du château de Chantilly (Commune de Chantilly - U.T.M 10x10 : DQ 64).

*Fissidens rufulus* Br. Eur. - (**Exceptionnelle?**) - Espèce nouvelle pour l'Oise et pour la Picardie

Dans un des bassins du château de Chantilly (Commune de Chantilly - U.T.M 10x10 : DQ 64).

*Gymnostomum calcareum* Nees et Hornsch. - (**Assez rare à rare**) - Méconnue, car discrète.

**Forêt de Compiègne** : Sur une corniche calcaire ombragée proche du hameau de Four d'en Haut (Commune de Saint Jean aux Bois.- U.T.M 10x10 : DQ 96).

Dans les parcelles 8510 (Commune de Saint-Jean-aux-Bois), et 8560 (Commune de Saint Sauveur) de la Réserve biologique des Grands Monts - U.T.M 10x10 : DQ 96.

**Forêt de Chantilly** : Sur les parois de la « Grotte à Charlot », carrière désaffectée de la forêt de Coye – (Commune de Coye-la-Forêt - U.T.M 10x10 : DQ 64).

**Et aussi** : dans deux cavées calcaires proches de Verberie (Commune de Verberie – U.T.M 10x10 : DQ 86).

*Hypnum cupressiforme* var. *mammilatum* Brid. - (**Rare**) -Blocs de grès xériques.

**Forêt d'Ermenonville** : Sur un bloc de grès proche de la Mer de Sable.(Commune d'Ermenonville - U.T.M 10x10 : DQ 74).

**Forêt de Compiègne** : Sur un bloc de grès le long de la Route des Grueries, entre les parcelles 8172 et 8182.(Commune de Saint-Sauveur - U.T.M 10x10 : DQ 86).

*Hypnum jutlandicum* Holmen et Warncke - (**Assez rare à rare**) -Landes sèches et humides sur podzols.

**Forêt de Compiègne** : dans les parcelles 8522 et 8530 de la Réserve biologique des Grands Monts.(Commune de Saint-Jean-aux-Bois.- U.T.M 10x10 : DQ 96).

**Forêt d'Ermenonville** : *H. jutlandicum* est très présente dans cette forêt sur sol acide.

**Forêt d'Halatte** : Route du Cerfouillet, près du Carrefour de la Futaie (Commune de Villers saint Frambourg.- U.T.M 10x10 : DQ 74).

*Leptobarbula berica* (De Not.) Schimp. - (**Exceptionnelle**) - Espèce découverte dans l'Oise en 2000 (Hauguel et Larère, 2000) et dans l'Aisne en 1998 (Hauguel, 1998).

**Forêt de Compiègne** : Sur une corniche calcaire ombragée proche du hameau de Four d'en Haut (Commune de Saint-Jean-aux-Bois.- U.T.M 10x10 : DQ 96).

*Mnium stellare* Hedw. - (**Rare**)- Talus et berges calcicoles–Méconnue.

**Forêt de Compiègne** : Sur une corniche calcaire ombragée proche du hameau de Four d'en Haut (Commune de Saint Jean aux Bois.- U.T.M 10x10 : DQ 96).

*Orthotrichum lyelli* Hook et Tayl. - (**Rare**) Espèce de répartition atlantique.

**Forêt de Compiègne** : Dans la parcelle 8560 de la Réserve biologique des Grands Monts (Commune de Saint-Sauveur - U.T.M 10x10 : DQ 96).

***Physcomytrium pyriforme*** (Hedw.) Brid. - (Assez rare à rare) – Méconnue.

**Forêt de Chantilly** : Dans le parc du château - (Commune de Chantilly - U.T.M 10x10 : DQ 64).

***Plagiothecium laetum*** B. S. et G. - (Rare)

**Forêt de Compiègne** : Sur un bloc de grès le long de la Route des Grueries, entre les parcelles 8172 et 8182 .(Commune de Saint-Sauveur - U.T.M 10x10 : DQ 86).

***Plagiothecium undulatum*** (Hedw) B.S. et G. - (Très rare ?)

**Forêt de Compiègne** : Dans la parcelle 8551 de la Réserve biologique des Grands Monts (Commune de Saint-Jean-aux-Bois.- U.T.M 10x10 : DQ 96).

***Platigyrum repens*** (Brid.) B.S et G. - (Assez rare ?) –Espèce continentale, localement abondante.

Cette espèce a en effet été rencontrée très souvent en forêt de Compiègne, mais pas à ce jour dans le Massif des Trois Forêts.

***Pleurozium schreberi*** (Brid.) Mitt. - (Assez rare ?) Landes acides, ouvertes et boisées.

Espèce particulièrement abondante en forêt d'Ermenonville.

***Racomitrium elongatum*** Frisvoll - (Rare à très rare ?) Pelouses sableuses acides oligotrophes

**Forêt d'Ermenonville** : Lande à callune proche de la Mer de Sable .(Commune d'Ermenonville - U.T.M 10x10 : DQ 74).

***Rhynchostegiella tenella*** (Dicks.) Limpr. - (Assez Rare) –Pierrailles calcaires ombragées en exposition sud.

**Forêt de Compiègne** : dans les parcelles 8510 et 8521 (Commune de Saint Jean aux Bois), 8540 (Commune » d'Orrouy) et 8560 (Commune de Saint-Sauveur) de la Réserve biologique des Grands Monts ( U.T.M 10x10 : DQ 96).

Sur une corniche calcaire ombragée proche du hameau de Four d'en Haut Haut (Commune de Saint Jean aux Bois.- U.T.M 10x10 : DQ 96).

Dans l'aulnaie tourbeuse du Carrefour du Maupas ( Site d'intérêt écologique O.N.F N° 21 Office National des Forêts - 2000.) - U.T.M 10x10 : DQ 96.

**Forêt de Chantilly** : Dans un déversoir des étangs de Comelle proche du parking de la Reine Blanche (Commune de Coye la Forêt.- U.T.M 10x10 : DQ 64).

***Tortula marginata*** (B. et S.) Spruce - (Assez rare?) -Base des vieux murs Méconnue.

**Forêt de Chantilly** : En différents points autour des étangs de Comelle (Commune de Coye la Forêt.- U.T.M 10x10 : DQ 64).

***Ulota bruchii*** Hornsch. ex. Brid. - (Très rare ?) – A rechercher.

**Forêt de Compiègne** : Dans la parcelle 8551 de la Réserve biologique des Grands Monts (Commune de Saint Jean aux Bois.- U.T.M 10x10 : DQ 96).

## 2 – Les Hépatiques

***Barbilophozia attenuata* (Mart.) Loeske - (Moins de 5 populations citées dans la littérature – Probablement rare à très rare en Picardie).** L'exploration systématique des chaos gréseux de la forêt d'Ermenonville m'a permis de découvrir de nouvelles stations de cette hépatique, inféodée aux blocs gréseux ombragés et humides.

**Forêt d'Ermenonville :** Carrefour Saint-Barthélémy, plusieurs stations disjointes (Commune de Fontaine-Chaâlis - U.T.M 10x10 : DQ 64).

Lande à callune proche de la Mer de Sable .(Commune d'Ermenonville - U.T.M 10x10 : DQ 74).

« Pierre l'Hermitte » (Commune de Montlognon - U.T.M 10x10 : DQ 64) - Ce site est situé au nord des « Bruyères de Frais-Vent », où Vincent Bouillet et Jean-Christophe Hauguel avaient déjà signalé la présence de *B. attenuata* sur un bloc gréseux. Sur le site de Pierre l'Hermitte, d'anciennes extractions de grès ont provoqué l'existence de nombreuses cavités dont les parois sont presque entièrement recouvertes d'hépatiques, dont *B. attenuata*, présente ici en grande quantité.

***Calypogeia muelleriana* (Schiffn.)K. Müll. - (Rare) - Espèce humicole acidophile.**

**Forêt d'Halatte :** Aulnaie tourbeuse à Osmonde royale du Mont-Pagnotte (Commune de Villeneuve-sur-Verberie - U.T.M 10x10 : DQ 75).

***Lejeunea ulicina* (Tayl.) Gott. et Al. - (Très rare) – Méconnue ; Espèce oréo-atlantique liée aux ambiances humides.**

**Forêt de Compiègne :** Réserve biologique des Grands Monts, parcelles 8510 (Commune de Saint Jean aux Bois) et 8552 (Commune d'Orrouy) - U.T.M 10x10 : DQ 96.

Sur un bloc de grès le long de la Route des Grueries, entre les parcelles 8172 et 8182 (Commune de Saint-Sauveur - U.T.M 10x10 : DQ 86).

***Lophozia ventricosa* s.l (Dicks.) Dum. - (Rare à très rare) Rochers siliceux humides.**

**Forêt d'Ermenonville :** Carrefour St Barthélémy, plusieurs stations disjointes (Commune de Fontaine-Chaâlis - U.T.M 10x10 : DQ 64).

« Pierre l'Hermitte » - (Commune de Montlognon - U.T.M 10x10 : DQ 64) Route des Gens d'armes, entre les parcelles 80 et 93 – (Commune de Fontaine-Chaâlis - U.T.M 10x10 : DQ 64).Elle est souvent en association avec *Barbilophozia attenuata*, dont elle partage les exigences édaphiques.

***Metzgeria furcata* var. *ulvula* Nees - (Rare)**

**Forêt de Compiègne :** Dans la parcelle 8552 de la Réserve biologique des Grands Monts - (Commune d'Orrouy - U.T.M 10x10 : DQ 96).

***Metzgeria temperata* Kuwah. - (Rare à exceptionnelle ?)**

**Forêt de Compiègne -** Sur un bloc de grès le long de la Route des Grueries, entre les parcelles 8172 et 8182 (Commune de Saint-Sauveur - U.T.M 10x10 : DQ 86).

***Nowellia curvifolia* (Dicks.) Mitt. - (Rare) – En extension en France, peu de mentions en Picardie.**

**Forêt de Compiègne** : Réserve biologique des Grands Monts, dans les parcelles 8510 et 8522 (Commune de Saint Jean aux Bois), et 8560 (Commune de Saint-Sauveur) - (U.T.M 10x10 : DQ 96).

***Odontoschisma denudatum* (Mart.) Dum. - (Exceptionnelle) – Espèce nouvelle pour l'Oise et la Picardie (détermination confirmée par Pierre BOUDIER).**

**Forêt d'Ermenonville** : Carrefour St Barthélémy, plusieurs stations disjointes – (Commune de Fontaine-Chaâlis - U.T.M 10x10 : DQ 64).

***Reboulia hemisphaerica* (L.) Raddi - (Exceptionnelle) – Espèce méditerranéenne découverte dans l'Oise par Vincent Boulet (com. pers.) ; deux stations connues actuellement en Picardie**

**Forêt de Compiègne** : Sur une corniche calcaire, dans la parcelle 8540 de la Réserve biologique des Grands Monts (Commune d'Orrouy) - U.T.M 10x10 : DQ 96.

***Scapania nemorea* (L.) Grolle - (Rare) – Méconnue, à rechercher.**

**Forêt d'Halatte** : Sur une pierre levée de la parcelle 102 (Commune de Fleurines.- U.T.M 10x10 : DQ 64).

**Forêt d'Ermenonville** : Carrefour St Barthélémy - (Commune de Fontaine-Chaâlis - U.T.M 10x10 : DQ 64).

***Southbya nigrella* (De Not.) Henriques - (Rare) - Sur calcaires du Lutétien et craie.**

**Forêt de Chantilly** : Sur les parois de la « Grotte à Charlot », carrière désaffectée de la forêt de Coye ( Commune de Coye-la-Forêt - U.T.M 10x10 : DQ 64).

***Tritomaria exsectiformis* (Breidl.) Loeske - (Très rare à exceptionnelle)**

**Forêt d'Ermenonville** : Carrefour St Barthélémy, plusieurs stations disjointes. (Commune de Fontaine-Chaâlis - U.T.M 10x10 : DQ 64).

« Pierre l'Hermitte » (Commune de Montlognon - U.T.M 10x10 : DQ 64))

## Conclusion

Le sud de l'Oise est riche de milieux naturels très variés, aussi bien dans le relief que par la nature des sols ou l'exposition. Alors que la plus grande partie de la forêt de Chantilly repose sur le socle calcaire du Lutétien, celle d'Ermenonville s'est développée sur des sables acides et recèle de remarquables éboulis gréseux, tandis que la forêt d'Halatte, avec ses buttes-témoins du Mont-Pagnotte et du Mont-Alta, offre une grande diversité géologique. La forêt de Compiègne, quant à elle, est extrêmement riche et variée, et je me suis pour l'instant limité à explorer la Réserve Biologique des Grands-Monts et quelques milieux voisins, qui constituent en quelque sorte une synthèse des différents biotopes de cet important massif. A ces biotopes forestiers, s'ajoutent des milieux aquatiques particulièrement riches, qu'il s'agisse des étangs de Comelle, des rus de la forêt de Compiègne, ou même des bassins et fontaines du château de Chantilly.

C'est à cette grande diversité de milieux que l'on peut attribuer la richesse bryologique du sud de l'Oise, que mes quelques prospections ne m'ont permis d'appréhender que très partiellement, même si elles ont été à l'origine de la découverte d'une trentaine d'espèces estimées assez rares à très rares en Picardie et de six jugées exceptionnelles, dont cinq sont nouvelles pour le département de l'Oise et deux nouvelles pour la Picardie.

## Bibliographie

- Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (1997) – Propositions méthodologiques complémentaires – Modernisation de l'inventaire ZNIEFF. Union Européenne, Direction Régionale de l'Environnement de Picardie, Conseil Régional de Picardie. Doc. Polycopié 44 p. + annexes.
- Graves L. (1857) – Catalogue des plantes croissant dans le département de l'Oise ; Bryophytes – p. 158-173.
- Hauguel J.-C. (1998) - *Leptobarbula berica* (De Not.) Schimp., *Rhabdoweisia fugax* (Hedw.) B.S.& G., *Lophozia ventricosa* var. *sylvicola* (Buch) Jones ex Schust. et *Barbilophozia attenuata* (Mart.) Loeske, bryophytes nouvelles ou méconnues pour la Picardie. Bull. Soc. Lin. Nord. Pic., Vol. 16 : 13-20.
- Larère P. et Hauguel J-C (2000) – Flore et végétation bryophytique de la Réserve Biologique Domaniale des Grands-Monts en Forêt de Compiègne (Oise) – Bull. Soc. Lin. Nord-Pic., Vol.18 : 14-24.
- Office National des Forêts (2000) – Sites d'Intérêt Ecologique en Forêt de Compiègne – Doc. polycopié remis aux membres du Comité de suivi de la Réserve biologique dirigée des Grands-Monts
- Stott P. et Rose F. (1971) – Contribution à la flore des Bryophytes et des Lichens du Laonnois. Bull. Soc. Bot. Nord-France T. 24 : p.155-159.
- Watson E. V, B. Sc. Ph. D.(1981) – British mosses and liverworts - Cambridge University Press, 519 p.

## NOTE FLORISTIQUE

par Jean Roger Wattez

Laboratoire de Botanique et de Cryptogamie - Faculté de Pharmacie

1 rue des Louvels

F-80 037 AMIENS Cedex

Les observations effectuées pendant l'année 2001 me permettent d'apporter les précisions suivantes à la connaissance de la flore locale.

### *Dryopteris affinis* (Lowe) F-J s.e. *borreri* (Newman) F-J.

Plusieurs touffes vigoureuses de cette fougère assez peu répandue ont été observées dans une coupe forestière réalisée dans une chênaie-charmaie à charmes du vaste bois de Wailly. A ses côtés se développaient *D. filix-mas*, *D. carthusiana*, *Holcus mollis*, *Hypericum pulchrum*, *Juncus effusus* ainsi que *Sarothamnus scoparius* (L21-16). La confirmation de la détermination a été faite par le Professeur R. Jean.

### *Lemna minuscula* Herter (= *L. minuta* Humboldt).

que M. Simon a le premier observée en Picardie poursuit son implantation dans les milieux humides : fossés, trous d'eau, petits étangs et mares prairiales. *L. minuscula* a été observé :

- dans une mare au milieu de prairies à Rollot (80) ; elle y formait un peuplement quasi mono-spécifique (MO-27) ;
- dans un fossé du marais d'Auxi-le-Château (62), dans la vallée de l'Authie (H 21-46).

Toutefois, si l'on désire avoir la confirmation de l'extension prise par *L. minuscula*, il importe de se rendre dans la basse vallée de la Canche. A la suite des fortes précipitations qui ont caractérisé les années 2000 et 2001, les secteurs marécageux proches des communes de la Madeleine et la Caloterie (non loin de Montreuil sur mer) ont été longuement inondés et ils l'étaient toujours pendant l'automne 2001.

*L. minuscula* a profité de ces inondations pour prendre un développement "formidable", recouvrant des ares dans les fossés, les mares, ainsi et surtout que dans les saulaies-aulnaies dont le substrat tourbeux est recouvert par les eaux ; elle constituait des peuplements presque mono-spécifiques (G 22-27). Cette prolifération quasi exclusive de *L.m.* ne surprendra pas si l'on tient compte des observations de M. Simon :

"*L. m.* résiste mieux au froid que *L. minor* ; en automne, très rapidement *L. minor* disparaît de la surface de l'eau de telle sorte que seul *L.m.* subsiste en novembre, même après des gelées... *L. m.* passe l'hiver en se multipliant ; elle se comporte alors en vivace". (in Bulletin SBCO 1991. t. 22 p. 197-206).

Dès lors, il semble possible d'insérer *L. minuscula* dans la catégorie des plantes allochtones envahissantes. Plusieurs questions se posent :

- Pourquoi *L.m.* supplante-t-elle en maints endroits les autres lentilles ?

- Jusqu'à quand se poursuivra cette prolifération ?
- Quel mécanisme régulateur finira par intervenir de façon à limiter celle-ci ?

Pour l'instant ces questions demeurent sans réponses.

***Rapistrum rugosum* (L.) Berg.**

Un peuplement important de cette crucifère plutôt rudérale a été observé en lisière d'un champ de betteraves entre Dury et Amiens (K 21-48).

Cette observation est intéressante car *R. rugosum* n'était pas citée dans les catalogues floristiques régionaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le maintien *in situ* ou l'éventuelle extension de *R. rugosum* seront à surveiller.

***Torilis arvensis* (Huds.) Link.**

Cette messicole était considérée comme rare et en raréfaction dans le territoire de la flore de Belgique et du Nord de la France. Curieusement, cette espèce paraît effectuer un "retour" surprenant. C'est ainsi que les prospections menées dans le Cambrasis ont permis de découvrir bon nombre de localités (selon B. Toussaint ; communication orale).

Pour ma part, je l'ai observée dans le Santerre, près du village de Demuin, au sommet d'un rideau crayeux et en lisière d'un champ de blé (KO-55).

*T. arvensis* va-t-elle se comporter comme *Ammi majus* qui prolifère désormais dans les cultures de la région amiénoise ?

Le relevé ci joint décrit ce groupement dans lequel les rudérales sont bien représentées.

|                             |      |                            |   |
|-----------------------------|------|----------------------------|---|
| 6 m2                        | 80 % |                            |   |
| <i>Torilis arvensis</i>     | 4    | <i>Festuca</i> sp.         | 1 |
| <i>Bromus sterilis</i>      | 3    | <i>Plantago lanceolata</i> | + |
| <i>Crepis capillaris</i>    | 1    | <i>Reseda lutea</i>        | + |
| <i>Hypochoeris radicata</i> | +    | <i>Lapsana communis</i>    | 1 |
| <i>Convolvulus arvensis</i> | 1    | <i>Cirsium vulgare</i>     | + |
| <i>Hedera helix</i>         | +    |                            |   |

***Euphorbia esula* L. s.e. *tommasiniana* (Bertol) Kuzm. (= *E. virgata* Wald et Kit).**

Une très importante population de cette euphorbe, initialement sud-est européenne et naturalisée en Europe occidentale a été découverte sur le tracé d'une ancienne voie ferrée (reliant autrefois Compiègne à Roye) au lieu-dit Manceau, entre les communes de Biermont et de Laberlière (Oise). (M 1-21).

Le relevé ci-joint décrit une végétation de friche calcicole à fromental au sein de laquelle se sont "glissées" quelques espèces rudérales :

|  |      |                                |   |
|--|------|--------------------------------|---|
| 80 m2  | 95 % |                                |   |
| <i>Euphorbia esula</i> s.e.<br><i>tommasiniana</i> | 3    | <i>Arrhenatherum elatius</i>   | 4 |
| <i>Brachypodium pinnatum</i>                       | 3    | <i>Knautia arvensis</i>        | 1 |
| <i>Campanula rapunculus</i>                        | 1    | <i>Daucus carota</i>           | 1 |
| <i>Achillea millefolium</i>                        | +    | <i>Heracleum sphondylium</i>   | + |
| <i>Senecio erucifolius</i>                         | 1    | <i>Centaurea gr. nemoralis</i> | 1 |



|                   |   |                      |   |
|-------------------|---|----------------------|---|
| Torilis japonica  | 1 | Hypericum perforatum | 1 |
| Equisetum arvense | 2 | Crepis capillaris    | 1 |
| Tanacetum vulgare | 1 | Cirsium vulgare      | + |
| Rubus sp          | 1 |                      |   |

### *Nepeta cataria* L.

S'il est une plante instable dans ses localités c'est bien *N. cataria* ; découverte en un site, parfois en abondance, raréfiée l'année suivante et disparue ensuite.

C'est ce qui vient de se produire le long d'un chemin de champ entre Dury et Saint Fuscien. Un peuplement important de *N. cataria* a été observé pendant l'été 2000 aux côtés d'une population de *Bromus arvensis*, autre plante peu commune en Picardie ; en 2001, seuls quelques pieds ont été revus (KO- 51) ; qu'en sera-t-il en 2002 ? Quel site du sud-Amiénois (où sa présence est occasionnelle) *N. cataria* choisira-t-il pour s'implanter ?

### Un peu de botanique amiénoise ...

A la fin de l'été et au début de l'automne de l'année 2001, les longues feuilles rubanées d'une monocotylédone ondulaient au gré des courants dans plusieurs bras de la Somme pendant la traversée du vieil Amiens.

Cette végétation aquatique immergée avait pris un développement plus important que les années précédentes et l'on peut supposer que le débit exceptionnellement important qu'a connu la Somme pendant les six premiers mois de l'année 2001 a "épuré" l'eau du fleuve.

C'est ce qui a permis aux plantes aquatiques de prendre de la vigueur ; auparavant, celles-ci étaient inhibées dans leur développement par la pollution des eaux et l'alluvionnement consécutif à l'érosion des sols.

C'est ainsi que *Sparganium emersum* (= *S. simplex*) a été observé fleuri dans certains bras de la Somme aux côtés de *Sagittaria sagittifolia*, espèce davantage pollutotolérante (KO 31) ; toutes deux définissent une association végétale : le *Sagittario-Sparganietum*.

Au moins, les fortes pluies qui ont frappé notre région ont-elles eu un impact favorable; cela n'enlève évidemment rien aux malheurs des habitants de la basse vallée de la Somme.

## Contribution de Marcel Douchet

32, Rue Vaucanson 80 090 AMIENS

### Botanique Année 2000

- Ajuga chamaepitys* : Sains-en-Amiénois. Lisière Sud Ouest du bois de Camon (bord de moisson) 1 seul individu  
IFFB LO1122 2.08.00
- Ajuga genevensis* : Grattepanche Coteau et talus, quelques pieds.  
IFFB LO11 4.06.00  
Cottenchy. Lisière du bois Magneux, 3 pieds  
IFFB KO52 2.07.00
- Anagallis arvensis* subsp. *foemina* : lisière Sud-Est du bois de Boves, bord de moisson, quelques pieds.  
IFFB KO52 12.08.00  
Sains-en-Amiénois - Vallée Lecaille, bord de champs, quelques pieds  
IFFB KO5141 15.08.00
- Anthemis arvensis* : Sains-en-Amiénois, bord de friche, quelques pieds.  
IFFB LO1123 9.08.00
- Aphanes arvensis* : Sains-en-Amiénois, bord de friche, quelques pieds  
IFFB LO11.23 9.08.00  
Sains-en-Amiénois, Vallée Lecaille, moissons, ça et là  
IFFB KO5141 15.08.00
- Arctium lappa* : Sains-en-Amiénois, Vallée Baccamont, chemin agricole, population importante  
IFFB LO1121 11.09.00
- Arctium minus* : Estrées-sur-Noye, bord de route, abondant  
IFFB LO1143 21.09.00
- Centaurea cyanus* : Route Jumel - Oresmaux. Bord de champs de betteraves (sur une dizaine de mètres de long)  
IFFB LO2133 26.07.00
- Cirsium eriophorum* : Sains-en-Amiénois. Chemin agricole, peu abondant  
IFFB LO1113 16.08.00
- Clinopodium vulgare* : Grattepanche. Coteau, talus, ça et là.  
IFFB LO1141 2.08.00  
Sains-en-Amiénois, Vallée Lecaille, petite friche  
IFFB KO5141 15.08.00
- Conium maculatum* : Cottenchy (proche de la ferme La Mouche), bord de chemin, quelques pieds.  
IFFB LO1221 2.07.00  
Sains-en-Amiénois, talus arbustifs, ça et là  
IFFB LO1122 10.09.00
- Digitaria sanguinalis* : cimetière de Sains-en-Amiénois, ça et là.  
IFFB KO5142 15.08.00  
Berny/Noye, cimetière, ça et là  
IFFB LO2241 15.08.00  
Jumel, cimetière, ça et là  
IFFB LO2134 15.08.00
- Erophila verna* Berny/Noye, cimetière, assez abondant  
IFFB LO2241 28.04.00
- Echinochloa crus-galli* Amiens rue Dejean, quelques pieds  
IFFB KO41 1.09.00
- Fumaria densiflora* : Rouvrel, bord de champ de betteraves, assez abondant.  
IFFB LO2333 18.08.00
- Fumaria parviflora* : idem, même site
- Galinsoga parviflora* : Amiens rue Dejean, peu abondant  
IFFB KO41 1.09.00
- Genista tinctoria* : Lisière Sud-Est du bois de Boves, ça et là  
IFFB KO52 13.08.00
- Hyoscyamus niger* : Grattepanche, 1 pied bord de talus  
IFFB LO1141 4.06.00

- Iberis amara* : Grattepanche, friche, abondant  
IFFB L211844 9.08.00
- Lepidium campestre* : Cagny proche de la rocade, talus, peu abondant  
IFFB KO51 3.06.00
- Linaria supina* : Ailly/Noye, cimetière, assez abondant sur quelques m<sup>2</sup>  
IFFB LO22 8.06.00
- Linum tenuifolium* : Grattepanche, friche, peu abondant.  
IFFB L211844 9.08.00
- Malva moschata* : lisière Sud-Est du bois de Boves, quelques pieds  
IFFB KO52 12.07.00  
Sains-en-Amiénois, lisière sud-Ouest du bois de Camon, quelques pieds çà et là.  
IFFB LO1122 2.08.00  
Sains-en-Amiénois, chemin agricole, 3 pieds  
IFFB LO1113 16.08.00
- Malva sylvestris* : Cottenchy (proche de la ferme La Mouche), bord de chemin, abondant sur plusieurs dizaines de mètres de long. Anéanti par herbicides quelques semaines plus tard.  
IFFB LO1221 2.07.00
- Mentha arvensis* : lisière Sud-Est du bois de Boves, çà et là et bordure de champ  
IFFB KO52 13.08.00
- Picris echinoides* : lisière Sud-Est du bois de Boves, quelques pieds çà et là  
IFFB KO52 12.07.00
- Quercus cerris* : Cottenchy lisière du bois de Preux  
IFFB LO12 6.08.00
- Sambucus ebulus* : Loeuilly, bord de route, peu abondant  
IFFB L2117 27.08.00  
Sains-en-Amiénois, lisière Nord-Est du bois de Camon, 1 pied  
IFFB LO1122 10.09.00
- Saxifraga tridactylites* : Berny/Noye, cimetière, assez abondant.  
IFFB LO2241 28.04.00
- Stachys alpina* Cottenchy, lisière du bois Magneux, 1 pied  
IFFB KO52 2.07.00
- Stachys arvensis* : Cottenchy, champ proche du bois Preux  
IFFB LO12 6.08.00  
Grattepanche, bord de champ, quelques pieds  
IFFB LO1141 4.06.00  
Rouvrel, bord de champ, 1 pied  
IFFB LO2333 18.08.00  
Boves, lisière Sud-Est du bois de Boves, bord de champ, quelques pieds  
IFFB KO52 13.08.00
- Stachys germanica* : Cottenchy, lisière du bois du Preux, çà et là, abondant dans un champ de luzerne "enclavé"  
IFFB LO12 6.08.00
- Stachys recta* : Sains-en-Amiénois, vallée Lecaille, petite friche, quelques pieds  
IFFB KO5141 15.08.00
- Tamus communis* : Cottenchy, lisière du bois du Preux, 1 pied.  
IFFB LO12 6.08.00
- Thalictrum minus* : Cottenchy, talus bord de chemin proche du bois du Preux. Station connue depuis plusieurs dizaines d'années. Quelques pieds çà et là. Résisteront-ils encore longtemps aux herbicides de traitement des champs bordants?  
IFFB LO12 6.08.00
- Teucrium botrys* : Grattepanche, friche, 2 pieds.  
IFFB L211844 9.08.00  
Boves, lisière Sud-Est du bois de Boves, bord de champ, 2 pieds  
IFFB KO52 13.08.00
- Valerianella rimoso* : Sains-en-Amiénois, Vallée Lecaille, abondant sur quelques mètres en lisière d'un champ.  
IFFB KO5141 15.08.00
- Verbascum densiflorum* ; Cottenchy, proche du Paraclat, talus, quelques pieds  
IFFB KO52 12.07.00
- Verbascum nigrum* : Grattepanche, friche, quelques pieds.

IFFB L211844 9.08.00

*Verbascum pulverulentum* : Grattepanche, friches et talus, ça et là

IFFB LO1141 2.08.00

*Veronica officinalis* : Sains-en-Amiénois, lisière Sud-Ouest du bois de Camon, quelques pieds

IFFB LO1122 4.06.00

*Veronica teucrium* : Grattepanche, coteau et talus, peu abondant

IFFB LO11 4.06.00

## Botanique Année 2001

*Ammi majus* : en extension, observé à plusieurs endroits : Cottenchy, Berny, Villers-Bretonneux, Corbie, Oresmaux

Entre Rouvel et Mailly-Raineval, un champ de betteraves recouvert à 90% par A.m

IFFB LO2333 30.08.01

*Asperula cynanchica* : Demuin, friche, peu abondant

IFFB KO55 7.08.01

*Berberis vulgaris* : Domart/la Luce, coteau, 1 pied

IFFB KO54 16.08.01

*Bupleurum falcatum* : assez abondant par endroit

Id.

*Cirsium eriophorum* : Demuin, friche, quelques pieds

IFFB KO55 7.08.01

*Daphne laureola* : Vauchelles-les-Domart, plusieurs pieds, petit bois sur la gauche de D216 en direction de Domart-en-Ponthieu (proche de la N1)

IFFB J2145 28.01.01

*Dryopteris dilatata* ; bois Magneux, quelques pieds

IFFB KO52 23.09.01

*Dryopteris filix-mas* : id, même site

*Echinochloa crus-galli* : Berny/Noye, peu abondant, bord de champ.

IFFB LO32 30.08.01

*Falcaria vulgaris* : Crouy, bord de route D218, 2 petites stations

IFFB K2115 2.08.01

*Fumaria capreolata* : Amiens, rue Gutenberg, bord de fossé, peu abondant

IFFB K2138 4.06.01

*Fumaria densiflora* : Thézy-Glimont, bord de champ, ça et là

IFFB LO13 7.08.01

Longueau, bord de champ, peu abondant

IFFB KO42 16.08.01

*Fumaria officinalis* : même site

Id.

*Kickxia elatine* : Jumel, jachère, abondant

IFFB LO2123

Boves, bord de champ, ça et là

IFFB KO52 25.09.01

*Kickxia spuria* : même site

Id.

*Lamium amplexicaule* : Longueau, bord de champ, peu abondant

IFFB KO42 16.08.01

*Linum catharticum* : Demuin, friche, ça et là

IFFB KO55 7.08.01

*Linaria repens* : Longueau, talus, petite station

IFFB KO42 16.08.01

*Melissa officinalis* : Thézy-Glimont, bord de champ, 1 pied

IFFB LO13

*Pimpinella saxifraga* : bord de route, 1 pied, même site  
Id.

*Picris echioides* : Longueau, bord de champ, quelques pieds  
IFFB KO42 16.08.01  
Jumel, jachère, très abondant  
IFFB LO2123 24.08.01

*Rumex scutatus* : Longueau, petit groupement que j'observe depuis quelques années, très menacé par les traitements pratiqués par la SNCF

IFFB KO42 16.08.01

*Sambucus ebulus* Cottenchy, très abondant en bordure d'un versant boisé prolongeant le bois Magneux (bois Vignerons)

IFFB KO52 11.10.01

*Saponaria officinalis* : fleurs simples, Demuin, bord de chemin, peu abondant

IFFB KO55 7.08.01

*Setaria verticillata* et *S. viridis* : St Sauflieu, bord de chemin, peu abondant

IFFB L211842 4.09.01

*Stachys arvensis* : Jumel, jachère, assez abondant

IFFB LO2123 24.08.01

*Trifolium fragiferum* : Demuin, bord de chemin, çà et là

IFFB KO55 7.08.01

## Mycologie 2000 et 2001

Contribution à un inventaire fongique des bois de Magneux et Fautimon - Boves, Cottenchy et le Parc de la Garenne à Cagny.

Sur les listes ci-après ne figurent que les espèces recensées en 2000 et 2001 s'ajoutant à celles relevées en 1998 et 1999.

Bulletin de la S.L.N.P : 1999 volume 17 p83 et 84 et 2000 volume 18 p67.

Bois Magneux

Observations et récoltes du 6, 11 et 14.10.2000

|                                |                                |                               |
|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| <i>Ascocoryne sarcoides</i>    | <i>Inocybe fastigiata</i>      | <i>Lenzites betulina</i>      |
| <i>Chalciporus piperatus</i>   | <i>Inocybe geophylla</i>       | <i>Merulius tremellosus</i>   |
| <i>Clitocybe odora</i>         | <i>Inocybe haemata</i>         | <i>Oudemansiella radicata</i> |
| <i>Clitopilus prunulus</i>     | <i>Inocybe umbrina</i>         | <i>Paxillus involutus</i>     |
| <i>Cortinarius anomalus</i>    | <i>Kuehneromyces mutabilis</i> | <i>Pluteus salicinus</i>      |
| <i>Cortinarius largus</i>      | <i>Laccaria laccata</i>        | <i>Plicaturopsis crispa</i>   |
| <i>Cortinarius triumphans</i>  | <i>Laccaria amethystea</i>     | <i>Ramaria stricta</i>        |
| <i>Daedaleopsis confragosa</i> | <i>Lactarius decipiens</i>     | <i>Russula lepida</i>         |
| <i>Hebeloma mesophaeum</i>     | <i>Lactarius fluens</i>        | <i>Russula ochroleuca</i>     |
| <i>Hypholoma fasciculare</i>   | <i>Lactarius plumbeus</i>      | <i>Scleroderma verrucosum</i> |
| <i>Hypoxylon fragiforme</i>    | <i>Lactarius subdulcis</i>     | <i>Xerocomus chrysenteron</i> |
| <i>Inocybe agardhii</i>        | <i>Lactarius tabitus</i>       |                               |

Bois Magneux

Observations et récoltes du 11 et 28.10.2001

|  |                             |                               |
|--|-----------------------------|-------------------------------|
| <i>Agaricus xanthoderma</i> var <i>griseus</i> | <i>Hydnum repandum</i>      | <i>Panus stipticus</i>        |
| <i>Amanita vaginata</i>                        | <i>Hygrophorus nemoreus</i> | <i>Phallus caninus</i>        |
| <i>Armillaria tabescens</i>                    | <i>Marasmius alliaceus</i>  | <i>Russula nigricans</i>      |
| <i>Bisporella citrina</i>                      | <i>Marasmius rotula</i>     | <i>Tricholoma album</i>       |
| <i>Calocera cornea</i>                         | <i>Melastiza chateri</i>    | <i>Tricholoma orirubens</i>   |
| <i>Chlorociboria aeruginascens</i>             | <i>Mycena crotata</i>       | <i>Tricholoma scalpuratum</i> |
| <i>Cortinarius armillatus</i>                  | <i>Otidea onotica</i>       | <i>Xylaria hypoxylon</i>      |

Bois du Fau Timon

Observations et récoltes du 6.10 et 11.11.2000

|                                 |                              |                               |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Clitocybe dealbata</i>       | <i>Hygrophorus eburneus</i>  | <i>Mycena polygramma</i>      |
| <i>Clitocybe rivulosa</i>       | <i>Hygrophorus persoonii</i> | <i>Tremella mesenterica</i>   |
| <i>Clitocybe geotropa</i>       | <i>Lactarius subdulcis</i>   | <i>Tricholoma album</i>       |
| <i>Entoloma nitidum</i>         | <i>Micromphale foetidum</i>  | <i>Phellinus ferruginosus</i> |
| <i>Hygrophorus discoxanthus</i> | <i>Miripilus giganteus</i>   | <i>Xylaria polymorpha</i>     |

Observations et récoltes du 25.09.2001

|                              |                                |                             |
|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|
| <i>Collybia kuehneriana</i>  | <i>Kuehneromyces mutabilis</i> | <i>Scleroderma citrinum</i> |
| <i>Crepidotus variabilis</i> | <i>Mycena vitilis</i>          | <i>Xylaria hypoxylon</i>    |
| <i>Ganoderma lipsiense</i>   | <i>Polyporus durus</i>         |                             |

Parc de la Garenne à Cagny

Observations et récoltes du 14.10 et 11.11.2000

|  |                               |                                 |
|--|-------------------------------|---------------------------------|
| <i>Agaricus xanthoderma</i> var <i>griseus</i> | <i>Cortinarius infractus</i>  | <i>Pholiota cerifera</i>        |
| <i>Amanita vaginata</i> fo <i>plumbea</i>      | <i>Cortinarius largus</i>     | <i>Pholiota squarrosa</i>       |
| <i>Boletus luridus</i> var <i>rubicundus</i>   | <i>Gymnopilus spectabilis</i> | <i>Russula nigricans</i>        |
| <i>Clitocybe nebularis</i>                     | <i>Hebeloma mesophaeum</i>    | <i>Tricholoma atrosquamosum</i> |
| <i>Clitopilus prunulus</i>                     | <i>Hypholoma fasciculare</i>  | <i>Xylaria hypoxylon</i>        |
| <i>Cortinarius alboviolaceus</i>               | <i>Lactarius blennius</i>     |                                 |
| <i>Cortinarius hinnuleus</i>                   | <i>Mycena vitilis</i>         |                                 |

Observations et récoltes du 20.10.2001

|                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| <i>Crepidotus mollis</i>   | <i>Psathyrella candolleana</i> |
| <i>Polyporus squamosus</i> | <i>Tremella mesenterica</i>    |

Bois de Lozières

Observations et récoltes du 6 et 13.10.2000

Berne routière proche du bois

|                             |                            |                             |
|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| <i>Clitocybe dealbata</i>   | <i>Inocybe lanuginosa</i>  | <i>Paxillus involutus</i>   |
| <i>Chroogomphus rutilus</i> | <i>Lyophyllum decastes</i> | <i>Stropharia coronilla</i> |
| <i>Entoloma incanum</i>     | <i>Mycenastrum corium</i>  | <i>Suillus collinitus</i>   |
| <i>Helvella crispa</i>      |                            |                             |

En lisière du bois

|   |                              |                                 |
|---|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Amanites ovoide</i>                    | <i>Cortinarius duracinus</i> | <i>Hydnum rufescens</i>         |
| <i>Amanites ovoide</i> var <i>proxima</i> | <i>Hebeloma mesophaeum</i>   | <i>Micromphale brassicolens</i> |

Bois-Monsieur Estrées-sur-Noye - Cottenchy

Observations et récoltes du 13.10.2000

|   |                          |                         |
|---|--------------------------|-------------------------|
| <i>Lactarius flavidus</i>                                 | <i>Hemimycena lactea</i> | <i>Inocybe rimosa</i>   |
| <i>Lactarius subsericatus</i> fo <i>pseudofulvissimus</i> | <i>Inocybe fraudans</i>  | <i>Tremella candida</i> |

Coteau de Grattepanche

Observations et récoltes du 13.10 et 13.11.2000

|                               |                                 |                             |
|-------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| <i>Cuphophyllum berkeleyi</i> | <i>Hygrocybe chlorophana</i>    | <i>Tricholoma myomyces</i>  |
| <i>Cuphophyllum niveus</i>    | <i>Hygrocybe coccinea</i>       | <i>Tricholoma psammopus</i> |
| <i>Chroogomphus rutilus</i>   | <i>Hygrocybe conica</i>         | <i>Tricholoma terrum</i>    |
| <i>Entoloma bloxamii</i>      | <i>Hygrophorus latitabundus</i> |                             |

Observations mycologiques 2000 et 2001

Amiens Boutillerie  
 Sur pelouse : *Lepista sordida* var *umbonata* 25.10.00  
*Leucoagaricus leucothies* 24.09.01  
 Sur peupliers : *Agrocybe aegerita* 23.09.01

Fresnoy-au-Val  
 Souche : *Volvariella bombycina* 16.07.00

Rollot (sortie animée par JR WATTEZ) 08.09.01  
 Souche *Lentinus cyathiformis*  
 Sur terre (cimetière) *Anthracobia melaloma*

Amiens Hortillonages 29.10.01  
 Parcelle boisée *Crepidotus variabilis*  
*Chondrostereum purpureum*  
*Coprinus disseminatus*  
*Coprinus comatus*  
*Psathyrella condolleana*  
*Scutellina scutellata*

Famechon-gare 26.10.01  
 Friche *Hevella sulcata*  
*Hygrocybe tritis*  
*Lactarius pubescens*

Sortie mycologique en Forêt de Creuse Dimanche 24.09.00

Détermination des espèces par les mycologues : A.WATTEZ, G. SULMONT, B.LEFEBVRE, F.VANIER de SAINT-AUNAY, M. DOUCHET; liste établie par M.DOUCHE

|                                    |                                |                               |
|------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| <i>Boletus depilatus</i>           | <i>Kuehneromyces mutabilis</i> | <i>Pluteus cervinus</i>       |
| <i>Chlorociboria aeruginascens</i> | <i>Marasmiellus ramealis</i>   | <i>Psathyrella conopilus</i>  |
| <i>Clitocybe gibba</i>             | <i>Marasmius alliaceus</i>     | <i>Russula cyanoxantha</i>    |
| <i>Clitopilus prunulus</i>         | <i>Meripilus giganteus</i>     | <i>Scleroderma citrinum</i>   |
| <i>Collybia kuehneriana</i>        | <i>Mycena crocata</i>          | <i>Stereum hirsutum</i>       |
| <i>Hypoxylon fragiforme</i>        | <i>Mycena pura</i>             | <i>Trametes versicolor</i>    |
| <i>Hypoxylon fuscum</i>            | <i>Pholiota tuberculosa</i>    | <i>Xerocomus chrysenteron</i> |
| <i>Hypoxylon multifforme</i>       | <i>Piptoporus betulinus</i>    | <i>Lycogala epidendron</i>    |
|                                    |                                | ( <i>Myxomycetes</i> )        |

Peu de champignons, sol très sec, regrettable pour une bonne trentaine de personnes au rendez-vous à 9h30.  
 Curiosité en sous-bois: quelques fleurs "chétives" d'Anémone sylvie, *Anemone nemorosa*, plante à floraison printanière ?...

## Contributions de Jean-Paul LEGRAND et Nadine BAWEDIN

|                               |      |  |
|-------------------------------|------|--|
| <i>Acer platanoides</i>       | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE: Les Culottes (16.08.97)  |
| <i>Acinos arvensis</i>        | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE: Grande C6te (16.08.97)<br>ST-LEGER SUR BRESLE (17.08.97)<br>EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Baillon (29.06.97)  |
| <i>Blackstonia perfoliata</i> | - 80 | S.T-GERMAIN Sur BRESLE: larris (14.09.97)<br>NEUVILLE COPPEGUEULE : Les Culottes et<br>Grande Côte (16.08.97)<br>ST-LEGER Sur BRESLE (17.08.97)  |
|                               | - 76 | AUMALE: Sud du Bois de Garville (31.05.97)   |
| <i>Caltha palustris</i>       | - 60 | DAMERAUCOURT: Vallée du Puits (12.07.97)<br>ST-SAMSON La Poterie; le Thérain (11.05.97)<br>CANNY Sur Thérain: Bois de Canny (15.07.97)   |
| <i>Carex ovalis</i>           | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE: Forêt d'Arguel (22.06.97)  |
|                               | - 60 | ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (13.07.97)   |
| <i>Carex pallescens</i>       | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE: Forêt d'Arguel (22.06.97)  |
|                               | - 60 | HESCAMPS: Handicourt (12.07.97)<br>CANNY Sur Thérain: Bois de Canny (15.07.97)   |
| <i>Carex pilulifera</i>       | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE: Forêt d'Arguel (22-06-97)  |
|                               | - 60 | LE MAZIS: Bois du Mazis (23.08.97)<br>ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (11.05.97)<br>VILLERS VERMONT: Bois de Mercastel (13.07.97)<br>CANNY Sur Thérain: Bois de Canny (15.07.97)                               |
| <i>Cornus mas</i>             | - 80 | SAULCHOY Sous Poix,<br>ST-GERMAIN Sur Bresle,<br>NEUVILLE COPPEGUEULE,<br>SENARPONT,<br>ST-LEGER Sur Bresle,<br>MERAUCOURT,<br>EQUENNES ERAMECOURT et HESCAMPS ;   |
|                               | - 60 | ELENCOURT<br>DAMERAUCOURT<br>FONTAINE LAVAGANNE.   |
| <i>Coronopus squamatus</i>    | - 80 | MORVILLERS St Saturnin : Digeon (11.05.97)   |
| <i>Danthonia decumbens</i>    | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE : Forêt d'Arguel (22.06.97)   |
| <i>Digitalis purpurea</i>     | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE: Forêt d'Arguel (23.02.97)<br>SENARPONT : Bois Saint-Claude (17-.08.97)<br>LE MAZIS :.Bois du Mazis (23.08-.97)<br>EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Posières (05.07.97)<br>Vallée du Hêtre (06.07.97) |
|                               | - 60 | ELENCOURT : Bois du Pâtis Madame (11.07.97)<br>ST-SAMSON La Pot.: Bois de Mercastel (11.05.97)<br>CANNY Sur Thérain: Bois de Canny (15.07.97)  |
| <i>Elymus caninus</i>         | - 80 | EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Baillon (29.06.97)  |



- Bois de Posières (05.07.97)  
HESCAMPS: Agnières, Bois du Châtel (06.07.97)  
- 60 ELEN COURT: Bois du Pâtis Madame (11.07.97)  
DAMERAUCOURT: Bois du Pâtis Madame (id.)  
Bois de Viéville (12.07.97)  
Bois du Thil (id.)
- Fallopia dumetorum* - 76 FERRIERES En Bray: vers Auchy (24.08.97)  
avec *Umbilicus rupestris*
- F. sachalinensis* - 80 FRIVILLE ESCARBOTIN: Noirville (08.05.97)  
FOUILLOY: sortie vers Amiens (25.05.97)
- Frangula alnus* - 80 HORNOY Le Bg: au Nd du Bois Vimeux (15.08.97)  
LAFRESGUIMONT St-M.: l'E de Watiéville (15.08.97)  
NEUVILLE COPPEGUEULE: Grande Côte (16.08.97)  
SENARPONT: Bois Saint-Claude (17.08.97)  
- 60 ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (13.07.97)  
CANNY Sur Thérain: Bois de Canny (15.07.97)
- Geranium columbinum* - 80 SENARPONT: près du Bois de la Croix (22.06.97)  
THIEULLOY La Ville: Remise d'Agnières (17.05.97)  
HESCAMPS: Vallée de Pucheux (17.05.97)  
MERAUCOURT: route de Soupicourt (19.05.97)  
Vallée Plate (28.06.97)  
EQUENNES ERAMECOURT: Vallée du Hêtre (06.07.97)  
Larris d'Archemont (id.)  
- 60 QUINCAMPOIX FLEUZY: Bois du Ménillet (05.07.97)  
FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)
- Geum rivale* - 80 EQUENNES ERAMECOURT: Vallée du Hêtre (06-07-97)
- Hieracium lachenalii* - 80 NEUVILLE COPPEGUEULE. Forêt d'Arguel (15.0.97)  
MERAUCOURT: Bois du Champ Rond (28.06.97)  
EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Baillon (29.06.97)  
au Nd des Prés St Pierre (id.)  
Bois de Posières (05.07.97)  
HESCAMPS: Handicourt (12.07.97)  
- 60 FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)  
- 76 AUMALE: Sd du Bois de Gauville (31.05.97)
- Himantoglossum hircinum* - 80 MERAUCOURT: Vallée Plate (28-06.97)  
EQUENNES ERAMECOURT: Chemin des Baudets (19-05.97)  
SENARPONT: route de Bernapré (14.06.97)  
- 60 FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)  
- 76 AUMALE: Sud du Bois de Gauville (31.05.97)
- Hypericum pulchrum* - 80 NEUVILLE COPPEGUEULE: Forêt d'Arguel (22.06.97)  
LE MAZIS: Bois du Mazis (23.08.97)  
- 60 VILLERS VERMONT: Bois de Mercastel (11.05.97)  
ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (13.07.97).  
CANNY Sur Thérain: Bois de Canny (15.07.97)
- Juniperus communis* - 80 HESCAMPS: S-0 du Bois des Avannes (27-07.97)  
AGNIERES, Les Trois Coins (12.07.97)  
SAULCHOY Sous Poix: B. de Longue Mare (27.7.97)  
ST-GERMAIN Sur Bresle: larris (14.09.97)  
ST-LEGER Sur Bresle: larris (17.08.97)

- MEREAUCOURT: route de Soupliecourt (19.05.97 Bois du Champ Rond (id.)  
EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Baillon (29.06.97)
- 60 ELEN COURT: Bois Godin (11.07.97)  
FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)
- Laburnum anagyroides* - 80 LAFRESGUIMONT St Martin,  
BEAUCAMPS Le Vieux,  
HESCAMPS,  
ST-GERMAIN Sur Bresle,  
NEUVILLE COPPEGUEULE,  
St-LEGER Sur Bresle  
- 60 MEREAUCOURT;  
DARGIES  
DAMERAUCOURT  
FONTAINE LAVAGANNE.
- Lactuca perennis* - 80 HESCAMPS: Le Larris d'Avesnes (27.07.97)  
EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Baillon (29.06.97)
- Linaria repens* - 80 HESCAMPS: Le Larris d'Avesnes (27.07.97)  
MEREAUCOURT: Bois du Champ Rond-(28.06.97  
EQUENNES ERAMECOURT: Chemin des Baudets (29.06.97)  
Bois de Baillon (id.)
- L. supina* - 80 HESCAMPS: Le Larris d'Avesnes (27.07.97)  
MEREAUCOURT: Bois du Champ Rond (28.06.97)
- Lithospermum arvensis* - 80 EQUENNES ERAMECOURT: Chemin des Baudets (19.5.97)
- L. officinale* - 80 NEUVILLE COPPEGUEULE: Grande Côte (16.08.97)  
- 76 EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Posières (03.07.97)  
AUMALE: Bois de Gauville (31-10.97)
- Luzula multiflora* - 80 SAULCHOY Sous Poix: Bois du Commandeur (27.07.97)  
NEUVILLE COPPEGUEULE: Forêt d'Arguel (22.06.97)  
LE MAZIS: Bois du Mazis (23.08.97)  
EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Posières (05.07.97)  
HESCAMPS: Handicourt (12.07.97)  
- 60 ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (13.07.97)  
VILLERS VERMONT: B. de Mercastel (id.)  
CANNY Sur Thérain: Bois de Canny (15.07.97)
- Lysimachia nemorum* - 80 NEUVILLE COPPEGUEULE: Forêt d'Arguel (22.06.97)  
LE MAZIS: Bois du Mazis (23.08.97)  
- 60 ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (11.05.97)  
VILLERS VERMONT: B. de Mercastel (13.07.97)
- Malus sylvestris subsp. mitis* -80 MEREAUCOURT: bois vers le N-0 (19.05.97  
EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Baillon (29.06.97)  
Vallée de Planchon (06.07.97)  
- 60 DAMERAUCOURT: Bois du Pâtis Madame (11.,07.97)  
Bois de Viéville (12.0 97)-  
CANNY Sur Thérain: Bois de Canny (15.07.97)  
FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)-  
- 76 AUMALE: Sud du Bois de Gauville (31.05.97)
- Malva moschata* - 80 BEAUCAMPS Le Vieux: Bois Robart (31.08.97)  
EQUENNES ERAMECOURT: Chemin des Baudets (29.06.97)

|                               |      |   |
|-------------------------------|------|---|
|                               |      | Bois de Posières (05.07.97)   |
|                               | - 60 | DAMERAUCOURT: Bois du Pâtis Madame (11.07.97)<br>FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)  |
| <i>Phacelia tanacetifolia</i> | - 80 | SENARPONT: vers le Bois de la Croix (22.06.97)  |
|                               | - 60 | ELENCOURT: Bois de Conty (12.07.97)   |
| <i>Potentilla erecta</i> - 60 |      | ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (11.05.97)  |
| <i>P. neumanniana</i>         | - 80 | EQUENNES ERAMECOURT: Larris d'Archemont (13.04.97)  |
| <i>Prunus mahaleb</i>         | - 80 | HESCAMPS: Le Larris d'Avesnes (27.07.97)  |
|                               | - 60 | FOUILLOY: ancienne gare (13.04.97)  |
| <i>Pulsatilla vulgaris</i>    | - 80 | MEREAUCOURT: Vallée Plate (28.06.97)  |
| <i>Ranunculus sceleratus</i>  | - 80 | MORVILLERS St Saturnin: mare de Digeon (31.05.97)   |
| <i>Rubus idaeus</i>           | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE: Forêt d'Arguel (15.08.97)<br>Bois de la Commanderie (16.08.97)<br>SENARPONT: Bois Saint-Claude (17.08.97)<br>LE MAZIS: Bois du Mazis (23.08.97)<br>LAFRESGUIMONT St-M.: Bois du Vicomte (02.11.97)  |
|                               | - 60 | ELENCOURT: Bois du Pâtis Madame (11.07.97), Bois Godin (id.)<br>ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (11.05.97)<br>FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)   |
| <i>Salvia pratensis</i>       | - 80 | MEREAUCOURT: vers le N-0 (19.05.97)   |
| <i>Sambucus ebulus</i>        | - 80 | EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Posières (05.07.97)  |
|                               | - 60 | DAMERAUCOURT: Bois de Viéville (12.07.97)   |
| <i>Sanicula europaea</i>      | - 80 | HORNOY Le Bg: au Nd du Bois Vimeux (31.05.97)<br>NEUVILLE COPPEGUEULE: B. de la Commanderie (16-08.97)<br>HESCAMPS: Vallée de Puchaux (17.05.97)<br>THIEULLOY La Ville: Remise-d'Agnières (17.05.97)<br>EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Baillon (29.06.97)<br>Vallée du Hêtre (06.07.97) |
|                               | - 60 | DARGIES: Les Bouleaux (06.07.97)<br>ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (15.07.97)  |
| <i>Sorbus torminalis</i>      | - 80 | MEREAUCOURT: Bois du Champ Rond (28.06.97)<br>EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Baillon (29.06.97)<br>Bois de Posières (05.07.97)  |
|                               | - 60 | DARGIES: Les Bouleaux (06.07.97)<br>ELENCOURT: Bois du Pâtis Madame, planté (11.07.97)<br>DAMERAUCOURT: idem mais spontané.<br>FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)  |
| <i>Stellaria alsine</i>       | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE: Forêt d'Arguel (22.06.97)<br>SENARPONT: Bois St Claude (17.08.97)<br>LE MAZIS: Bois du Mazis (23.08.97)<br>GAUVILLE: Bois du Vicomte (02.11.97)   |
|                               | - 60 | ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (11.05.97)<br>VILLERS VERMONT: B. de Mercastel (13.07.97)<br>CANNY Sur Thérain: Bois de Canny (15.07.97)  |
| <i>Symphoricarpos albus</i>   | - 80 | EQUENNES ERAMECOURT: B-de Posières (5.7.97).  |

|                                  |      |  |
|----------------------------------|------|--|
|                                  |      | LAFRESGUIMONT St Martin: Bois du Vicomte (02.07.97)  |
| <i>Taxus baccata</i> (plantules) | - 80 | LAFRESGUIMONT St Martin: Bois du Vicomte (02.11.97)  |
|                                  | - 60 | ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (11.05.97)   |
| <i>Thesium humifusum</i>         | - 76 | AUMALE: Sud du Bois de Gauville (31.05.97)   |
| <i>Tilia platyphyllos</i>        | - 80 | SAULCHOY Sous Poix, ST-GERMAIN Sur Bresle,<br>NEUVILLE COPPEGUEULE,<br>SENARPONT,<br>HESCAMPS,<br>MERAUCOURT<br>EQUENNES ERAMECOURT;   |
|                                  | - 60 | ELENCOURT,<br>DAMERAUCOURT<br>CANNY Sur Thérain<br>FONTAINE LAVAGANNE.   |
| <i>Trifolium hybridum</i>        | - 60 | ELENCOURT: Bois de Conty (12.07.97)  |
| <i>Ulmus glabra</i>              | - 80 | RAMBURES: parc du château (21.04.97)<br>MARLERS: Bois de Marlers (27.07.97)<br>SAULCHOY Sous Poix: Bois du Commandeur (27.07.97)<br>Bois de Longue Mare (id.)<br>NEUVILLE COPPEGUEULE: B. de la Commanderie (16.08.97)<br>SENARPONT: Bois St Claude (17.08.97)<br>ST-LEGER Sur Bresle: Forêt d'Arguel (id.)<br>LE MAZIS: Bois du Mazis (23.08.97)<br>THIEULLOY La Ville: Remise d'Agnières (17.05.97)<br>EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Posières (05.07.97)<br>HESCAMPS: Agnières, Bois du Châtel (06.07.97) |
|                                  | - 60 | DAMERAUCOURT: Bois du Pâtis Madame (11.07.97)<br>Bois de Viéville (12.07.97)<br>ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (11.05.97)<br>FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)  |
| <i>Verbascum lychnitis</i>       | - 80 | BEAUCAMPS Le Vieux: Bois Robart (30.08.97)   |
|                                  | - 60 | FONTAINE LAVAGANNE (13.07.97)  |
| <i>Veronica montana</i>          | - 80 | NEUVILLE COPPEGUEULE, F. d'Arguel (23.02.97)<br>Bois de la Commanderie (16.08.97)<br>RAMBURES: parc du château (21.04.97)<br>LE MAZIS: Bois du Mazis (23.08.97)<br>EQUENNES ERAMECOURT: Bois de Posières (05.07.97)<br>HESCAMPS: Agnières, Les Trois Coins (12.07.97)<br>GAUVILLE: Bois du Vicomte (02.11.97)  |
|                                  | - 60 | ST-SAMSON La Poterie: Bois de Mercastel (11.05.97)   |
| <i>V. peregrina</i>              | - 80 | MORVILLERS St Saturnin: château de Digeon (11.05.97)   |
| <i>V. teucrium</i>               | - 80 | HESCAMPS: S-0 du Bois des Avannes (27.07.97)<br>MERAUCOURT: vers le Nord (19.05.97)<br>Bois du Champ Rond (28.06.97)<br>EQUENNES ERAMECOURT: Chemin des Baudets (19.05.97)<br>SENARPONT: route de Bernapré (14. 06.97)   |
|                                  | - 76 | AUMALE: Sud du Bois de Gauville (31.05.97)   |

## EXCUSION DU 31 MARS 2001

### « LES ENVIRONS DE LOEUILLY »

Sortie dirigée par J.R WATTEZ et G. SULMONT  
Compte-rendu de J.R WATTEZ

La région de Loeuilly avait été choisie pour que les Linnéens se retrouvent à l'issue d'un hiver particulièrement pluvieux. Plusieurs sites furent parcourus pendant cette après-midi; ils permirent d'observer quelques espèces intéressantes.

- la carrière d'Outre-l'eau et ses abords :

Une riche station d'*Helleborus viridis*, connue depuis un quart de siècle et pleine de vigueur fut observée sous l'ombrage d'une frênaie-acéraie. L'abondance en sous-strate de *Lonicera xylosteum* laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'une végétation « castrale ».

Autres plantes intéressantes observées : *Alliaria officinalis*, *Viola odorata*, *Primula veris*, *Mercurialis perennis*.

- le chemin voisin :

En suivant celui-ci, furent observés divers arbustes plus ou moins reconnaissables à leurs bourgeons : aubépines, cornouillers, fusains, sureaux ; les prunelliers commençaient à fleurir...

La pierraille crayeuse ombragée portait une bryoflore spécialisée originale ; citons *Fissidens minutulus*, *Seligeria paucifolia*, *Rhynchostegium murale* et *Rhynchostegiella tenella* qui recouvre certaines pierres d'un « velours muscinal » vert clair assez élégant.

Sur les branches des sureaux, l'oreille de Judas *Hirneolaria hirneola-judae* était présente tandis que sur les souches mortes étaient notées *Ustulina deusta*, un *Sarcosphaera* ainsi qu'une grosse pézize (*Otidea* sp) ; *Nectria coccinea* colonisait la ramure morte tombée sur le sol .

- un larris tout proche :

Son écologie est décrite grâce à un panneau installé par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

L'époque est trop précoce pour que sa flore puisse être observée ; toutefois la prolifération des chaumes ( brachypode, fromental ?) laisse supposer que sa flore calcicole doit être bien appauvrie... Divers arbustes y sont implantés en particulier *Crataegus monogyna* et *Prunus mahaleb*.

- les abords des étangs :

Il s'agit d'anciennes balastières qui ont été réaménagées pour la pêche et l'agrément des promeneurs. *Erophila verna* est bien implantée sur le cailloutis du chemin lequel a repris l'ancienne voie de chemin de fer Amiens-Beauvais. Sur le bord des pièces d'eau, de puissants touradons de *Carex paniculata* sont présents.

Nos pas nous conduisirent jusqu'à une saulaie hygrophile et boueuse, plantée de peupliers. *Geum rivale* est naturalisée en plusieurs points dans cette partie moyenne du cours de la Selle ; quant aux touffes de fleurs jaunes et photogéniques du populage (*Caltha palustris*) , elles émergeaient du sol boueux et se voyaient de loin ; un coup d'oeil fut donné à un échantillon énorme d'amadouvier (*Fomes fomentarius*) implanté sur un tronc d'arbre mort et abattu.

## ADDITIF ORNITHOLOGIQUE :

M. et Mme Baudry ont transmis une liste d'oiseaux observés au cours de l'excursion ; il s'agit des espèces suivantes :

|                               |                                |               |
|-------------------------------|--------------------------------|---------------|
| Hirondelle rustique (1)       | <i>Hirundo rustica</i>         | vu            |
| Pouillot véloce               | <i>Phylloscopus collybita</i>  | entendu       |
| Pouillot Fitis                | <i>Phylloscopus trochilus</i>  | entendu       |
| Fauvette à tête noire         | <i>Sylvia atricapilla</i>      | entendu       |
| Troglodyte mignon             | <i>Troglodytes troglodytes</i> | entendu       |
| Pinson des arbres             | <i>Fringilla coelebs</i>       | vu et entendu |
| Grive draine                  | <i>Turdus viscivorus</i>       | entendu       |
| Rouge-gorge                   | <i>Erithacus rubecula</i>      | entendu       |
| Grèbe huppé (couple)          | <i>Podiceps cristatus</i>      | vu            |
| Mésange charbonnière (couple) | <i>Parus major</i>             | vu            |

En outre, un Pic (?) a été entendu « rire » tout au long de la sortie !

Les participants se séparèrent peu après, satisfaits par cette sortie vernale s'insérant entre deux journées pluvieuses .

### Excursion du 7 Avril 2001

#### A la découverte de la Nature et à l'initiation à la Flore printanière au bois de Conty (80)

Sortie dirigée par M.DOUCHE  
avec la participation de G.QUETU pour les bryophytes  
Compte rendu M. DOUCHE

Une douzaine de personnes se retrouvent sur la petite place devant l'église de Conty ce samedi 7 Avril, avec "eh oui!": le soleil, ce qui est rare en cette période de fortes pluies, souvenons-nous : le Courrier Picard de la veille (6/04/01) en grand titre : 56 communes inondées, 750 habitations envahies par les eaux, 160 évacuées dans la Somme, cette catastrophe que vivent nos citoyens alimente pour un moment notre conversation.

Une modeste liste de plantes (comprenant la famille, le genre et l'espèce) relevées au cours de la préparation de la sortie "sous la pluie" est distribuée aux participants.

Avant de nous engager dans les sous-bois, M. QUETU nous donne l'étymologie du mot Corydale, qui viendrait, d'après l'Abbé Costes, du grec Corydalis signifiant l'alouette; l'éperon de la corolle rappelant soit le doigt postérieur de l'alouette, soit la fleur du pied d'alouette. Pour d'autres auteurs, il s'agirait de l'alouette huppée, la fleur ressemblant à une huppe d'oiseau.

M. QUETU nous montre quelques planches d'herbier spécifiques des Corydales, notamment:

- *Corydalis claviculata* ou Corydale à vrilles qu'on trouve sur les terrains siliceux de l'Ouest

- *Corydalis cava* ou Corydale creuse à bulbe creux qui pousse dans l'Est
- *Corydalis lutea* ou Corydale jaune, naturalisée et très répandue sur les vieux murs

- *Corydalis ochroleuca* ou Corydale jaunâtre, récoltée dans le Périgord, qui diffère de *C. lutea* par ses pétioles très étroitement ailés et ses fruits dressés.

Nombreuses sont les Corydales de couleur jaune, M. QUETU nous signale toutefois qu'on trouve dans le commerce une très belle Corydale bleue appelée *Corydalis flexuosa*, plante qui aurait été rapportée de Chine par un missionnaire français.

Nous remercions M.QUETU pour ses précisions et tous nos compliments sur la variété des espèces du genre Corydale extraites de son herbier personnel (qui a été très admiré), celles-ci ont été bien choisies pour la circonstance, en effet une autre espèce du genre sera observée dans le bois de Conty (voir ci-après).

C'est avec une espèce printanière commune, apportée volontairement par l'un d'entre nous, que débute l'herborisation.

Cette petite plante à tige simple, nue de 3 à 15 cm, feuilles toutes en rosette à la base, pétales blancs bifides, le fruit, une silicule elliptique à ovale lancéolée, il s'agit de la Drave printanière *Erophila verna* (= *Draba verna*) de la famille des Brassicacées (= *Crucifères*).

Suite à une demande fortuite d'un participant studieux "comment reconnaître une silique d'une silicule" (Bravo pour la question!). Succinctement quelques explications furent données, n'ayant pas sous la main les différents types de fruits de cette famille, sauf les petites silicules de la Drave printanière, et dans les heures qui ont suivies aucune Brassicacée n'a été rencontrée.

Essayons donc de répondre à cette bonne question :

Généralement le fruit des Brassicacées est déhiscent (qui s'ouvre spontanément) par 4 fentes longitudinales s'ouvrant par 2 valves latérales qui s'écartent le plus souvent du bas vers le haut, laissant en place la fausse cloison (=replum) entourée par un cadre sur lequel sont insérées les graines.

Suivant sa forme on désigne ce fruit sous le nom de **silique** ou de **silicule**.

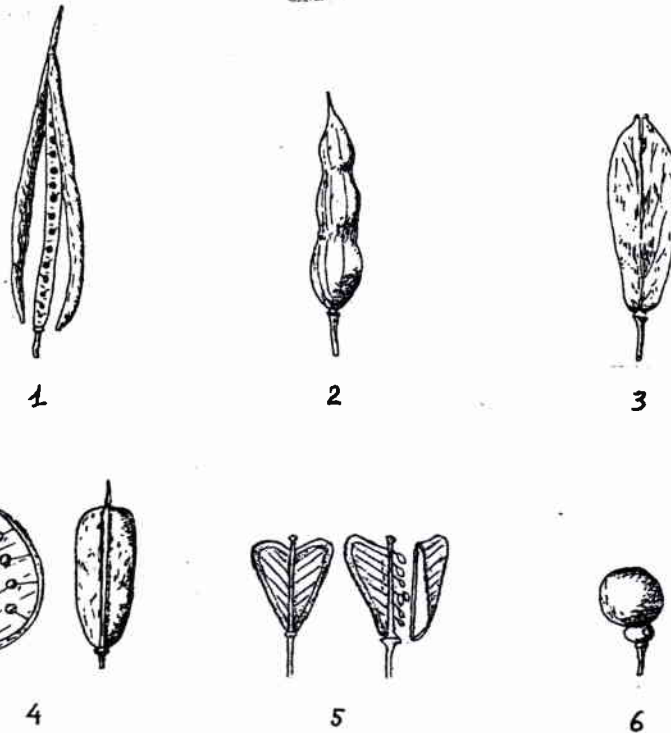
- la **silique** est un fruit beaucoup plus long qu'il n'est large et épais, ces deux dernières dimensions étant sensiblement égales.
- la **silicule** est un fruit dont la longueur est sensiblement égale à la plus grande des deux autres dimensions : largeur ou épaisseur, un fruit généralement aplati et suivant le sens de l'aplatissement la silicule est dite :
  - **Latiséptée** : l'aplatissement est parallèle au replum ou fausse cloison (largeur plus petite que l'épaisseur) ex: Monnaie du pape (*Lunaria biennis*) ou Drave printanière (*Erophila verna*)
  - **Angustiséptée** : l'aplatissement est perpendiculaire au replum (largeur plus grande que l'épaisseur) ex: Bourse à Pasteur (*Capsella bursa-pastoris*) ou Corbeille d'argent (*Iberis*) ou Passerage (*Lepidium*)

Dans quelques cas le fruit est indéhiscent (ne s'ouvre pas)

- **silique lomentacée** : le radis, genre *Raphanus*.
- les graines sont sur une rangée unique et la paroi du fruit s'étrangle entre chacune, en émettant des fausses cloisons transversales.

Le genre *Isatis* est caractérisé par sa silicule indéhiscente monosperme qui est donc un véritable akène. *Isatis tinctoria* - Pastel Wede (en Picard ; gheude, Wède ou Gouède), plante tinctoriale bien connue jadis à Amiens.

Citons également la silicule indéhiscente articulée monosperme munie à la base d'un pédicelle ou article inférieur avorté de *Crambe maritima* - Chou marin que l'on observe sur le littoral dans les galets à Cayeux sur Mer.



1. Silique de Chou - *Brassica oleracea*
2. Silique lomenticulée indéhiscente de Radis - *Raphanus sativus*
3. Silicule indéhiscente de Pastel - *Isatis tinctoria*
4. Silicule latiseptée de Monnaie de Pape - *Lunaria biennis*
5. Silicule angustiseptée de Bourse à pasteur - *Capsella bursa-pastoris*
6. Silicule articulée indéhiscente de Chou marin - *Crambe maritima*

D'après le Manuel de Botanique du Professeur André GORIS (p236) Vigot Frères 1967

Nous poursuivons nos prospections en observant le Saxifrage à 3 doigts - *Saxifraga tridactylites*, Saxifragacées, petite plante rougeâtre fixées dans les joints et fentes d'un mur, une espèce printanière de 3-15 cm à tige dressée, grêle, solitaire et feuilles souvent à 3 lobes.

A la proximité du bois une végétation herbacée, notons ; la petite musquée - *Adoxa moschatellina* autrefois classée parmi les Caprifoliacées est dite monotype, c'est en effet la seule espèce et l'unique genre représentant la famille des Adoxacées, les organes aériens sont fugaces invisibles en été.

Bien représentées : deux Aracées, le gouet tacheté - *Arum maculatum* - à feuilles maculées ou non de taches sombres et le gouet d'Italie - *Arum italicum* - à feuilles veinées de blanc dont certaines formes ornementales sont cultivées.

Annonçant la venue du printemps, la Ficaire *Ranunculus ficaria* recouvre le sol par endroits d'un tapis vert, dense, parsemé de fleurs à nombreux pétales étroits d'un jaune d'or luisant.

Une autre Renonculacée ; la Renoncule tête d'or *Ranunculus auricomus* beaucoup plus discrète représentée par 3 à 4 individus, avec des feuilles basales arrondies crénelées, les caulinaires sessiles digitées en lanières linéaires.

Successivement en floraison aussi :

- la Véronique à feuilles de lierre, *Veronica hederifolia* Scrofulariacées, le lobe médian de la feuille plus grand que les latéraux;



- la Violette de Rivin, *Viola riviniana* à éperon nettement sillonné en long, plus clair que les pétales, une autre Violacée :
- la Violette des bois, *Viola reichenbachiana* à éperon faiblement sillonné en long, aussi foncé ou plus foncé que les pétales.

Nous revenons aux "Corydales" famille des Fumariacées, à nos pieds çà et là, une autre espèce du genre ; *Corydalis solida* , Corydale solide, s'ajoutant aux espèces vues en planches d'herbier, jolie plante à tubercule plein, la tige munie de une à trois écailles sous les feuilles caulinaires avec des bractées florales profondément incisées-digitées, inflorescence à corolle pourpre en grappe dressée terminant la tige.

Plante rare dans la Somme, mais connue depuis de nombreuses années au bois de Conty, où elle se maintient bien.

Une autre espèce digne d'intérêt bien implantée au bois de Conty (déjà signalée par E.de Vicq en 1865) appartenant à la famille des Liliacées, la Scille à deux feuilles, *Scilla bifolia* , petite vivace à bulbe ovoïde, deux feuilles très étroites, dressées-étalées, embrassant la tige dans sa partie inférieure, fleurs bleu vif en corymbe lâche.

Un seul exemplaire en fleurs découvert par une participante "Dominique" sera observé. Les uns et les autres n'hésiteront pas à se mettre à genoux pour admirer cette beauté que nous offre la nature.

Signalons au passage que l'espèce observée était inférieure à 10cm de hauteur. On pourrait penser que cette petite Liliacée par sa floraison précoce (courant Mars) passe souvent inaperçue en Avril.

Quelques plantes reconnaissables par leurs feuillages ou le tout début de leur floraison:

*Anthriscus sylvestris* - Cerfeuil sauvage

*Vicia sepium* - Vesce des haies

*Ajuga reptans* - Bugle rampant

*Geum urbanum* - Benoîte commune

*Potentilla sterilis* - Potentille faux fraisier

*Stellaria holostea* - Stellaire holostée

Dans le sous-bois:

Un magnifique tapis neigeux formé par les fleurs de l'Anémone sylvie - *Anemone nemorosa* , Renonculacées. A divers endroits :

*Lamium galeobdolon* - Lamier jaune

*Luzula pilosa* - Luzule printanière

*Carex sylvatica* - Laîche des bois

*Melica uniflora* - Mélique uniflore

*Hyacinthoides non scripta* - Jacinthe des bois

*Euphorbia amygdaloides* - Euphorbe des bois.

Par filots : *Polygonatum multiflorum* - Sceau de Salomon

Population assez importante de :

*Mercurialis perennis* - Mercuriale vivace

*Vinca minor* - Petite pervenche

## Bryologie

Par G. QUETU

Le chemin montant au bois de Conty nous permet de découvrir quelques mousses communes. Sur le talus où la végétation est peu fournie en ce début de printemps, nous voyons : *Brachythecium rutabulum* et *Eurhynchium praelongum* qui sont deux grandes pleurocarpes, ainsi que *Ceratodon purpureus*, *Grimmia pulvinata* et *Bryum capillare*, trois acrocarpes. Au pied d'un muret couvert de *Tortula muralis*, *Bryum argenteum* croit en gazons denses.

Dans le bois, à la base des arbres, sur les souches, on note la présence de :

*Mnium hornum*,

*Dicranum scoparium*,

*Dicranella heteromalla*,

*Hypnum cupressiforme* dans sa variété typique *cupressiforme* et sa variété *filiforme* quand il tapisse en longues et fines franges le tronc des arbres,

*Isoetecium myosuroides*,

*Plagiothecium denticulatum* et *Plagiothecium curvifolium* aux feuilles plus petites que le précédent et recourbées en dessous.

Sur les troncs, nous repérons les coussinets bombés de *Dicranoweisia cirrata*.

De belles populations de *Polytrichum formosum* attirent notre attention, de même que *Thamnobryum alopecurum*. Quelques touffes de *Rhytidiadelphus loreus*, mousse moins courante, mais plus élégante que la mousse des jardiniers, *Rhytidiadelphus triquetrus*, pointent dans l'herbe.

*Fissidens taxifolius* n'est pas rare sur la terre dénudée des talus.

Sur les bas-côtés des chemins humides, *Calliergonella cuspidata* dresse ses bourgeons pointus.

Une minuscule mousse, *Weissia controversa* envahit les ornières détrempées.

Quelques hépatiques sont trouvées :

*Marchantia polymorpha* et *Pellia epiphylla*, grandes hépatiques à thalle sur la terre nue, ombragée et humide,

*Metzgeria furcata* et *Radula complanata* sur troncs et *Lophocolea heterophylla* sur branches pourries.

### Mycologie

En mycologie, peu de chose, sur bois morts :

*Phellinus ferruginosus*

*Stereum hirsutum*

"Aucun agitateur parmi nous" et pourtant au pied d'un tilleul nous attend ... un groupe de "Gendarmes ou cherche midi" la plus commune et la plus répandue des Punaises d'Europe : Le *Pyrrhocoris apterus*.

Ah oui!.. "un pépin" une dame a perdu son parapluie, Ouf!...retrouvé dans les mousses du sous-bois. Bizarre...s'exclame le mari, comment? Vous avez dit bizarre...

Ainsi s'achève cette petite sortie fort sympathique avec un simple objectif commun, la joie d'être ensemble pour découvrir les plantes qui nous entourent.

Remerciements:

A Madame QUETU qui s'est chargée de l'identification des Bryophytes suivie d'un compte-rendu

A Monsieur QUETU pour les précisions, et la présentation des planches d'herbier du genre *Corydalis*

Ainsi qu'à tous les participants pour leur attention et leur contribution à la bonne réussite de cette sortie qui fut très appréciée.

Il serait souhaitable de la renouveler, elle est en effet accessible à tous et toucherait peut-être beaucoup plus de Linnéens ou susceptibles de le devenir.

Je remercie particulièrement Michel SIMON qui se charge de la frappe de mes manuscrits.

## EXCURSION DU 6 MAI 2001

### « LES ENVIRONS D'AUXI-LE-CHATEAU »

Sortie dirigée par M. BON et J.-R. WATTEZ  
Compte-rendu de J.-R. WATTEZ

La région d'Auxi-le-Château s'étend de part et d'autre de l'Authie dont le cours sinueux sépare le Pas-de-Calais de la Somme ; ce territoire vallonné avait été choisi pour la richesse en orchidées de certains de ses sites ; les membres de la S.L.N.P y retrouvèrent les adhérents de l'AFODHEZ.

Les sites suivants furent successivement parcourus :

#### 1. la Pâture aux mille trous

Dominant l'ensemble de la vallée de l'Authie, ce site est protégé en tant que réserve volontaire et géré par le Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais ; la gestion vise à limiter la densification du couvert végétal de façon à favoriser le maintien de la parnassie (*Parnassia palustris*) ; un texte précisant la nature des travaux de gestion entrepris fut remis aux participants. Les espèces suivantes furent observées : *Primula veris*, *Carex flacca*, *Polygala calcarea* et quelques rosettes de parnassie ; les orchidées étaient rares et à peine en fleurs : *Listera ovata*, *Orchis purpurea*, un *Dactylorhiza* en feuilles.

L'abondance des arbustes atteste de l'arrêt de l'exploitation de ce site par les herbivores : il s'agit de *Cornus sanguinea*, *Prunus spinosa*, *Viburnum lantana* et *Viburnum opulus*, *Alnus incana*, *Acer pseudoplatanus* et de l'inévitable sureau *Sambucus nigra*.

La présence de quelques genévriers (*Juniperus communis*) évoque un ancien pâturage.

#### 2. le Riez de Boffles - Noeux-les-Auxi

Ce site réputé ne fut parcouru que sur une faible distance car il se prolonge sur près d'un kilomètre ; il s'agit également d'un site protégé et géré par le Conservatoire du Nord-Pas-de-Calais. Y parvenir ne fut pas chose aisée car le chemin vicinal reliant Noeux et Boffles était transformé en rivière par suite des pluies diluviennes qui se succèdent depuis des mois et ont fait tant de dégâts dans la vallée de la Somme ; une eau claire et propre recouvrait le goudron sur près de 10 centimètres. Ne nous attardons pas sur l'incident ayant opposé 2 chasseurs-piégeurs à certains des participants dont le chien avait été pris dans un piège à renard dissimulé dans un tas de fumier...

Sur ce larris, les espèces suivantes furent observées : *Bromus erectus*, *Hippocrepis comosa*, *Onobrychis sativa*, *Carex caryophylla*, *Orchis purpurea*, *Ophrys insectifera* ainsi et surtout que de remarquables populations de deux orchidées xéro-thermophiles : *Ophrys sphegodes* (= *O. aranifera*) et *O. araneola* anciennement nommée *O. aranifera s.e. litigiosa*. Madame Bergeron les étudia soigneusement et commenta pour les participants à la sortie les différences existant entre ces deux espèces affines.

#### 3. une « creuse » voisine

Ce petit ravin ombragé est le lieu idéal pour l'implantation des fougères : *Asplenium scolopendrium* et *Polystichum aculeatum*, cette dernière plus abondante.

La flore forestière herbacée y prospère. *Ranunculus ficaria* recouvre le sol par places accompagné par *Sanicula europaea*, *Circaea lutetiana*, *Asperula odorata* ; à la sortie de cette

creuse, un bel alignement de jeunes ormes subéreux *Ulmus campestris var. suberosa* attira le regard.

#### 4. une clairière dans le bois d'Auxi

Repérée depuis la R.D 941 par suite de l'abondance de l'euphorbe des bois *Euphorbia amygdaloides*, cette clairière nous livra les espèces suivantes : *Lamium galeobdolon*, *Endymion nutans* abondant, *Juncus cf effusus* et *Moehringia trinervia* ainsi qu'un champignon printanier *Agrocybe praecox*.

#### 5. un arrêt culturel à Villeroy s. Authie

De façon à considérer la tombe de la comtesse LEON épouse du comte LEON, lequel était un fils naturel de l'empereur Napoléon qui lui avait donné la moitié de son nom! Rappelons que dans ce village existe une huilerie de lin, l'une des seules existant en France.

#### 6. le marais de Boufflers

Ce vaste pâturage communal toujours parcouru par les bovins longe le cours de l'Authie ; son intérêt sur le plan patrimonial est réel et lui a valu plusieurs visites de sociétés de Botanique entre autres celle de la S.B.F en Juillet 1985. Les démarches effectuées par les défenseurs de la Nature ont permis d'éviter pour l'instant que ce site palustre ne soit bouleversé par l'ouverture de ballastières. Compte-tenu des fortes précipitations actuelles, le marais de Boufflers était gorgé d'eau et les botanistes «bottés» y pataugèrent longuement, les autres devant les observer de loin ! Parmi les espèces intéressantes observées, citons *Equisetum fluviatile*, *Carex elata*, *C. paniculata*, *Stellaria alsine*, *Rumex hydrolapathum*, *Caltha palustris*, *Valeriana dioica*, *Veronica beccabunga* ainsi que *Menyanthes trifoliata*, espèce protégée sur le plan régional ( encore en boutons floraux ).

Au centre de ce pré communal et ceinturée par une cariçaie à *Carex paludosa*, subsiste une saulaie hygrophile à *Salix cinerea*, où les plus courageux s'aventurèrent. Michel Dubois compara ce milieu très particulier aux « bayous » de la Louisiane. Souhaitons que ces parcelles boisées localisées dans les secteurs longuement inondables des vallées finissent par être préservées des coupes « à blanc » destructrices qui les frappent en maints endroits pour faire place à des aménagements discutables...

L'excursion s'acheva à la maison des vanniers de Le Boisle .

## EXCURSION DU 17 JUIN 2001

### « LES PESTES VÉGÉTALES AU COEUR DE LA VILLE »

Sortie dirigée par G. DECOCQ  
Compte-rendu de G. DECOCQ

Un groupe d'une vingtaine de personnes s'est constitué derrière les bâtiments l'ESIEE, le long de la Somme, pour cette sortie de sensibilisation au problème des « pestes végétales » qui est de plus en plus médiatisée depuis « l'affaire *Caulerpa taxifolia* » en mer Méditerranée.

Une présentation générale du problème est d'abord faite. L'introduction de plantes allochtones envahissantes représente à l'heure actuelle la deuxième cause d'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale, après la destruction directe des habitats (en particulier liée à la déforestation). Tous les milieux sont touchés, en particulier les écosystèmes soumis à des perturbations, naturelles (type écosystèmes fluviaux) ou artificielles (type friches). Les conséquences négatives du processus invasif sont d'ordre écologique (érosion de la biodiversité, dysfonctionnement des écosystèmes, etc.), économique (obstacles sur les voies d'eau navigables, blocage de la régénération forestière, etc.) ou de santé publique (allergies, toxicité de contact, etc.).

Avant de parcourir les « terrains vagues » environnant l'ESIEE, deux espèces sont présentées :

- **le cerisier tardif (*Prunus serotina*)**, dont les individus ont été récoltés en forêt de Compiègne. Il s'agit d'une véritable peste végétale, originaire d'Amérique du Nord, qui pose actuellement de gros problèmes aux forestiers, en particulier dans le nord du Bassin parisien. On estime que cette espèce est présente dans à peu près deux tiers des parcelles de la forêt domaniale de Compiègne, qui est vraisemblablement le massif le plus touché en France par ce fléau ;

- **la jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*)**, ramenée par Michel SIMON. Plante herbacée aquatique aux superbes fleurs jaunes, originaire des eaux douces d'Amérique du Sud et introduite en France au XIX<sup>ème</sup> siècle (1830), elle est cultivée comme plante ornementale dans des bassins, voire des aquariums, desquels elle s'échappe spontanément ou non. Elle possède une formidable capacité à se propager par voie végétative ce qui en fait l'une des pestes végétales les plus redoutables, d'autant plus qu'elle élimine rapidement la concurrence ! Outre son impact écologique néfaste à la flore dulçaquatique indigène, elle représente également une nuisance pour les opérations d'entretien des berges, pour la pratique de la pêche ou pour la navigation. Cette espèce pose actuellement de gros problèmes en vallée de la Somme et, en particulier, dans les Hortillonnages d'Amiens où elle forme de vastes radeaux flottants. Les inondations de l'hiver 2000-2001 n'ont fait qu'accentuer le phénomène en favorisant la dispersion de l'espèce.

La suite de l'excursion devait nous permettre de découvrir plusieurs espèces allochtones désormais naturalisées en Picardie, dont certaines peuvent se révéler envahissantes dans certaines conditions. Nous les présentons succinctement dans la suite de ce compte-rendu.

**L'arbre aux papillons : *Buddleja davidii* (Buddlejacées)**

Arbuste originaire de Chine, introduit dans les jardins botaniques européens vers 1889. Il est un excellent pionnier dans les terrains vagues, les vieux murs et affectionne tout particulièrement les friches industrielles et les champs de mines. Il peut également devenir envahissant sur les ballasts des voies ferrées et les berges des cours d'eau.

**L'ailanthe : *Ailanthus altissima* (Simaroubacées)**

Arbre originaire de Chine, il fut initialement planté en France sur les avenues parisiennes comme arbre ornemental, d'où il s'échappa rapidement pour coloniser les friches urbaines les plus proches. On le rencontre partout en France, en particulier sur les terrains perturbés (terrains vagues, bords de route...) où il peut former des peuplements monospécifiques.

**Le faux-acacia : *Robinia pseudacacia* (Fabacées)**

Arbre originaire d'Amérique du nord, il fut introduit pour la première fois en France en 1601 ; ce premier individu introduit est toujours vivant et visible au Jardin des Plantes de Paris. Il a également été planté volontairement pour le reboisement de certaines zones. Il peut former des peuplements très denses, sous lesquels ne survit quasiment aucune espèce indigène en dehors des nitratophytes telles que l'ortie dioïque. Les sols calcaires secs et ensoleillés lui sont particulièrement favorables.

**L'azolla : *Azolla filiculoides* (Salviniacées)**

Cette minuscule fougère aquatique est originaire de l'Asie du sud-est où elle est d'ailleurs utilisée comme engrais vert dans les rizières en raison de sa capacité à fixer l'azote atmosphérique grâce à la symbiose qu'elle entretient avec une cyanobactérie, *Anabaena azollae*. Elle envahit les communautés végétales de petits pleustophytes dulçaquatiques des eaux faiblement courantes où elle provoque la régression des espèces indigènes en formant un épais voile rougeâtre à la surface des eaux. Elle est particulièrement abondante dans les hortillonnages.

**La ruine de Rome : *Cymbalaria muralis* (Scrophulariacées)**

Cette petite plante rupicole aux fleurs délicates nous est familière tant elle est fréquente sur les murs de nos villes et villages. Pourtant, qui se souvient que cette espèce a été introduite en France au XV<sup>me</sup> siècle, comme plante ornementale, en provenance d'Italie ?

**La renouée du Japon : *Fallopia japonica* (Polygonacées)**

**La renouée des îles Sachalines : *Fallopia sachalinensis* (Polygonacées)**

Ces deux espèces que l'on confond facilement sont originaires d'Extrême-Orient et ont été introduites en France au début du XX<sup>me</sup> siècle. Elles se sont révélées être des pestes végétales particulièrement redoutables, au point de menacer gravement la biodiversité des forêts alluviales. On en rencontre fréquemment de vastes populations sur les bords des cours d'eau, dans les terrains vagues humides et sur les bords de route.

**La berce du Caucase : *Heracleum mantegazzianum* (Apiacées)**

Spectaculaire ombellifère originaire d'Europe centrale, elle fut introduite dans plusieurs jardins botaniques d'Europe de l'Ouest au XIX<sup>me</sup> siècle (1810), d'où elle ne tarda pas à s'échapper. Dans certaines régions elle peut envahir des hectares de terrain (cas des « sous-bois » des peupleraies de Flandre et des Pays-Bas). Elle est d'autant plus redoutable que sa sève contient des substances photoallergisantes à l'origine de graves problèmes de santé publique. Pourtant, il n'est pas rare de la voir plantée dans certains parcs urbains comme espèce ornementale ! (Parc Saint-Pierre à Amiens !!!).

**L'impatiens de l'Himalaya : *Impatiens glandulifera* (Balsaminacées)**

Originnaire de l'Himalaya, cette grande espèce annuelle s'est naturalisée à partir des jardins où elle était cultivée pour l'ornement (1839). Elle envahit littéralement les berges et les graviers des fleuves et des grandes rivières d'Europe occidentale.

A noter qu'une espèce voisine, *Impatiens capensis*, est également naturalisée en vallée de la Somme entre Corbie et Abbeville.

**La julienne : *Hesperis matronalis* (Brassicacées)**

Originnaire d'Asie occidentale et d'Europe sud-orientale, cette belle crucifère était jadis cultivée comme plante ornementale dans certains jardins. Elle s'en est échappée et peut localement former de vastes populations dans des friches fraîches ; elle est toutefois relativement peu envahissante et n'est pas à proprement parler une « peste végétale ».

**La vigne vierge : *Parthenocissus inserta* (Vitacées)**

Originnaire d'Amérique du Nord, la vigne vierge se rencontre dans de nombreux jardins où elle est utilisée comme espèce ornementale « couvre murs ». Elle s'en est échappée depuis longtemps et se comporte localement comme une espèce envahissante. Les plus gros problèmes sont posés en forêt alluviale où elle s'est parfois substituée à la vigne sauvage (forêt rhénane).

**Le marronnier d'Inde : *Aesculus hippocastanum* (Hippocastanées)**

Malgré son nom français, cet arbre majestueux est originaire des forêts de ravins des Balkans. Il a été introduit pour l'ornement en France en 1615. Il peut se révéler très envahissant dans certains biotopes particuliers, comme les forêts fraîches de ravins où il retrouve son écologie originelle.

**Le pétasite odorant : *Petasites pyrenaicus* (Astéracées)**

Espèce originaire des régions méditerranéennes centrales cultivée comme plante ornementale et s'échappant des jardins pour coloniser les berges des cours d'eau ou les friches fraîches.

Cette matinée de sensibilisation s'achevait vers 13 heures, près de l'Île Sainte-Aragone.



## EXCURSION DU 22 JUILLET 2001 A AILLY SUR NOYE (80)

### Parcours botanique sur les pas de l'abbé Charles DEQUEVAUVILLER, un siècle après, 1897-2001

par Marcel BON, Marcel DOUCHET, et Jean-Paul LEGRAND  
Compte rendu botanique : Marcel DOUCHET et Jean-Paul LEGRAND  
Compte rendu mycologique : Marcel BON

Le 22 juillet 2001, nous avons réalisé ce que nous projections de faire depuis longtemps. Le 6 juillet 1897, onze naturalistes de la S.L.N.F. observaient 95 plantes à AILLY sur Noye. Notre but était de refaire le même parcours ou à peu près (des modifications ont eu lieu depuis: boisement, défrichage, remembrement ...) et de mettre en évidence, 104 ans après, les plantes encore présentes, celles qui ont disparu et peut-être de nouvelles pour le site?

Vers 10h30, tous les participants se retrouvent sur le parking en lisière du bois communal d'Ailly sur Noye. Après quelques brèves informations concernant le déroulement de la journée, deux photocopies sont distribuées. La première comprend la liste des 95 plantes observées, il y a plus de cent ans par nos aînés. La deuxième feuille concerne 50 espèces intéressantes du bois d'Ailly/Noye (lisière et pelouses adjacentes incluses) que nous avons observées le 13 juillet précédant l'excursion.

Nous quittons le parking par le chemin bordant la lisière du bois communal. L'herborisation débute dans le champ en jachère recouvert 50% par *Mercurialis annua*, avec quelques pieds de *Phacelia tanacetifolia* en descendant vers la vallée et, çà et là: *Lamium amplexicaule*, *Kickxia elatine*, *K. spuria*, *Chaenorhinum minus*, *Veronica polita*, *Fumaria densiflora*, *F. officinalis*, *Sherardia arvensis* et *Bromus commutatus*.

Nous sommes maintenant dans la Vallée Coupe-Gorge (pelouse entre bois et terrain de motocross) avec à nos pieds: *Eryngium campestre*, *Pastinaca sativa*, *Helianthemum nummularium*, *Dipsacus fullonum*, *Trisetum flavescens*, *Cruciata laevipes*, *Origanum vulgare*, *Geranium columbinum*, *Galium verum*, *Hypericum dubium* et *H. perforatum*, *Lathyrus pratensis* ...

Ensuite nous montons vers le bois pour accéder à une pelouse en cours de boisement naturel. Avec la chaleur, l'air s'imprègne de bonnes senteurs. Des fleurs peu communes se rencontrent là: *Teucrium chamaedrys* et *T. montanum*, *Bupleurum falcatum*, *Gentianella germanica*, *Orobanche teucrii*, *Scabiosa columbaria*, *Epipactis helleborine*, *Potentilla neumanniana*, *Briza media*, *Asperula cynanchica*, *Galium pumilum*, *Campanula glomerata* et *C. rotundifolia*, *Linum catharticum*, *Sanguisorba minor*, *Picris hieracioides*, *Betula alba* et *B. pendula*, *Quercus pubescens*, *Sorbus torminalis*, *Frangula alnus* et *Rosa* sp.

Après une petite pause dans ce milieu très agréable, il nous faut redescendre vers la Vallée d'Egoulet. Dans le sous-bois à quelques pas de la lisière, une abondante station de Monotrope s'est développée: *Monotropa hypopitys* subsp. *hypophegea*. Certains n'hésitent d'ailleurs pas se mettre à quatre pattes, loupe en main, pour bien reconnaître la variété glabre de ce parasite dépourvu de chlorophylle.

À l'angle du bois: *Tanacetum vulgare* et *Arctium lappa*. En empruntant le sentier qui aboutit au bois communal, nous foulons un terrain presque plat. La chaleur est lourde et la blancheur de la craie nous éblouit. Au passage, notons: *Centaureum pulchellum*, *Catapodium rigidum*, *Anthyllis vulneraria*, *Echium vulgare*, *Knautia arvensis* "albinos", *Ononis repens* ...

Après avoir franchi un talus calcaire, nous remontons en file indienne, entre champ de blé et jachère. Ici et là: *Rhamnus cathartica*, *Prunus mahaleb*, *Bromus commutatus* et en pleine floraison, une vedette: *Thalictrum minus*, rare et protégé en Picardie.

Nous voici revenus au point de départ; au passage, citons: *Melica uniflora*, *Aegopodium podagraria*; et à proximité du parking: *Melilotus alba* et *M. officinalis*, *Saponaria officinalis*, *Succisa pratensis* et *Bunias orientalis*.

Ouf ! C'est l'heure du pique-nique, la faim et la soif se font sentir.

L'herborisation de l'après-midi aura lieu dans le secteur privé du Bois d'Ailly.

A la lisière Est dans une jachère, nous remarquons: *Stachys arvensis*, *Mentha arvensis*, *Epilobium ciliatum*, *Juncus bufonius*, *Gnaphalium uliginosum*. *Apera spica-venti* abonde dans un champ de céréale voisin.

Chemin de ronde: *Crataegus laevigata*, *C. monogyna* et l'hybride *C. x media* ; *Humulus lupulus*, *Galeopsis tetrahit*, *Hypericum pulchrum*, *Bromus ramosus*, *Bryonia dioica*, *Ulmus minor*, *Anemone nemorosa*, *Vinca minor* et *Galium odoratum*.

En 1897, entre les bois Louvet et de la Druelle, sur le terroir de Louvrechy, "l'attention du groupe est attirée par un hêtre colossal, à cinq tiges sur souche unique". Aujourd'hui la cépée, toujours vigoureuse, mesure probablement plus de 1,50m de diamètre ! (DEQUEVAUVILLER, 1897).

- Bois Louvet: *Carex pallescens*, *Tamus communis*, *Aquilegia vulgaris*, *Cardamine pratensis*, *Stachys officinalis*, *Dryopteris dilatata*, *Athyrium filix-femina*, *Sorbus torminalis*, *Veronica officinalis*, *Campanula trachelium*, etc...

- Descente vers la Vallée Coupe-Gorge: *Cornus mas* et *Rhamnus cathartica*; pente du vallon: *Vincetoxicum hirundinaria*, *Polygonatum odoratum*, *P. multiflorum* et *P. x hybridum* ; près de la maison forestière, sur le plateau: *Mespilus germanica*, *Stachys alpina* et *Rubus idaeus*.

Au sud-ouest du Bois d'Ailly, "la jeunesse d'autrefois venait danser un peu avant vêpres au son de ch'violoneux de Sourdon". C'est là aussi que "les jeunes filles qui voulaient se marier devaient (...) gravir à vive allure et sans s'arrêter la petite côte qui mène à l'Arbre d'Amour" (CRAMPON, 1936). Le gros hêtre baptisé ainsi et les coutumes qui lui étaient associées ont disparu mais un baliveau, sélectionné par M. LEVASSEUR, pourrait bien voir le folklore renaître un siècle plus tard ...

- En lisière de ce lieu-dit: *Anagallis arvensis* subsp. *foemina*, *Malva moschata*, *Rosa tomentosa*, *Erodium cicutarium*, *Genista tinctoria* et *Cynoglossum officinalis*.

Le trajet de l'après-midi, proposé par le propriétaire, a pu sembler long, mais nous avons observé des plantes rares et même une espèce nouvelle pour la localité: le Sceau de Salomon odorant.

Un rafraîchissement offert par M. LEVASSEUR aidé de ses enfants, étant donné le nombre important de participants, termina agréablement cette balade.

Avec tous nos remerciements à M. LEVASSEUR sans qui nous n'aurions pu mener à bien nos prospections.

## Bibliographie:

DEQUEVAUVILLER., Ch., 1897: Excursion de la SLNF Ailly sur Noye, le 06 juillet 1897. Bull. Soc. Linn. Nd Fr., n° 302, t. XIII: 306 à 311.

Flore du Bois d'AILLY sur Noye  
et de ses abords

- annexe du compte-rendu de  
l'excursion du 22.07.2001

- 1- DEQUEVAUVILLER (06.07.1897)
- 2- DOUCHET=, M. (09.07.1973 et 25.07.1976)
- 3- DOUCHET & al. (17.06.1981)
- 4- DOUCHET & LEGRAND (13.07.2001)
- 5- S.L.N.P. (22.07.2001)
- 6- degré de rareté en Picardie

|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6   |  | 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6   |     |
|---|---|---|---|---|---|-----|--|--|---|---|---|---|-----|-----|
| <i>Acer pseudoplatanus</i>              | x | x | x | x |   |     |  | <i>Koeleria pyramidata</i>               | x | x | x | x | PC  |     |
| <i>Acinos arvensis</i>                  | x |   |   |   |   | PC  |  | <i>Lamium amplexicaule</i>               |   | x | x | x | x   |     |
| <i>Aegopodium podagraria</i>            |   |   |   |   | x |     |  | <i>Lathyrus pratensis</i>                |   | x | x |   | x   |     |
| <i>Agrimonia eupatoria</i>              |   | x |   | x |   |     |  | <i>L. sylvestris</i>                     |   |   | x | x | x   | PC  |
| <i>Agrostis capillaris</i>              | x |   |   | x |   |     |  | <i>Linum catharticum</i>                 |   | x | x | x | x   |     |
| <i>Ajuga reptans</i>                    |   | x |   | x |   |     |  | <i>L. tenuifolium</i>                    | x | x | x |   | AR  |     |
| <i>Allium oleraceum</i>                 | x |   |   |   |   | R   |  | <i>Lithospermum officinale</i>           | x |   |   |   | PC  |     |
| <i>Anagallis arvensis</i>               |   |   |   |   |   |     |  | <i>Lonicera nitida</i>                   |   |   |   | x | x   |     |
| <i>subsp. arvensis</i>                  |   | x |   | x | x |     |  | <i>L. periclymenum</i>                   |   | x |   | x |     |     |
| <i>subsp. foemina</i>                   |   | x |   | x | x | AR  |  | <i>Lotus corniculatus</i>                |   | x | x | x |     |     |
| <i>Anemone nemorosa</i>                 |   | x | x | x | x |     |  | <i>Luzula forsteri</i>                   | x |   | x |   | PC  |     |
| <i>Anthoxanthum odoratum</i>            |   | x | x |   |   |     |  | <i>L. pilosa</i>                         |   |   |   |   | x   |     |
| <i>Anthyllis vulneraria</i>             |   | x | x | x | x |     |  | <i>Lysimachia nummularia</i>             | x | x | x | x |     |     |
| <i>Apera spica-venti</i>                |   | x |   | x | x |     |  | <i>Malus sylvestris</i>                  |   |   |   | x | PC  |     |
| <i>Aphanes arvensis</i>                 | x |   |   |   |   |     |  | <i>Malva moschata</i>                    | x | x |   | x | PC  |     |
| <i>Aquilegia vulgaris</i>               |   | x | x | x | x | PC  |  | <i>M. sylvestris</i>                     |   | x |   | x |     |     |
| <i>Arctium lappa</i>                    |   |   |   | x | x |     |  | <i>Melampyrum arvense</i>                |   | x |   | x |     |     |
| <i>Asperula cynanchica</i>              |   | x | x | x | x |     |  | <i>M. pratense</i>                       |   | x |   |   |     |     |
| <i>Athyrium filix-femina</i>            |   |   |   | x | x |     |  | <i>Melica uniflora</i>                   |   | x | x | x |     |     |
| <i>Avenula pratensis</i>                | x |   |   |   |   | PC  |  | <i>Melilotus albus</i>                   |   | x |   |   | x   |     |
| <i>Betula alba</i>                      |   |   |   |   | x |     |  | <i>M. officinalis</i>                    |   | x |   |   | x   |     |
| <i>B. pendula</i>                       |   |   | x |   | x |     |  | <i>Mentha arvensis</i>                   |   | x |   |   | x   |     |
| <i>Brachypodium pinnatum</i>            |   | x | x | x | x |     |  | <i>Mercurialis annua</i>                 |   | x |   |   | x   |     |
| <i>B. sylvaticum</i>                    |   | x | x | x | x |     |  | <i>M. perennis</i>                       |   | x |   | x | x   |     |
| <i>Briza media</i>                      |   | x | x | x | x | PC  |  | <i>Mespilus germanica</i>                |   | x | x | x | PC  |     |
| <i>Bromus arvensis</i>                  | x |   |   |   |   | RR  |  | <i>Milium effusum</i>                    |   |   |   | x |     |     |
| <i>B. commutatus</i>                    |   |   | x | x | x | R   |  | <i>Monotropa hypopitys</i>               | x |   | x |   | RR  |     |
| <i>B. erectus</i>                       | x |   | x |   | x |     |  | <i>subsp. hypophegea</i>                 |   |   |   |   | x   | RR  |
| <i>B. ramosus</i>                       |   |   | x | x | x | PC  |  | <i>subsp. hypopitys</i>                  |   |   |   | x | RRR |     |
| <i>Bryonia dioica</i>                   |   | x | x | x | x |     |  | <i>Myosotis cf. arvensis</i>             | x |   |   |   |     |     |
| <i>Bunias orientalis</i>                |   |   |   | x | x | AR  |  | <i>Ononis repens</i>                     |   | x | x | x | x   |     |
| <i>Bupleurum falcatum</i>               | x | x | x |   | x |     |  | <i>Ophrys apifera</i>                    | x | x |   |   | PC  |     |
| <i>Calamagrostis epigejos</i>           | x |   |   |   |   |     |  | <i>Origanum vulgare</i>                  |   | x | x | x | x   |     |
| <i>Campanula glomerata</i>              | x | x | x | x | x | AR  |  | <i>Orobanche teucree</i>                 | x |   |   | x | RR  |     |
| <i>C. rotundifolia</i>                  |   | x |   | x | x |     |  | <i>Papaver argemone</i>                  | x | x |   |   | PC  |     |
| <i>C. trachelium</i>                    |   | x | x | x | x |     |  | <i>P. dubium</i>                         | x | x |   |   |     |     |
| <i>Cardamine pratensis subsp. picra</i> |   |   |   | x | x |     |  | <i>P. hybridum</i>                       | x |   |   |   | R   |     |
| <i>Carduus nutans</i>                   | x | x | x |   |   |     |  | <i>P. rhoeas</i>                         | x | x |   |   |     |     |
| <i>Carex divulsa subsp. leersii</i>     |   |   |   |   | x | PC  |  | <i>Parthenocissus inserta</i>            |   |   |   | x |     |     |
| <i>C. pallelescens</i>                  | x |   | x | x | x | AR  |  | <i>Pastinaca sativa</i>                  |   | x |   |   | x   |     |
| <i>C. spicata</i>                       | x |   |   |   |   |     |  | <i>Petrorhagia prolifera</i>             | x |   |   |   | AR  |     |
| <i>Carlina vulgaris</i>                 |   | x |   | x |   |     |  | <i>Phacelia tanacetifolia</i>            |   |   |   | x | x   | PC  |
| <i>Carthamus lanatus</i>                | x |   |   |   |   | RRR |  | <i>Phleum phleoides</i>                  | x |   |   |   | AR  |     |
| <i>Castanea sativa</i>                  | x | x | x | x |   |     |  | <i>Picris hieracioides</i>               |   | x |   |   | x   |     |
| <i>Catapodium rigidum</i>               |   |   |   | x | x |     |  | <i>Poa compressa</i>                     | x |   |   |   |     |     |
| <i>Centaurium erythraea</i>             | x | x |   |   |   |     |  | <i>P. nemoralis</i>                      | x | x | x | x |     |     |
| <i>C. pulchellum</i>                    |   |   |   |   | x | AR  |  | <i>Polygala calcarea</i>                 | x |   | x |   | PC  |     |
| <i>Chaenorhynchus minus</i>             |   | x |   |   | x |     |  | <i>Polygonatum x hybridum</i>            |   |   |   | x | x   | RRR |
| <i>Cirsium acaule</i>                   |   | x | x | x |   |     |  | <i>P. multiflorum</i>                    | x | x |   | x | x   |     |
| <i>C. arvense</i>                       | x | x | x | x |   |     |  | <i>P. odoratum</i>                       |   |   |   | x | x   | R   |
| <i>C. palustre</i>                      |   | x |   | x | x |     |  | <i>Potentilla neumanniana</i>            | x | x | x | x | x   | PC  |
| <i>C. vulgare</i>                       | x | x | x | x | x |     |  | <i>Primula veris</i>                     |   | x | x | x |     |     |
| <i>Colutea arborescens</i>              |   |   |   | x |   | R   |  | <i>Prunella vulgaris</i>                 | x | x | x | x |     |     |
| <i>Convallaria majalis</i>              | x | x |   |   |   |     |  | <i>Prunus domestica subsp. insititia</i> |   |   |   | x | AR  |     |
| <i>Conyza canadensis</i>                | x |   |   |   |   |     |  | <i>P. mahaleb</i>                        |   | x | x | x | PC  |     |

|                                      |   |   |   |   |   |    |                                  |   |   |   |   |   |    |
|--------------------------------------|---|---|---|---|---|----|----------------------------------|---|---|---|---|---|----|
| <i>Cornus mas</i>                    | x | x | x | x | x | PC | <i>P. spinosa</i>                | x | x | x |   | x |    |
| <i>Crataegus laevigata</i>           |   | x | x | x | x |    | <i>Pulsatilla vulgaris</i>       | x |   | x |   |   | PC |
| <i>C. monogyna</i>                   |   | x | x |   | x |    | <i>Quercus petraea</i>           |   |   |   | x |   |    |
| <i>C. x media</i>                    |   |   |   |   | x | PC | <i>Q. pubescens</i>              |   |   |   | x | x | R  |
| <i>Cruciata laevipes</i>             | x | x | x | x | x |    | <i>Ranunculus auricomus</i>      |   |   |   |   | x | x  |
| <i>Cynoglossum officinale</i>        | x | x |   | x | x | R  | <i>Reseda lutea</i>              | x | x | x | x |   |    |
| <i>Deschampsia cespitosa</i>         | x |   |   |   | x |    | <i>R. luteola</i>                | x | x | x |   |   |    |
| <i>Dianthus armeria</i>              | x |   |   |   |   | RR | <i>Rhamnus cathartica</i>        | x | x | x |   | x |    |
| <i>Dipsacus fullonum</i>             |   | x |   |   | x |    | <i>Rosa tomentosa</i>            |   |   | x | x | x | AR |
| <i>Dryopteris carthusiana</i>        |   |   |   | x | x |    | <i>Rubus idaeus</i>              |   |   |   |   | x | x  |
| <i>D. dilatata</i>                   |   |   |   | x | x |    | <i>R. ulmifolium</i>             | x |   |   |   | x |    |
| <i>D. filix-mas</i>                  |   |   | x | x | x |    | <i>Rumex conglomeratus</i>       | x | x | x |   | x |    |
| <i>Echium vulgare</i>                |   | x |   | x | x |    | <i>R. sanguineus</i>             | x | x | x | x | x |    |
| <i>Epilobium angustifolium</i>       | x | x | x |   |   |    | <i>Sanguisorba minor</i>         |   | x | x |   | x |    |
| <i>E. ciliatum</i>                   |   |   |   |   | x |    | <i>Saponaria officinalis</i>     |   |   |   |   | x |    |
| <i>E. tetragonum</i>                 | x |   |   |   |   |    | <i>Scabiosa columbaria</i>       |   | x | x | x | x |    |
| <i>Epipactis helleborine</i>         |   |   |   | x | x |    | <i>Scleranthus annuus</i>        | x |   |   |   |   | RR |
| <i>Erigeron canadensis</i>           | x |   |   |   |   |    | <i>Scrophularia nodosa</i>       | x | x | x | x | x |    |
| <i>Erodium cicutarium</i>            |   |   |   |   | x |    | <i>Sedum telephium</i>           | x | x | x |   |   | PC |
| <i>Eryngium campestre</i>            |   | x | x |   | x |    | <i>Sherardia arvensis</i>        |   | x | x |   | x |    |
| <i>Festuca gigantea</i>              |   |   |   | x | x |    | <i>Silene latifolia</i>          | x | x |   | x |   |    |
| <i>F. heterophylla</i>               |   |   | x |   |   | R  | <i>Solanum dulcamara</i>         |   | x |   | x |   |    |
| <i>F. ovina s.l</i>                  | x |   |   |   |   |    | <i>Sorbus domestica</i>          | x |   |   |   |   | R  |
| <i>F. rubra</i>                      | x |   |   |   |   |    | <i>S. torminalis</i>             | x | x | x | x | x | PC |
| <i>Filago gallica</i>                | x |   |   |   |   | †  | <i>Stachys alpina</i>            |   |   | x |   | x | AR |
| <i>Frangula alnus</i>                | x | x |   | x | x | PC | <i>S. annua</i>                  | x | x |   |   |   | AR |
| <i>Fumaria densiflora</i>            |   |   |   |   | x | PC | <i>S. arvensis</i>               |   |   |   |   | x | PC |
| <i>F. officinalis</i>                |   | x |   | x | x |    | <i>S. germanica</i>              | x | x |   |   |   | RR |
| <i>Galeopsis angustifolia</i>        | x |   |   |   |   |    | <i>S. officinalis</i>            |   |   | x | x | x | PC |
| <i>G. tetrahit</i>                   | x | x | x | x | x |    | <i>S. sylvatica</i>              |   | x | x | x | x |    |
| <i>Galium odoratum</i>               |   | x | x |   | x |    | <i>Stellaria graminea</i>        | x | x |   |   |   |    |
| <i>G. parisiense var. leiocarpum</i> | x |   |   |   |   | †  | <i>Succisa pratensis</i>         |   |   |   |   | x | PC |
| <i>G. pumilum</i>                    |   |   | x | x | x | PC | <i>Tamus communis</i>            |   |   |   | x | x |    |
| <i>G. verum</i>                      |   | x | x |   | x |    | <i>Tanacetum vulgare</i>         |   | x |   | x | x |    |
| <i>Genista tinctoria</i>             | x | x | x | x | x | PC | <i>Teucrium botrys</i>           | x | x |   |   |   | AR |
| <i>Gentianella germanica</i>         |   | x | x | x | x | PC | <i>T. chamaedrys</i>             | x | x | x | x | x | PC |
| <i>Geranium columbinum</i>           |   | x | x | x | x | PC | <i>T. montanum</i> ●             | x | x | x | x | x | AR |
| <i>Globularia bisnagarica</i>        | x | x | x |   |   | AR | <i>Thalictrum minus</i> ●        | x | x | x | x | x | R  |
| <i>Gnaphalium uliginosum</i>         |   | x |   | x | x |    | <i>Thesium humifusum</i>         |   | x | x |   |   | AR |
| <i>Helianthemum nummularia</i>       |   | x | x | x | x |    | <i>Tilia platyphyllos</i>        |   |   |   | x |   | PC |
| <i>Holcus lanatus</i>                | x | x | x | x |   |    | <i>Tragopogon pratensis</i>      | x |   | x |   |   |    |
| <i>H. mollis</i>                     | x | x |   | x |   |    | <i>Trifolium medium</i>          | x |   | x |   |   | AR |
| <i>Humulus lupulus</i>               |   | x |   | x | x |    | <i>Trisetum flavescens</i>       | x | x |   |   | x |    |
| <i>Hyacinthoides n. s.</i>           |   | x |   | x | x |    | <i>Ulmus minor</i>               |   | x | x | x | x |    |
| <i>Hypericum desetangii</i>          | x |   |   |   |   | AR | <i>Verbascum lychnitis</i>       | x | x |   |   |   | PC |
| <i>H. dubium</i>                     |   |   |   | x | x |    | <i>V. thapsus</i>                | x | x |   |   |   |    |
| <i>H. hirsutum</i>                   | x | x | x | x | x |    | <i>Verbena officinalis</i>       |   | x | x | x |   |    |
| <i>H. perforatum</i>                 |   | x | x | x | x |    | <i>Veronica officinalis</i>      |   |   | x | x | x |    |
| <i>H. pulchrum</i>                   |   |   | x | x | x | PC | <i>V. polita</i>                 |   |   |   |   | x |    |
| <i>Iberis amara</i>                  |   | x | x |   |   |    | <i>V. teucrium</i>               |   | x |   |   |   |    |
| <i>Inula cf. salicina</i> ●          | x |   |   |   |   | R  | <i>Vicia tetrasperma</i>         |   |   |   | x |   |    |
| <i>Juncus bufonius</i>               | x |   |   | x | x |    | <i>Vinca minor</i>               |   |   | x | x | x |    |
| <i>J. conglomeratus</i>              | x |   |   |   |   | PC | <i>Vincetoxicum hirundinaria</i> |   | x | x | x | x | AR |
| <i>J. effusus</i>                    |   |   | x | x | x |    | <i>Viola arvensis</i>            |   |   |   |   | x |    |
| <i>Kickxia elatine</i>               |   | x |   | x | x |    | <i>V. hirta</i>                  |   |   |   |   | x |    |
| <i>K. spuria</i>                     |   | x |   | x | x | PC | <i>V. reichenbachiana</i>        |   |   |   |   | x |    |
| <i>Knautia arvensis</i>              |   | x | x |   | x |    | <i>V. riviniana</i>              |   |   |   |   | x |    |
|                                      |   |   |   |   |   |    | <i>Vulpia bromoides</i>          | x |   |   |   |   | AR |

● espèce protégée en Picardie

**Agaricomycètes :** *Agrocybe erebia*, *Bolbitius vitellinus*, *Collybia dryophila*, *Coprinus auricomus*, *C. cinereus*, *C. disseminatus*, *C. niveus*, *C. plicatilis*, *Inocybe geophylla v. lilacina*, *I. umbrina*, *Laccaria laccata v. affinis*, *Oudemansiella radicata*, *Panaeolus foenicicii* (graminées), *Psathyrella candolleana* (débris ligneux), *Lacrymaria velutina* (sur sol nu), *Pluteus cervinus*, *P. griseopus*, *Tubaria romagnesiana*, *T. segestria.*, *C. plicatilis*, *Inocybe geophylla v. lilacina*, *I. umbrina*, *Laccaria laccata v. affinis*, *Oudemansiella radicata*, *Panaeolus foenicicii* (graminées), *Psathyrella candolleana* (débris ligneux), *Lacrymaria velutina* (sur sol nu), *Pluteus cervinus*, *P. griseopus*, *Tubaria romagnesiana*, *T. segestria.*

## Excursion du 8 septembre 2001

### "LES ENVIRONS DE ROLLOT"

Sortie dirigée par J.R. Wattez et M. Douchet.  
Compte-rendu de J.R. Wattez et M. Douchet

Pour la première sortie de la saison automnale 2001, le choix s'était porté sur la région de Rollot, située sur les confins de la Somme et de l'Oise. Plusieurs sites différents furent prospectés pendant cette après-midi nuageuse et parfois pluvieuse.

#### **- Un petit bois à Regibaye proche de Rollot.**

La végétation forestière est une frênaie-acénaie, mêlée de bouleaux et plantée de peupliers "grisards" ; en sous strate, croissaient noisetiers, sureaux, prunelliers, jeunes ormes ainsi que *Polygonatum multiflorum*, *Bromus racemosus*, *Stellaria holostea*...

Le site a vraisemblablement été exploité antérieurement pour l'extraction de sables ou d'argiles car de très nombreux "trous", devenus des mares temporaires subsistent en plusieurs endroits. Toutefois, l'intérêt primordial du site consiste dans la présence de nombreux pieds de colchiques (*Colchicum autumnale*) en fleurs à cette époque de l'année. Les fleurs d'un rose-mauve du colchique sont plus rares désormais dans les prairies voisines par suite de l'utilisation des engrais et des amendements qui nuisent au développement de cette géophyte.

Rappelons que le colchique présente dans le nord de la France une distribution "continentale" ; cette plante est quasi absente dans l'ouest de la Somme et du Pas-de-Calais mais on la retrouve dans l'Oise et l'Aisne comme le révèle la carte n° 127 bis réalisée en 1992 par l'IFFB.

Sur une souche se développe un champignon peu commun que M. Douchet sut reconnaître ; il s'agissait de *Lentinus cyathiformis* (= *L. degener*).

#### **- Une jachère voisine**

Les participants marchèrent pendant une demi-heure dans un champ proche temporairement non exploité ce qui permettait à la flore messicole de prospérer. Les espèces suivantes furent observées :

*Anagallis arvensis*

*Chaenorrhinum minus*

*Chenopodium polyspermum*

*Euphorbia helioscopia*

*Fallopia convolvulus*

*Gnaphalium uliginosum*

*Kickxia elatine* et *K. spuria*

*Solanum nigrum*

*Sonchus asper*

*Veronica persica* et *V. serpyllifolia*

La politique des jachères imposée par la communauté européenne a au moins l'avantage de favoriser un "retour" de quelques messicoles mais les plus rares (nielle, caucalis, renoncule des champs) ne sont plus qu'un souvenir !

#### **- Les prairies humides de Rollot**

A l'ouest du village, le groupe emprunta un chemin ombragé équivalant à une sorte de "tour du village" ; ce parcours n'apporta pas d'observations intéressantes ; il est vraisemblable cependant qu'au printemps la flore vernale doit prospérer le long du chemin ainsi que dans les bosquets voisins. Les seules observations intéressantes furent faites aux abords d'une petite mare prairiale entièrement recouverte par un voile de Lemnacées ; une espèce prédominait de manière exclusive : *Lemna minuscula* (= *L. minuta*), espèce allochtone américaine, observée dans le nord de la France et la Belgique depuis les années 1980 et qui s'étend en maints endroits. Sur le bord de cette mare se dressaient des touffes de *Carex cuprina* (= *C. otrubae*) et d'*Alisma plantago aquatica*.

Le gui (*Viscum album*) s'accrochait dans les branches des pommiers.

### Le cimetière de Rollot

L'excursion s'acheva dans le cimetière communal afin d'observer la flore saxicole implantée sur les tombes et les vieux murs.

Citons tour à tour :

\* Les ptéridophytes

*Asplenium trichomanes* et *A. ruta-muraria*

\* Les bryophytes

qui recouvrent les vieilles tombes faites à partir d'un calcaire très dur

*Grimmia pulvinata*, *Schistidium apocarpum*, *Barbula rigidula*, *Orthotrichum affine*.

\* Les lichens

M.C. Defrance identifie sur le faite d'un vieux mur un *Rhizocarpon* et un *Squamarina*

\* Les phanérogames

*Digitaria sanguinalis*, *Setaria viridis*, *Euphorbia peplus* furent observés ; trop souvent désormais les cimetières sont desherbés à l'aide de produits chimiques ce qui détruit une flore assez intéressante et méconnue.

\* Les champignons

M. Douchet identifia *Anthracobia melaloma*.

Telles furent les observations effectuées cette après-midi là aux environs de Rollot.

## BIBLIOTHEQUE ANNEE 2001

Gilbert GUILLOUARD

L'élément principal de l'année est sans aucun doute la constitution d'une collection complète des bulletins et mémoires anciens, reliée en pleine toile bleue et titrée.

Cette réalisation, d'un coût de 14 300 F, a été rendue possible par la vente d'une partie des stocks des publications anciennes lancée lors de l'assemblée Générale de Mars 2001.

Un accueil très favorable a été réservé à cette opération. S'ajoutant aux autres ventes, c'est un total de plus de 20 000 F qui a été recueilli au cours de ces 3 années.

Outre l'objectif financier, ces ventes ont permis de faire redécouvrir la richesse de ces publications de la fin du 19<sup>ème</sup> et du début du 20<sup>ème</sup> siècle, en particulier dans les domaines régionaux de l'archéologie, la géologie, l'entomologie, la botanique :

- lots «préhistoire» comprenant notamment les études de Victor COMMONT sur Saint-Acheul et Montières,
- lots «météorologie de la Somme», 3 volumes des mémoires,
- lots «Entomologie», 6 volumes des mémoires,
- bulletins des études de Napoléon de Mercey sur la géologie (les cantons de la Somme
- etc..

De plus, elles ont permis, de faire redécouvrir l'existence de la Société Linnéenne en dehors du cercle restreint des initiés.

### Les collections

La photocopie des bulletins épuisés (l'avis de recherche paru dans le bulletin précédent est resté sans suite) prélevés dans les volumes déjà reliés a permis de compléter la collection de consultation et de vendre plusieurs collections ainsi complétées. De la même manière, si la Société le souhaite, de nouvelles ventes seront possibles, le stock de bulletins anciens étant toujours conséquent. En ce qui concerne les "Mémoires", une 5<sup>ème</sup> collection est venue enrichir les collections de base. Il n'existe donc plus de collection complète à proposer à la vente. Par contre le débrogement d'un fascicule 2 du tome 1 épuisé, permet maintenant de faire des photocopies pouvant compléter les collections à vendre.

### Les archives de la bibliothèque

Une modification est intervenue ayant pour objet de préserver les nombreux manuscrits répertoriés. Ceux-ci bénéficient désormais d'un classement spécifique.

### Quelle sera la suite à donner de ces 3 dernières années ?

L'année 2002 verra la nomination d'un nouveau bibliothécaire, le titulaire du poste ayant choisi de le quitter en fin d'année, anticipant ainsi la fin de son mandat.

Il reste beaucoup à faire pour préserver, valoriser et faire connaître les richesses de cette bibliothèque. Certains ouvrages tels "La Flore Française" de Lamarck et de Candolle (3<sup>o</sup> édition en 6 volumes de 1815, reliure plein cuir), ou encore "L'étude des sols tourbeux de la Picardie" (1912) par Coquidé, ouvrages recherchés, sont dans un état déplorable. Ce ne sont que deux exemples...

La constitution du catalogue est restée à l'état de projet.

Pendant ces trois années, en l'absence de groupe de réflexion ou de réunions de bureau, aucune ligne directrice n'a pu être déterminée par le Conseil d'Administration sur les orientations à donner à cette bibliothèque. De même, une tentative de débat sur le thème des Sociétés correspondantes n'a pu déboucher sur des propositions constructives.

La récupération des meubles bibliothèques laissés à l'Hôtel de Berny lors du transfert des ouvrages il y a maintenant plus de 10 ans permettrait d'y loger les collections, les ouvrages restaurés, les éléments les plus significatifs de la vie de la Société comme les "rescapés" des legs anciens (Garnier, Gonse, etc...), etc... afin d'en faire une vitrine de la Société.

Quant aux archives de fonctionnement, tout reste à faire.

PS: Une correspondance récente de la Fédération des Sociétés de Sciences Naturelles, que nous avons sollicitée, nous apprend que des bulletins manquants dans nos collections auraient été retrouvés. Un contact est à prendre.

## **SOCIETE LINNEENNE NORD-PICARDIE**

### **RAPPORT MORAL ANNEE 2001**

**Pierre ROYER**

L'assemblée générale de la Société Linnéenne Nord-Picardie se déroule à la Faculté des Sciences au 33 Rue Saint Leu à Amiens le 23 Mars 2002.

La séance est ouverte à 16 h par le Président Guillaume Decocq.

En ouverture, une conférence de Monsieur Daniel Girard : "faune et flore des îles australes françaises".

Viennent ensuite le rapport moral et financier.

### **RAPPORT MORAL DE LA SLNP :**

1°) Les activités de la SLNP :

a) 21 sorties ont été proposées aux membres de la SLNP pour l'an 2001 :

- 8 botaniques
- 6 mycologiques
- 1 bryologique et lichenologique
- 2 sorties ornithologiques
- 1 à thème général
- 1 géologique

Il faut remercier M. Emile Mériaux d'avoir relancé l'activité géologique qui était restée en sommeil au sein de notre association . Le succès et l'originalité de sa sortie démontrent que cette discipline devrait être relancée dans nos activités . Avis aux amateurs !

La Société a renoué avec une tradition , celle des séances de détermination en salle :

- Découverte des graminées , initiation à la détermination le Samedi 9 Juin .



- Séance de reconnaissance des plantes en herbier le 24 Novembre.

b) Les expositions :

4 expositions ont été proposées aux adhérents , toutes mycologiques :

- La première à Varesnes dans l'Oise le 30 Septembre , avec "les Hauts de Gamme", musicale varesnoise .
- La seconde à Senlis le 14 Octobre avec l'ABMARS .
- La troisième dans les locaux de l'OCP (répartiteur pharmaceutique) à Amiens le 14 Octobre après une sortie au bois de Frémontiers .
- La dernière à Saint-Josse dans le Pas de Calais avec le GDEAM et la Société Mycologique du Nord le 21 Octobre .

c) Les conférences :

La première eut lieu le Samedi 17 Mars au cours de l'assemblée générale avec l'exposé du professeur

Philippe Racinet : "Histoire du site castral et prioral de Boves ; résultat des fouilles".

La seconde a amené beaucoup d'auditeurs le 27 Novembre avec la conférence de M. Marc André Selosse : "la symbiose , ses rôles écologiques et évolutifs"

Le 15 Juin eut lieu le colloque commémorant le premier cours de botanique donné à Amiens le 1er Juillet 1751 organisé avec l'Académie des Sciences , Lettres et Arts d'Amiens , sous le haut patronage de la Société botanique de France avec la participation de l'Université de Picardie Jules Verne.

d) Session :

Une session botanique s'est déroulée en Ardèche avec la participation de la Société botanique du nord de la France du 17 au 22 Avril 2001 .

2°) Les publications de la SLNP :

Le guide sur les orchidées de Picardie a été diffusé auprès du public adhérent et non adhérent de la société. Il est proposé au prix de 10,67 euros avec l'affiche qui l'accompagne et nous avons réalisé un lot avec les " plantes protégées" au prix de 18,29 euros.

Le bulletin année 2000, volume 18 , a été diffusé auprès de nos adhérents et présente différents articles, les thèmes concernent essentiellement la botanique . Un appel est lancé auprès des membres qui souhaiteraient traiter d'autres sujets , dans ce cas envoyez vos articles auprès de la rédaction à GuillaumeDecocq , Faculté de Pharmacie , Amiens.

Remercions Michel Simon pour l'investissement qu'il consacre à la construction du bulletin annuel.

3°) Interventions diverses :

L'Herbier de la SLNP continue de faire parler de lui . Un engrillagement sur le lieu de stockage est prévu par le conservateur du Musée de Picardie grâce à une subvention . Un travail de tri doit avoir lieu et à cette occasion des séances de détermination devraient intégrer les activités de la SLNP .

La SLNP a été contactée par M. Caquineau et Mme Defrance au sujet du Jardin des Plantes d'Amiens afin qu'elle intervienne auprès des responsables de la ville concernée par l'aménagement du site .

Le Jardin n'assure plus son rôle pédagogique auprès des scolaires et des étudiants en présentant des plantes coupées et il serait souhaitable de revenir à la présentation de simples comme auparavant. Une lettre rédigée par la société doit soutenir cette demande .

#### 4°) Statistiques sur les adhérents :

L'association regroupe 263 adhérents dont 221 sont à jour de cotisation .

42 membres n'ont pas encore payé l'adhésion 2001 mais il n'est jamais trop tard pour bien faire ! N'ayant pas confirmé leur refus de renouveler nous les considérerons donc comme membres en 2001 .

L'association compte 49 couples , 111 femmes et 152 hommes.

Répartition géographique : 77 sur Amiens , 82 dans la Somme , 26 dans le Pas de Calais, 14 dans le Nord, 15 sur Paris et région parisienne, 29 dans l'Oise, 5 dans l'Aisne, 7 en Seine-Maritime et 8 autres départements.

Nous comptons 8 nouvelles adhésions pour l'année 2001 .

#### 5°) La bibliothèque :

La bibliothèque a fait l'objet d'un réaménagement par Gilbert Guillouard . Le rangement a été modifié et présente un caractère plus vivant et plus accessible .

Les ouvrages rares sont rangés à part . Une réduction des stocks a été opérée en distribuant une partie des bulletins au cours de la dernière assemblée générale et en mettant à profit la vente d'autres afin de valoriser une collection ancienne complète qui a été reliée .

La reliure de la collection complète des bulletins et une autre des Mémoires est revenue à la somme de 14 000 F.

Regrettons le départ de Gilbert Guillouard en tant qu'archiviste à la suite d'une polémique au sujet de l'orientation de la bibliothèque .

#### 6°) Election des membres du conseil d'administration :

En 2001 , 3 nouveaux administrateurs ont rejoint le C. A. : Nadine Bawedin , Sophie Raynaud , Philippe Antheaume .

Deux démissions ont été enregistrées à la fin de l'année , celles de Véronique Hurtel et de Gilbert Guillouard. Vincent Boulet ayant quitté la région laisse une place vacante .

Huit membres sortants en 2002 : Philippe Clowez , Marcel Douchet , Philippe Fauchille , Jean Christophe Hauguel  
Emile Mériaux , Jacques Mortier , Michel Simon , Gérard Sulmont .

Le Bureau a été élu selon la composition suivante :

Président : Guillaume Decocq

vice Présidents : Philippe Clowez , Gérard Sulmont , Jean Paul Legrand

Trésorier : Philippe Fauchille

Trésorier adjoint : Philippe Antheaume

Archiviste : Gilbert Guillouard ( démissionnaire en 2002 )

Archiviste adjointe : Nadine Bawedin

Secrétaire général : Pierre Royer

**Secrétaires adjoints : Michel Simon ( chargé du bulletin ) , Jean Christophe Hauguel ,  
Sophie Raynaud ( chargée de communication )**

**Deux présidences honoraires ont été retenues : celles de Marcel Bon et Jean Roger  
Wattez .**

**SOCIETE LINNEENNE NORD PICARDIE.**

**RAPPORT FINANCIER 2000.**

**Philippe FAUCHILLE**

Le trésorier

**Bilan simplifié : états financiers du 01/01/2000 au 31/12/2000 en francs.**

| Actif                                 | Montant brut | Dépréciation | Montant net  | Exercice précédent |
|---------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------------|
| Fonds commercial                      |              |              |              |                    |
| Autres immobilisations incorporelles  |              |              |              |                    |
| Immobilisations incorporelles         |              |              |              |                    |
| Immobilisations financières           |              |              |              |                    |
| <b>Actif immobilisé</b>               |              |              |              |                    |
| Stocks de mat. premières et approv.   |              |              |              |                    |
| Stocks de marchandise                 |              |              |              |                    |
| Avances et acompt. versés sur comm.   |              |              |              |                    |
| Créances clients et comptes rattachés |              |              |              |                    |
| Autres créances                       |              |              |              |                    |
| Valeurs mobilières de placement       |              |              |              |                    |
| Banques, CCP et autres (sauf caisse)  | 90139        |              | 90139        | 123507             |
| Caisse                                |              |              |              |                    |
| Charges constatées d'avance           |              |              |              |                    |
| <b>Actif circulant</b>                | <b>90139</b> |              | <b>90139</b> | <b>123507</b>      |
| <b>Total général</b>                  | <b>90139</b> |              | <b>90139</b> | <b>123507</b>      |

| Passif   | Montant net  | Exercice précédent |
|--|--------------|--------------------|
| Capital social ou individuel                     | 83507        | 65285              |
| Ecart de réévaluation                            |              |                    |
| Réserve légale                                   |              |                    |
| Réserves réglementées                            |              |                    |
| Autres réserves                                  |              |                    |
| Report à nouveau                                 |              |                    |
| Résultat de l'exercice                           | 1632         | 18221              |
| Provisions réglementées                          |              |                    |
| <b>Capitaux propres</b>                          | <b>85139</b> | <b>83507</b>       |
| Provisions pour risques et charges               | 5000         | 40000              |
| Emprunts et dettes assimilées                    |              |                    |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours |              |                    |
| Fournisseurs et comptes rattachés                |              |                    |
| Autres dettes                                    |              |                    |
| Produits constatés d'avance                      |              |                    |
| <b>Dettes</b>                                    |              |                    |
| <b>Total général</b>                             | <b>90139</b> | <b>123507</b>      |

## Compte de Résultat Simplifié en francs.

| Résultat Comptable  | Montants     | Exercice<br>Précédent |
|---|--------------|-----------------------|
| Vente de marchandises   | 4150         | 637                   |
| Production vendue de biens  |              |                       |
| Production vendue de services   | 25796        | 32051                 |
| Production stockée  |              |                       |
| Production immobilisée  |              |                       |
| Subventions d'exploitation reçues                                     |              |                       |
| Autres produits   | 35845        | 27100                 |
| <b>Production d'exploitation</b>                                      | <b>65791</b> | <b>59788</b>          |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane)                   |              |                       |
| Variation de stock de marchandises                                    |              |                       |
| Achats de matières premières et approvisionnements                    |              |                       |
| Variation de stock (matières premières et approvisionnements)         |              |                       |
| Autres charges externes   |              |                       |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                 |              |                       |
| Rémunération du personnel   |              |                       |
| Charges sociales  | 58320        | 36214                 |
| Dotations aux amortissements  |              |                       |
| Dotations aux provisions  |              |                       |
| Autres charges  | 5329         | 5343                  |
| <b>Charges d'exploitation</b>   | <b>63649</b> | <b>41558</b>          |
| <b>Résultat d'exploitation</b>  | <b>2141</b>  | <b>18229</b>          |
| Produits financiers   |              |                       |
| Produits exceptionnels  |              |                       |
| Charges financières   | 9            | 8                     |
| Charges exceptionnelles   | 500          |                       |
| Impôts sur les bénéfices  |              |                       |
| <b>Bénéfice ou perte</b>  | <b>1632</b>  | <b>18221</b>          |
| <b>Résultat fiscal</b>  | <b>Col1</b>  | <b>Col2</b>           |
| Rémunérations et avantages personnels non déductibles                 |              |                       |
| Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles |              |                       |
| Provisions non déductibles  |              |                       |
| Impôts et taxes non déductibles                                       |              |                       |
| Réintégration diverses  |              |                       |
| Abattement sur le bénéfice  |              |                       |
| Déduction diverses  |              |                       |
| <b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>       | <b>1632</b>  |                       |
| <b>Bénéfice col.1 Déficit col.2</b>                                   |              |                       |
| Déficit de l'exercice reporté en arrière                              |              |                       |
| Déficits antérieurs reportables                                       |              |                       |
| Amortissements réputés différés créés (col.1) ou imputés (col.2)      |              |                       |
| <b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>                  | <b>1632</b>  |                       |
| <b>Bénéfice col.1 Déficit col.2</b>                                   |              |                       |

## Sommaire

|   |                                      |     |
|---|--------------------------------------|-----|
| Editorial   |                                      | 3   |
| In memoriam Guy CLAUS   | JR WATTEZ                            | 4   |
| Renversement de valeurs   | J.P. MATYSIAK                        | 5   |
| A la découverte des anciens Bulletins de la Société Linnéenne : rétrospective | M.QUETU                              | 39  |
| L'Ornithogale à fleurs penchées   | J.P. LEGRAND, V. BAWEDIN, X. COMMECY | 42  |
| Euphorbia maculata, espèce nouvelle pour la Picardie                          | M. SIMON                             | 45  |
| La bryoflore de la réserve naturelle des Marais d'Isle de St Quentin-Rouvroy  | J.C. HAUGUEL                         | 47  |
| Contribution à l'étude du Genre <i>Racomitrium</i> en Picardie                | J.C. HAUGUEL                         | 57  |
| Observations bryologiques remarquables pour le sud de l'Oise                  | P. LARERE                            | 64  |
| Note floristique  | JR. WATTEZ                           | 71  |
| Contributions botaniques et mycologiques                                      | M. DOUCHET                           | 74  |
| Contributions botaniques  | J.P. LEGRAND et N. BAWEDIN           | 80  |
| Excursion du 31 Mars 2001 Loeuilly  | J.R WATTEZ                           | 85  |
| Excursion du 7 Avril 2001 Conty   | M. DOUCHET                           | 86  |
| Excursion du 6 Mai 2001 Auxi-le-Château                                       | J.R WATTEZ                           | 92  |
| Excursion du 17 Juin 2001 Amiens  | G. DECOCQ                            | 94  |
| Excursion du 22 juillet 2001 Ailly sur Noye                                   | M. DOUCHET et J.P. LEGRAND           | 97  |
| Excursion du 8 Septembre 2001 Rollot  | J.R. WATTEZ                          | 101 |
| Bibliothèque  | G. GUILLOUARD                        | 103 |
| Rapport moral   | P. ROYER                             | 104 |
| Bilan financier   | P. FAUCHILLE                         | 108 |

